



HABITER

LA RIVIERE D'AIN

Responsable : Yves-François Le Lay

Contributeurs : Anne-Lise Boyer, Emeline Comby, Marylise Cottet,
Silvia Flaminio, Stéphane Frioux, Yves-François Le Lay, Igor Moullier et
Ludivine Ottini

Présentation de l'équipe

Anne-Lise BOYER, Stagiaire du Master 1 « Système territoriaux, aide à la décision, environnement » (STADE), Ecole normale supérieure de Lyon.

Emeline COMBY, Ingénieure d'études, UMR 5600 Environnement, Ville, Société (EVS).

Marylise COTTET-TRONCHERE, Chargée de recherche, UMR 5600 Environnement, Ville, Société (EVS).

Silvia FLAMINIO, Ingénieure d'études, UMR 5600 Environnement, Ville, Société (EVS).

Stéphane FRIoux, Maître de conférences en Histoire, Université Lumière Lyon 2, UMR 5190 Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA).

Yves-François LE LAY, Maître de conférences en Géographie, Ecole normale supérieure de Lyon, UMR 5600 Environnement, Ville, Société (EVS).

Igor MOULLIER, Maître de conférences en Histoire, Ecole normale supérieure de Lyon, UMR 5190 Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA).

Ludivine OTTINI, Stagiaire du Master 1 de Géographie et Aménagement, Université Jean Moulin Lyon 3.

Introduction

Longue de 195 km, la rivière d'Ain draine un bassin de 3 630 km² qui s'étend sur les régions Franche-Comté (département du Jura) et Rhône-Alpes (département de l'Ain), ce qui implique une pluralité de **territoires de gestion** aux niveaux régional et départemental (Favre et Faverot 2006 ; EDF 2010). Cette multiplicité est renforcée par le contexte de réforme territoriale, puisque le maintien de la division du cours d'eau entre les deux nouvelles régions élargies devrait accentuer le caractère périphérique de la rivière d'Ain. D'autres périmètres d'aménagement se surimposent, tels le plan local d'urbanisme (PLU) au niveau communal, le schéma de cohérence territoriale (SCoT) ou encore le parc naturel régional (PNR) à l'échelon intercommunal, donnant une impression **de mille-feuille et de complexité**. **Différents dispositifs ou partenariats**, comme la Cellule d'alerte, la négociation autour de la cote touristique du lac de Vouglans ou la Convention Frayères, témoignent d'une **volonté de mise en relation** (parfois pionnière et innovante) de différents décideurs autour de la rivière d'Ain. De même, le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Basse Vallée de l'Ain met en exergue une volonté de gestion intégrée, même si ses deux versions (approuvées en 2003 et en 2014) concernent uniquement le linéaire situé à l'aval du barrage d'Allement, interrogeant la potentielle pertinence d'un dispositif pour l'ensemble de la rivière d'Ain. En outre, l'amont de la vallée est engagé dans un projet de contrat de rivière. De même, des affluents de l'Ain bénéficient (ou ont bénéficié) de contrats de rivière, ce qui met en question **les modalités de gestion à l'échelle d'un linéaire voire d'un bassin versant**.

Ce premier axe, de nature politique, se double d'une réflexion sur l'**habiter** qui envisage **les pratiques de la rivière et les valeurs** assignées aux espaces et aux objets qui la composent. Il peut être défini comme « *des compétences, des ressources (sociales, spatiales, économiques, culturelles), du savoir, de la connaissance, de l'expérience, mais aussi des valeurs et des significations ; autant d'éléments propres à chaque individu au sein d'une société et que la pratique ou le discours concrétisent* » (Giroud 2008, p. 64). Comprendre comment les individus habitent la rivière d'Ain et ses annexes soulève donc le problème de l'articulation entre **les pratiques riveraines et la signification des lieux**, s'inscrivant dans des « *pratiques, associées aux représentations, valeurs, symboles, imaginaires qui ont pour référent les lieux géographiques* » (Stock 2004). Chaque acteur **habite différemment** un ensemble d'espaces, soulignant **la diversité des modes d'habiter** et de potentielles difficultés en termes **de coexistence**. Cette multiplicité est synonyme **de coprésence** : différentes représentations et utilisations de la rivière doivent être **conciliées**, sous-entendant un équilibre parfois complexe. En effet, la multifonctionnalité génère des relations entre des usages parfois complémentaires, parfois contradictoires, et des nécessaires « **vivre ensemble** ».

Cette problématique est lue au prisme des couples **identité / altérité, familiarité / étrangeté, ici / ailleurs, société / individu, aménagement / ménagement**. Il s'agit de se demander si des communautés territoriales peuvent être identifiées, comme un « amont » et un « aval », et relever alors les facteurs et les modalités de création de tels contrastes spatiaux. De même, il s'agit de comprendre si la rivière joue un rôle central pour les individus en termes d'attachement ou s'ils tendent à se détourner d'un cours d'eau qui deviendrait plus marginal dans leurs pratiques quotidiennes. En outre, le terme de « rivière d'Ain » sous-entend une assignation territoriale en termes de représentations : où commence-t-elle et où s'arrête-t-elle dans ses dimensions longitudinale et transversale ? Est-elle comprise comme une composante d'un bassin versant ? Des méthodologies sont déployées afin de distinguer ce qui est du ressort de l'individu ou du groupe social, en établissant des communs ou des invariants, mais aussi des particularités voire des singularités. Enfin, la rivière d'Ain a connu lors du XX^e siècle de très nombreux aménagements : ont-ils amorcé une nouvelle trajectoire en termes d'usages et de représentations du cours d'eau ?

Le propos présente en premier lieu comment les objectifs ont alimenté le recueil de données et les méthodologies mises en œuvre. Puis nous présenterons et discuterons différents résultats sur les espaces, les sociétés et les temporalités de la rivière d'Ain. Nous les analyserons enfin au prisme d'un volet plus opérationnel.

I. Les objectifs et leur mise en œuvre

Le projet, tel qu'il a été mené, présente peu de différences avec le programme initial. La cessation d'activité de la Maison du fleuve Rhône (MDFR) a provoqué la perte d'un partenaire avec lequel le projet avait été co-construit, à cause de la suppression du service Recherche et Etudes de la MDFR en 2013 et du redressement judiciaire de la MDFR prononcé le 28 janvier 2014. Ce changement a impliqué des ajustements en termes de collecte des données, mais n'a pas eu de conséquences sur les objectifs et les hypothèses de l'étude : des recrutements ont permis de pallier cette absence. Le recueil de données a dû être ajusté afin d'en produire davantage que ce qui avait été prévu : si le nombre envisagé de 125 entretiens a été atteint, vingt cartes mentales supplémentaires ont été produites afin de densifier les données. De même, plus d'archives ont été dépouillées et les bornes du corpus de presse ont été étendues de 2003 à 1997. Ces ajustements s'expliquent par la volonté de répondre dans le détail aux différents objectifs.

L'équipe est constituée de géographes (A.-L. Boyer, E. Comby, M. Cottet, S. Flaminio, Y.-F. Le Lay et L. Ottini) et d'historiens (S. Frioux et I. Moullier). Elle implique deux laboratoires de recherche (UMR 5600 Environnement Ville Société et UMR 5190 LARHRA), trois universités lyonnaises (ENS de Lyon, Université Lumière Lyon 2 et Université Jean Moulin Lyon 3) et le CNRS.

A. Des objectifs au recueil de données

Trois objectifs structurent ce projet : a) évaluer **les variations spatiales** des enjeux liés à la rivière d'Ain dans son ensemble, en questionnant de potentiels contrastes (notamment entre l'amont et l'aval) mais aussi les points communs, b) cerner **la pluralité des représentations des acteurs** de la rivière d'Ain et mieux comprendre le système social qu'ils organisent, et c) appréhender **les évolutions temporelles** des usages et des représentations de la rivière d'Ain.

Ce dessein sous-entend de travailler sur a) **différentes échelles spatiales** (essentiellement l'ensemble du linéaire, mais aussi une focale sur la basse vallée de l'Ain et des zooms sur les lînes et les secteurs restaurés), b) **des groupes d'acteurs variés** en fonction de leur âge (en comparant l'appropriation des « jeunes » et des « personnes âgées », ce deuxième groupe ayant été abordé par M. Cottet dans sa thèse de 2010), ainsi que de leurs modalités de relations avec la rivière (*via* la constitution de cinq groupes, à savoir les gestionnaires, les acteurs du tourisme, les agriculteurs, les riverains et les pêcheurs), et c) **des périodes complémentaires**, en se fondant sur des archives du XIX^e et du début du XX^e siècles, en étudiant dans le détail la période 1997-2013 (qui permet de cerner le SAGE, des pourparlers à l'émergence d'une deuxième version) et en interrogeant des acteurs dans des entretiens qui mêlent pratiques contemporaines et passées.

Ce terrain présente, au début du programme, **un faible recueil préexistant de données**. Les entretiens réalisés par M. Cottet (2010) avec des personnes âgées sur les paysages et les pratiques historiques dans les lônes s'avèrent être une exception. Face à cette rareté, **une campagne approfondie de recueil de documents et de dépouillement** a été menée. Les données collectées sont très **diverses**, à la fois des entretiens, des cartes mentales, des articles de presse quotidienne, des documents d'archives et des photographies de paysages prises sur tout le linéaire.

1. **Les entretiens** réalisés sont des *entretiens semi-directifs* : les propos de l'enquêté sont sollicités par des questions de l'enquêteur qui applique une grille d'entretien, soit une série de thèmes ou de questions sur lesquels le répondant est amené à réagir. Les questions sont ouvertes afin de laisser une liberté importante à l'interrogé. Six entretiens sont dits « exploratoires » : ils permettent de tester la grille d'entretien ou d'acquérir des connaissances pour améliorer l'acuité des questions lors des entretiens suivants. Ils ne sont pas exploités dans les analyses quantitatives puisqu'ils répondent à des logiques de construction différentes, mais sont mobilisés pour des éclairages plus qualitatifs.

Face à la diversité des sujets à aborder, trois grilles d'entretien différentes ont été construites :

a) 60 entretiens sur les représentations de barrages menés par S. Flaminio et L. Ottini avec des pêcheurs, des agriculteurs, des acteurs du tourisme et des riverains. L'échantillon répond à une partition de la rivière en quatre : l'amont, Vouglans, la chaîne de barrages et l'aval d'Allement.

b) 29 entretiens sur l'appropriation de la rivière d'Ain et de ses lônes par les jeunes conduits par S. Flaminio. Ils portent sur la basse vallée de l'Ain du fait d'un partenariat avec le Lycée de la Plaine de l'Ain. Pour faciliter l'entretien et mieux comprendre des préférences paysagères, des *photographies* ont été soumises à la vue des lycéens.

et c) 30 entretiens sur la qualité de la rivière réalisés par A.-L. Boyer avec des gestionnaires, des riverains et des pêcheurs. Ils portent sur l'amont, Vouglans et l'aval. Des *cartes mentales* ont été réalisées lors de vingt de ces trente entretiens sur la qualité : les dix dessins manquants correspondent soit à une opposition de l'enquêté, soit à une impossibilité matérielle pour construire cette représentation. Un fond de carte simplifié est proposé aux interrogés qui dessinent des éléments en réponse aux sollicitations de l'enquêteur, tout en explicitant leur représentation graphique. Les consignes sont les suivantes : placer différentes parties de la rivière, des éléments paysagers, des espaces à protéger, des espaces à fréquenter et des espaces dégradés.

2. **Les articles de presse quotidienne régionale** ont été rassemblés à partir de la plateforme payante Europresse, mise à disposition sur le site de l'ENS de Lyon par la bibliothèque interuniversitaire. Les différentes éditions du *Progrès* ont été dépouillées par S. Flaminio

de 1997 à 2013 autour de l'utilisation de deux requêtes « "rivière" et "Ain" » ainsi que « "Vouglans" et "lac" ».

3. **Les archives** ont été collectées et numérisées (photographies et/ou retranscriptions) par S. Frioux et I. Moullier dans les Archives nationales, la Bibliothèque nationale, les Archives départementales de l'Ain (séries S et M), des fonds privés (archives du Fishing-Club de France) et certaines sources imprimées comme *Au bord de l'Eau* ou *Revue du Touring-Club de France*.

Le tableau 1 récapitule les données recueillies et la façon dont elles permettent de répondre aux objectifs fixés.

Sources et données	Objectif a	Objectif b	Objectif c
Presse quotidienne régionale : articles du <i>Progrès</i> (n=3 843)	Cerner les espaces plus ou moins médiatisés et leurs sujets	Chercher des acteurs médiatiques et comprendre la retranscription du jeu d'acteurs	Appréhender des évolutions (notamment thématiques) sur la période 1997-2013
Cartes mentales (n=20)	Travailler sur de potentielles différences et points communs entre amont et aval Creuser l'attractivité ou non des espaces	Questionner trois groupes d'acteurs (gestionnaires, riverains et pêcheurs)	Dégager des représentations contemporaines des espaces de la rivière et de leurs fonctions
Campagnes d'entretiens : entretiens semi-directifs (n=119), entretiens exploratoires (n=6)	Travailler sur de potentielles différences et points communs entre amont et aval Investiguer différents thèmes comme les représentations de la qualité de l'eau, des barrages...	Questionner quatre groupes d'acteurs (gestionnaires, riverains, agriculteurs et pêcheurs) Evaluer les pratiques des jeunes	Comprendre les pratiques contemporaines de la rivière, en les comparant notamment avec les utilisations historiques établies par M. Cottet (2010) Etablir certaines attentes ou demandes sociales en lien avec la rivière ainsi que des formes d'attachement.
Archives : Archives nationales, Bibliothèque nationale, AD Ain (séries S et M), et archives du <i>Fishing Club</i>, sources imprimées (<i>Au bord de l'Eau</i>, <i>Revue du Touring-Club de France</i>)	Interroger la continuité amont / aval Réfléchir entre les rives droite et gauche, à travers le trait d'union entre Bugey et Bresse	Appréhender les relations historiques entre les propriétaires ou usagers riverains et entre propriétaires et puissance publique (locale/nationale)	Intégrer les mutations sociales, économiques et culturelles à l'œuvre depuis le XIX ^e siècle, notamment via la pêche, la navigation et les usages réels ou projetés

Tableau 1. Synthèse des données recueillies en lien avec les objectifs

B. Les méthodes développées

Les données brutes ont fait l'objet de nombreux traitements pour devenir exploitables. Ces processus permettent la sauvegarde des données et la mise en œuvre de protocoles comparables et

reproductibles, en mêlant des approches inductives et déductives pour ajuster les hypothèses. Ils permettent de combiner des entrées quantitatives (notamment statistiques et cartographiques) et qualitatives sur des matériaux textuels et iconiques.

Le discours peut être analysé en se focalisant sur la pratique discursive (l'articulation de discours pour produire des textes), le texte (la réalisation linguistique du discours) et les pratiques sociales (le moule des pratiques discursives) (Fairclough 1995 ; 2010). Cette approche du discours par le micro étudie le contexte plus global des représentations, des attitudes et des pratiques. Les discours tenus à l'égard de la rivière d'Ain se prêtent à la mise en œuvre **des techniques quantitatives dites d'analyse de contenu et d'analyse de données textuelles**, en complément **de méthodologies plus qualitatives** (Le Lay 2013). Ces deux techniques permettent de mesurer les points communs dans les discours mais aussi de mettre en lumière des contrastes. Elles permettent d'allier une approche centrée sur l'individu (notamment lors de l'entretien) avec une entrée sur les traits partagés à l'échelle d'un groupe social.

1. **L'analyse de contenu** est définie par Berelson (1952) comme « *une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication* ». Elle demande notamment la formulation d'hypothèses explicites, le développement de catégories d'analyses pertinentes et une collecte objective et systématique de l'information pour tester les assertions initiales (Moodie 1971). Ainsi, la catégorisation et le codage des articles sont un processus qualitatif, quand le décompte de ces catégories permet des analyses statistiques (Boholm 2009). Différentes catégories sont proposées et l'opérateur code en présence / absence chacun des thèmes à évaluer.
2. **L'analyse de données textuelles** se fonde sur les mots, mais aussi les discours en insérant les textes dans des réseaux de sens et des contextes d'énonciation. Les discours sont le reflet de relations ou d'interactions sociales. La réflexion ne s'effectue plus seulement à l'échelle de l'entretien comme dans l'analyse de contenu, mais considère chaque mot comme un individu statistique. Deux logiciels *open-source* ont été mobilisés : *TXM* et *IRaMuTeQ*. La plateforme *TXM* et le logiciel *IRaMuTeQ* proposent des concordanciers, des index, des tables lexicales, des traitements multivariés (AFC, *clustering* hiérarchique) et probabilistes (score de spécificités) avec les variables caractérisant chaque texte du corpus.
3. Par ailleurs, **une cartographie** à partir de données qualitatives est proposée afin de mieux mesurer l'inscription spatiale des discours.

Les entretiens ont été enregistrés, retranscrits, codés en analyse de contenu et importés sous la plateforme *TXM* et *IRaMuTeQ*. Les cartes mentales ont été numérisées et traitées via un système d'information géographique (SIG), permettant une cartographie des espaces selon leurs fonctions et

leurs valeurs. Le corpus de presse quotidienne régionale a été toiletté, codé et importé dans la plateforme *opensource TXM* et dans le logiciel *IRaMuTeQ*.

Ainsi, des développements méthodologiques autour de la transcription d'entretiens, de l'import de corpus dans des logiciels textométriques et du traitement de corpus numériques ont été réalisés.

Synthèse des matériaux et des méthodes

- Un recueil de matériaux divers (entretiens, cartes mentales, presse, archives, photographies...)
- Des corpus majoritairement numériques
- Une étude sur l'ensemble du linéaire de la rivière d'Ain
- Une appréhension du contemporain et du passé à travers deux périodes majeures (du XIX^e siècle au début du XX^e siècle et 1997 à aujourd'hui)
- Une réflexion sur la diversité des modes d'habiter à travers une variété de groupes d'acteurs
- Une approche quantitative et qualitative pour distinguer le commun du singulier

II. Les principaux résultats et des éléments de discussion

Cette partie étudie la rivière d'Ain au prisme de la continuité et de la discontinuité, des points communs et des différences, des inerties et des ruptures, à travers trois composantes de son système : les espaces (A), les sociétés (B) et les temporalités (C).

A. La rivière d'Ain fragmentée

Penser la **dichotomie amont / aval** pour décrire le fonctionnement contemporain de la rivière d'Ain est aisé, tant les coupures administratives et les ouvrages confirment son existence. Toutefois, cette hypothèse de bipartition ne permet pas de relater la **diversité des représentations** à l'œuvre : l'Ain apparaît comme **une mosaïque** organisée autour de **quatre ou cinq patrons spatiaux** (Figure 1).

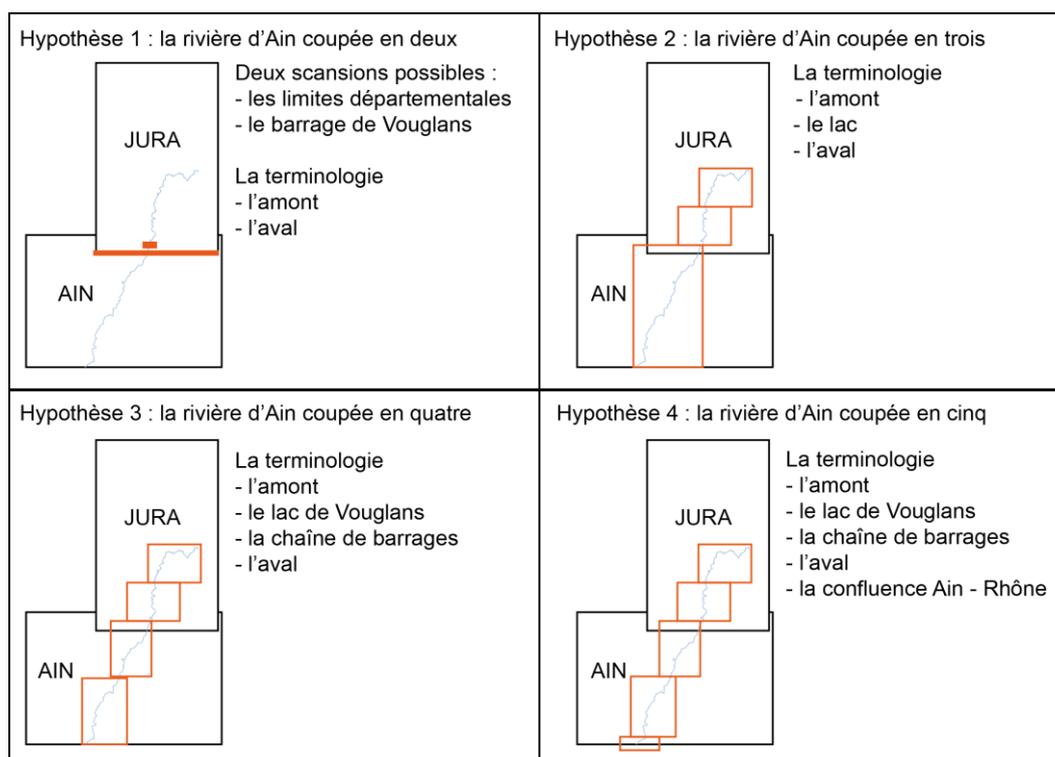


Figure 1. La structuration spatiale de la rivière d'Ain dans sa dimension longitudinale : différents patrons spatiaux à prendre en compte

Si la structuration en deux parties reste pertinente, d'autres logiques spatiales se surimposent à des échelles plus fines et doivent être prises en compte en termes de pratiques et de représentations contemporaines de la rivière d'Ain.

▪ *Une rivière coupée en deux ?*

Le premier postulat est fondé sur **les limites administratives** entre **deux départements** et **deux régions différentes**. L'hypothèse administrative est en partie confirmée par les structures de gestion, comme les deux directions départementales et territoriales (DDT) impliquées. De même, dans le département du Jura, le conseil départemental joue un rôle d'animation pour le *contrat de rivière* et emploie un chargé de projet sur la Haute Vallée de l'Ain. Le rôle joué par le *conseil départemental* de l'Ain est différent du fait de la place du *Syndicat de la Basse Vallée de l'Ain* (SBVA) et du *Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux* (SAGE) à l'aval du barrage d'Allement. Cette dualité a pu poser des problèmes dans le passé. « *Il y avait des relations tendues au sein de la cellule d'alerte entre le conseil général du Jura et la basse vallée, au sein du SAGE aussi. Pour le SAGE, en 2003, ça avait posé des... Il y avait une grosse opposition* » (entretien c10). Cette dualité s'estompe petit à petit :

- le conseil départemental du Jura est associé à la cellule d'alerte de l'Ain en 2003,
- le renouvellement de la CLE de la basse vallée a permis l'entrée de membres représentant les intérêts du Jura (conseil départemental et DDT) en 2009,
- le SBVA participe aux réflexions autour du contrat de rivière dans le Jura notamment depuis 2011,
- une charte interdépartementale de la gestion de la vallée de l'Ain est élaborée en 2013.

Le 17 avril 2014, un représentant du conseil départemental du Jura nuance ce propos positif de mise en relation : l'« *absence d'instance interdépartementale* » et les « *instances n'abordant que les conflits d'usages et ne permettant pas de créer des liens de solidarité entre la basse et la haute vallée* », cela « *contribue au maintien d'«idées reçues»* ». Ainsi, si des personnes relais sont clairement identifiées et tentent de lutter contre la méconnaissance de l'autre, les relations esquissées doivent trouver un équilibre en dehors des moments d'urgence ou de tensions.

Les *acteurs politiques* (notamment les élus) doivent s'emparer de l'enjeu de la continuité de l'eau, malgré la logique spatiale des maillages administratifs : l'amont et l'aval sont encore mis en regard dans les discours comme un ici et un ailleurs.

Peu de personnes fréquentent la rivière dans sa continuité ou ont même conscience de l'inscription spatiale du linéaire de la rivière d'Ain.

De même, les *politiques touristiques* apparaissent comme fragmentées : les panneaux sur le terrain (par exemple sur la Route des Lacs entre Pont-de-Navoy et Coiselet) ou les documents téléchargeables sur Internet tendent à se focaliser sur un département.

La coupure départementale apparaît encore comme une discontinuité, malgré la volonté d'*acteurs relais* pour favoriser la communication.

Cette délimitation recoupe en partie celle impliquée par le **barrage de Vouglans** qui se situe dans le Jura, à une dizaine de kilomètres de cette césure politique. « *Sur le Jura, Vouglans, c'était*

clairement le départ de la politique touristique du Jura. C'est vraiment la base, donc c'est pour ça aussi qu'il y a eu si longtemps cette opposition entre Jura et basse vallée. Oui, il y a des enjeux qui dépendent beaucoup de Vouglans » (entretien c10). Dans ce contexte, Vouglans devient un espace où s'affrontent **deux représentations et deux modèles économiques** autour de la rivière d'Ain. « Vouglans, ce sont vraiment des gros conflits d'usage entre, justement, les activités touristiques côté Jura et la perception que les Jurassiens ont de Vouglans, du lac de Vouglans, parce qu'ils ont toujours vécu avec, enfin quasiment, ça fait longtemps qu'il est là, ce lac, et puis du coup, les attentes des acteurs de l'aval » (entretien c09).

Les tensions mentionnées sont notamment illustrées autour de la mobilisation de la « **cote touristique** » du lac de Vouglans, expression citée à 59 reprises dans le corpus de presse au cours de la période 1997-2013. « Le débit de la rivière d'Ain se maintient à 12 m³ par seconde. Le barrage de l'Allement lâche plus qu'il ne reçoit. Et la cote touristique de Vouglans, le grand pourvoyeur d'eau, est encore inférieure de 7 mètres à la normale. Au soulagement des agriculteurs, le comité sécheresse n'a pas pénalisé le maïs » (Le Progrès, 06/07/2011). Ce dispositif apparaît aussi dans les entretiens. « Eux, ils veulent maintenir un niveau d'eau pour Vouglans, pour le tourisme. Il y a une cote. Nous, on appelle ça la cote hystérique, eux, ils appellent ça la cote touristique, mais oui, c'est de l'hystérie, parce que le barrage, ce n'est pas parce qu'il manque trente centimètres d'eau que les gens ne vont pas pouvoir faire du bateau. Voilà, l'eau appartient à tout le monde. C'est un bien qui ne peut pas appartenir à quelqu'un » (entretien c21). Cet acteur fait mention à l'eau « patrimoine de la nation » telle qu'elle est définie dans la loi sur l'eau de 1992¹ : il questionne *une potentielle appropriation de l'eau* par l'amont en période estivale du fait de la rétention d'un certain volume d'eau à portée touristique, au moment où différents humains et non-humains ont des besoins en eau. La ressource est alors sous pression. La cote touristique se caractérise par *un compromis en période estivale* entre un débit (d'étiage), une température de l'eau ainsi qu'une ressource économique à la fois hydroélectrique et touristique.

Ainsi, Vouglans peut incarner *un espace conflictuel* où différentes représentations de la ressource en eau s'entrechoquent. Mais Vouglans n'est pas seulement une rupture : il s'avère être *un nœud ou une interface* en concentrant les eaux de la haute vallée de l'Ain et en favorisant leur circulation à un certain moment et d'une certaine façon. De nombreux entretiens individualisent cet espace qui crée *des débits anthropiques*, donnant l'impression d'une vallée entièrement aménagée, dans cet espace qui ressemble davantage à un lac qu'à une rivière.

Ainsi, l'utilisation des termes « amont » et « aval » peut recouvrir deux significations différentes, certes proches, correspondant soit aux limites départementales soit au barrage de Vouglans. « Alors vous avez deux rivières d'Ain : vous parlez de la rivière d'Ain aval ou de la rivière

¹ Loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau.

d'Ain amont ? Nous, dans l'Ain, on a deux rivières. On en a trois, on va dire, ce sont des baignoires maintenant, ce sont des retenues de barrage. Pour nous, ce sont des baignoires » (entretien c21).

▪ *La rivière d'Ain : du trois en un ?*

Une deuxième hypothèse propose l'existence de **trois zones** en mettant en regard l'amont, le lac de Vouglans et l'aval. Dans *Le Progrès*, les articles témoignent d'une surreprésentation de l'aval et de Vouglans, lors d'un codage à l'échelle de l'article (Figure 2). Cette différence peut s'expliquer par l'urbanisation inégale de l'espace ou des enjeux publicisés moins nombreux à l'amont.

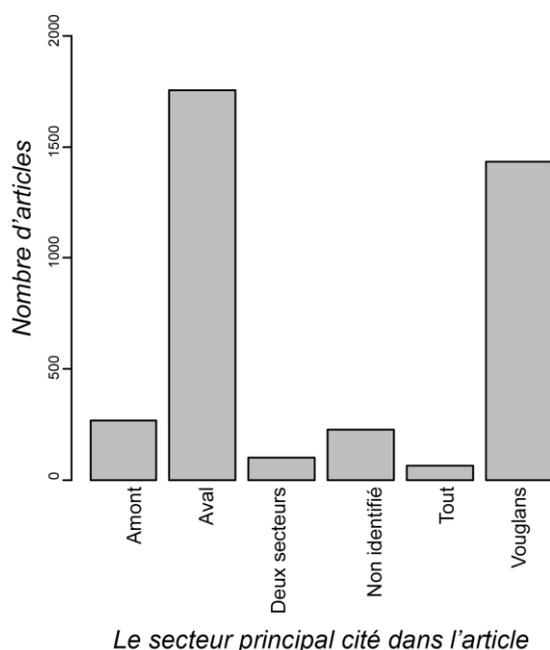


Figure 2. La surreprésentation de l'aval et de Vouglans à l'échelle des articles de presse (n=3 843)

Une analyse factorielle des correspondances (AFC) a été menée sur les 100 000 mots les plus cités du corpus de presse. L'analyse de données textuelles de la presse montre que les discours autour de Vouglans (du côté négatif) se distinguent très fortement, sur l'axe F1, de ceux portés sur l'amont et sur l'aval de la rivière d'Ain (du côté positif) (Figure 3). En outre, l'axe F2 tend à rapprocher les discours sur Vouglans et l'aval, en les distinguant des propos tenus sur l'amont. Cette différenciation s'explique par *le caractère lacustre* de cet espace et par l'ampleur des activités nautiques pratiquées (notamment la baignade, l'aviron, la voile, la plongée...). *Les discours de l'amont* restent marqués par les activités de pêche, la qualité de l'eau ainsi que l'assainissement (côté positif de l'axe F2). *Ceux de l'aval* portent davantage sur les structures et modalités de gestion (le SIVU, la CLE ou le SAGE), des événements festifs la pêche et la qualité du milieu (galets, rives ou lônes) (côté négatif de l'axe F2).

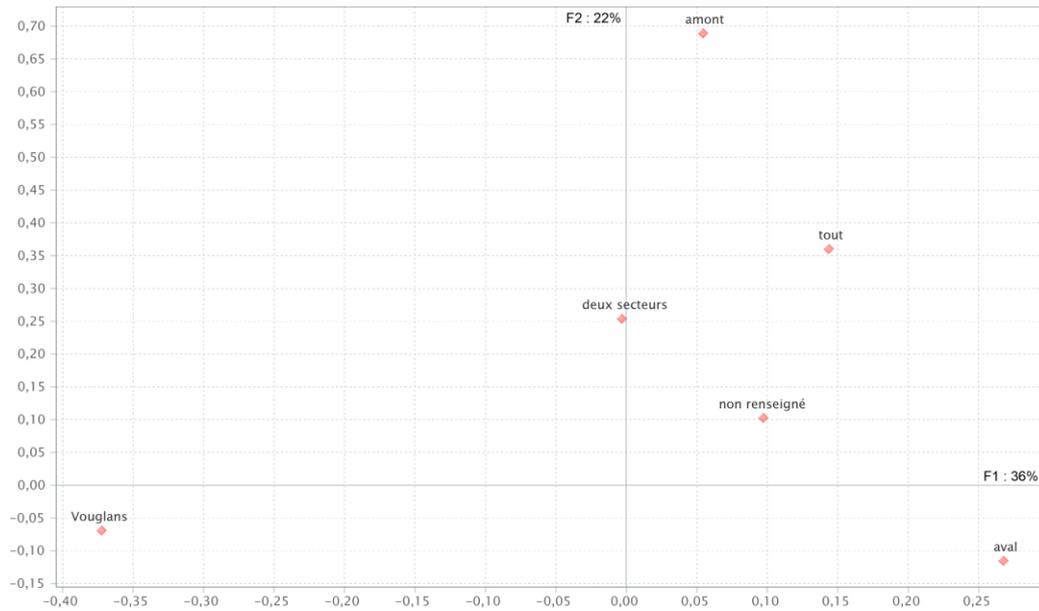
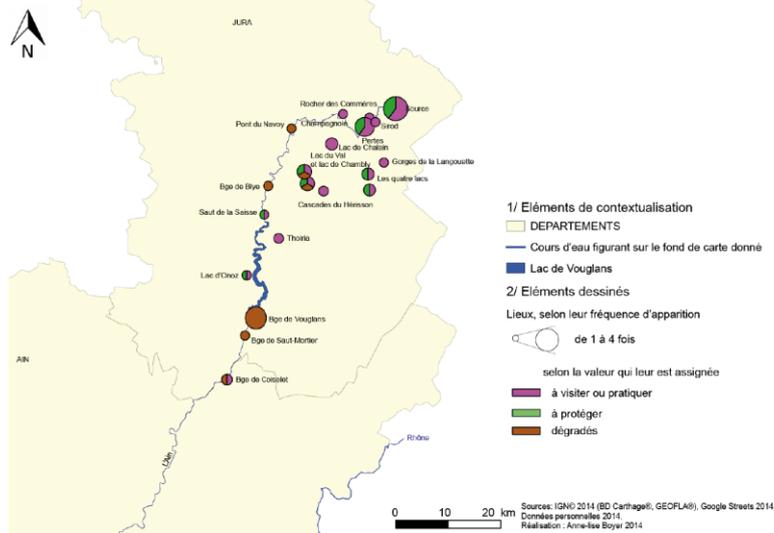


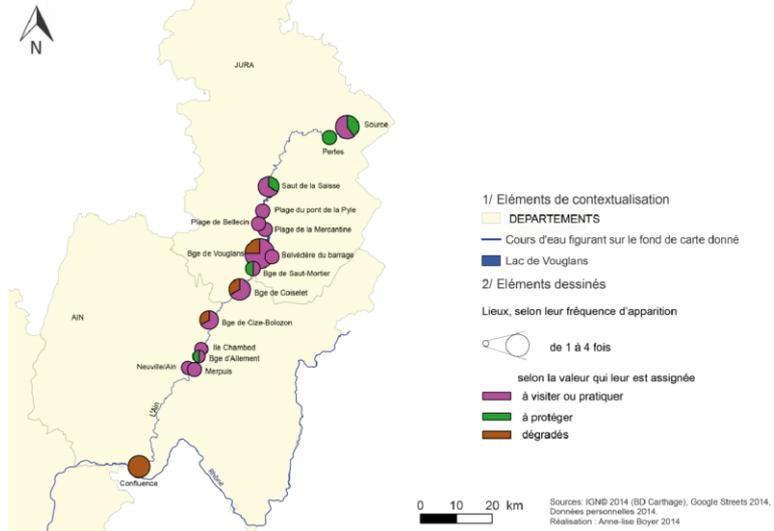
Figure 3. Une différenciation entre lac et rivière (AFC menée sous *TXM* sur le corpus de presse)

A partir de ce constat, le corpus d’entretiens sur la qualité de la rivière d’Ain (dit corpus c d’entretiens) a fait l’objet d’une partition en trois sites (amont, Vouglans et aval) et en trois groupes d’acteurs (pêcheurs, gestionnaires et riverains). Vingt des trente enquêtés se sont livrés à des réflexions grâce à des cartes mentales sur les espaces vécus de la rivière, leur valorisation et le sentiment d’attachement (Cartes 1).

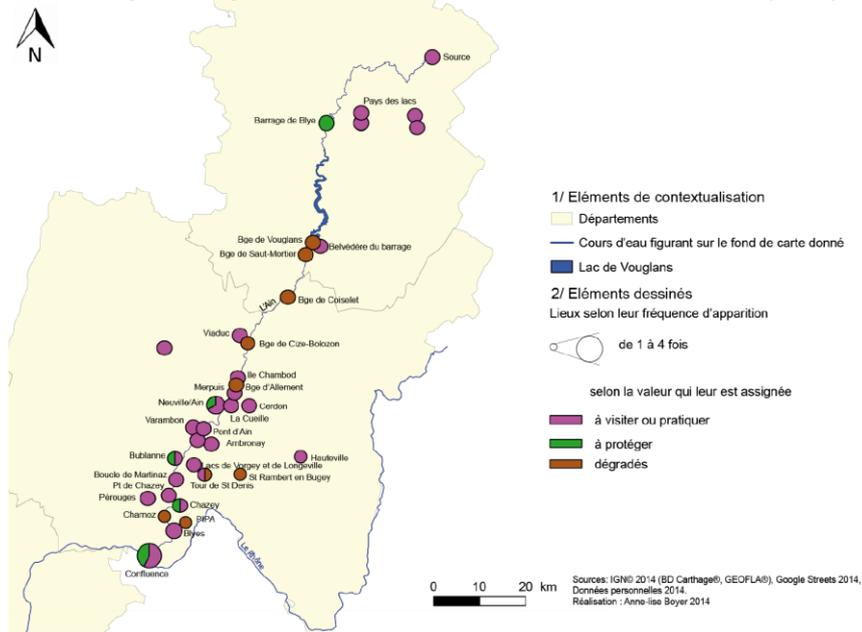
a / Les espaces représentés dans les cartes mentales de l'amont (n=5)



b / Les espaces représentés dans les cartes mentales autour de Vouglans (n=5)



c / Les espaces représentés dans les cartes mentales de l'aval (n=10)



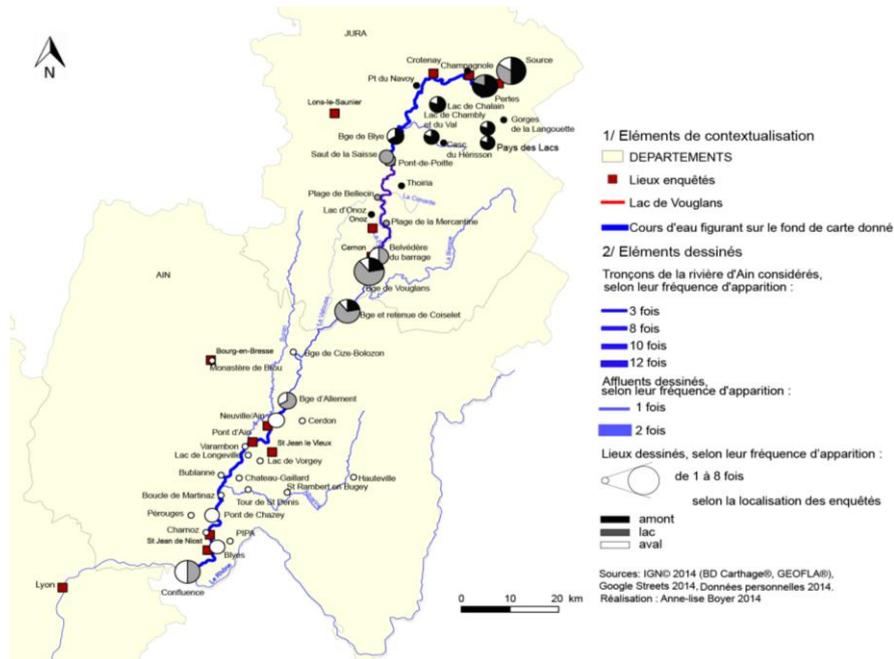
Cartes 1. Les contrastes entre les représentations de l'espace dans les cartes mentales (n=20)

Les cartes mentales témoignent de **représentations différentes des espaces identifiés de la rivière d'Ain en fonction du lieu de l'enquête**. Les cartes proposées par des acteurs de l'amont ne proposent pas de représentations d'espaces situés à l'aval de Coiselet. En outre, à l'aval de Vouglans, peu d'espaces (uniquement Saut-Mortier et Coiselet) bénéficient de mentions. Par conséquent, *les enquêtés de l'amont présentent une concentration des espaces évoqués, Vouglans apparaissant comme un verrou*. En outre, ils ont tendance à citer de nombreux espaces qui ne se situent pas *stricto sensu* au bord de la rivière d'Ain : cette logique ne semble pas pouvoir être reliée à une approche de l'eau, à l'échelle du bassin versant. Il s'agit davantage d'une représentation esthétique, affective et patrimoniale des espaces de l'eau, amenant à un inventaire des autres espaces aquatiques dignes d'être visités ou d'être protégés. Cette liste montre *la difficulté pour certains habitants à se projeter dans le linéaire d'un cours d'eau* : les associations d'idées s'effectuent autour de l'eau et des paysages valorisés, en ne se limitant pas à la rivière d'Ain. Cette logique se retrouve aussi à l'aval : les dessins se portent alors non seulement autour de paysages de l'eau mais autour de ceux qui sont appréciés. Si les personnes interrogées à l'amont tendent à se focaliser sur l'amont, les enquêtés du lac de Vouglans et de l'aval citent des espaces répartis sur tout le linéaire de la source à la confluence. Autour du lac de Vouglans, les enquêtés dessinent des espaces « naturels » emblématiques, mais tendent aussi à davantage représenter les barrages et les espaces touristiques nés de la retenue de Vouglans à travers les différentes plages. Enfin, *à l'aval, aucun site majeur ne s'impose*, même si la confluence est citée quatre fois : cette structuration des représentations spatiales génère un éparpillement des espaces évoqués dont les mentions sont souvent liées à des expériences individuelles. Par conséquent, la rivière d'Ain n'est pas représentée à travers les mêmes sites selon les espaces enquêtés et selon les vécus individuels des interrogés.

Au niveau des valeurs attribuées, les espaces à visiter (en rose) ou à protéger (en vert) concernent une vingtaine de sites, ce qui est relativement élevé et témoigne d'**un certain attachement**. De même, ces deux couleurs (rose et vert) ont davantage été utilisées que le marron : **une valorisation des paysages de la rivière** doit être soulignée. Cependant, un même site peut faire *l'objet de lectures paysagères différentes selon les individus*, comme le montrent les exemples du barrage de Blye (tantôt à protéger, tantôt dégradé) ou de la confluence avec le Rhône (parfois dégradée malgré une méconnaissance avouée du site, à visiter et à protéger). De même, si le barrage de Vouglans apparaît comme dégradé, les paysages lacustres visibles depuis le Belvédère sont valorisés, témoignant d'*une ambivalence des représentations sur un même site*. Le lac a donc une valeur esthétique et/ou patrimoniale qui n'est toutefois pas reliée au barrage. Par conséquent, les cartes mentales font apparaître **une surreprésentation des espaces valorisés positivement**, même si **des représentations ambivalentes** à l'égard de certains espaces se manifestent.

▪ *La rivière d'Ain fragmentée en quatre*

En agrégeant les données des vingt cartes mentales, la rivière d'Ain peut être partitionnée en quatre (Carte 2) : **a) des sources à Pont-de-Poitte**, un secteur souvent cité, **b) de Pont-de-Poitte à Vouglans**, un espace qui s'individualise notamment à cause de son caractère lacustre, **c) la chaîne de barrage de Vouglans à Allement**, où les barrages de Coiselet et d'Allement sont les seuls espaces régulièrement nommés et où les paysages de la rivière sont très peu décrits, et **d) à l'aval d'Allement** où de nombreuses communes sont mentionnées et où la Confluence semble bénéficier d'un fort attrait.

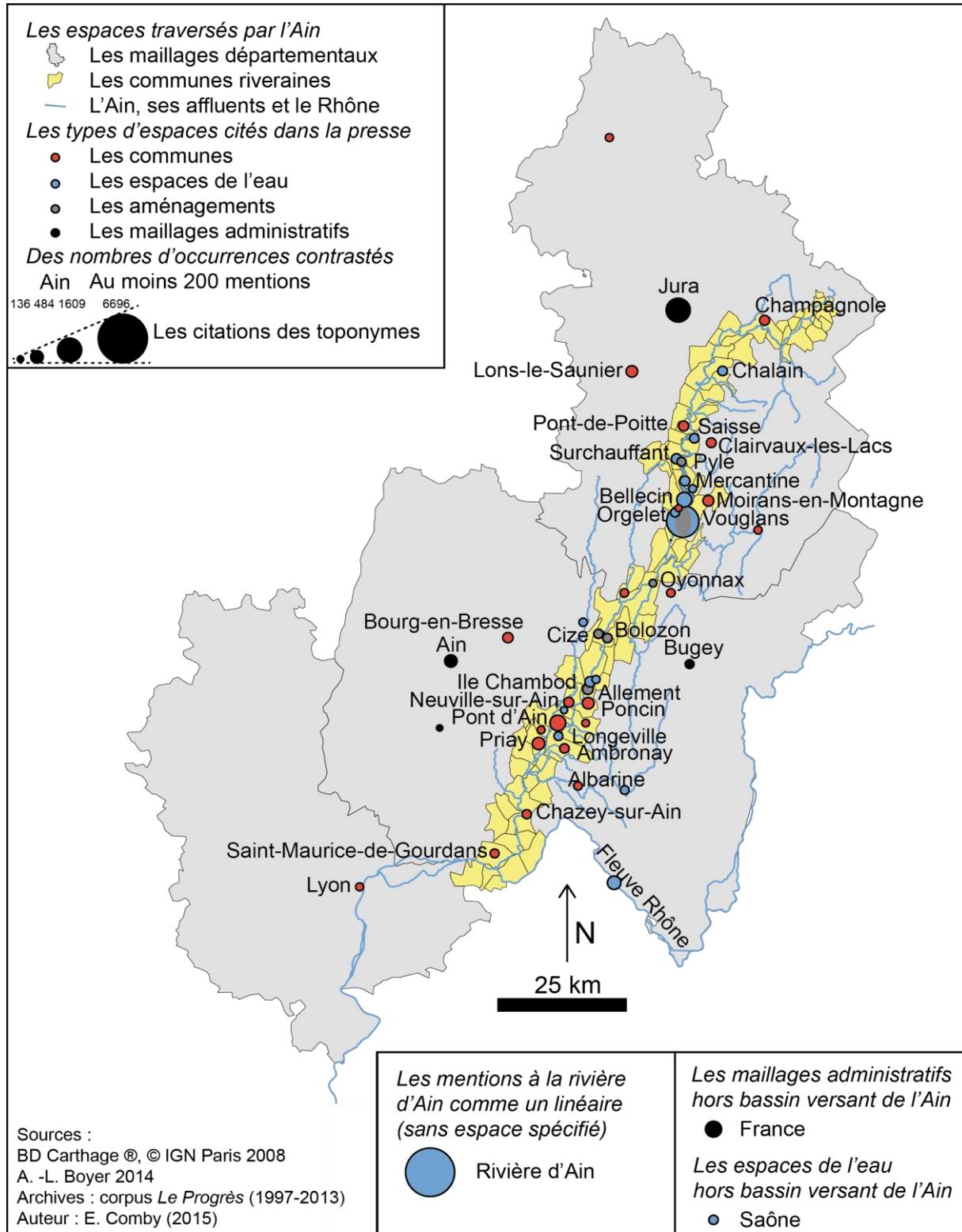


Carte 2. Quatre tronçons de la rivière d'Ain d'après les cartes mentales (n=20)

L'espace le plus évoqué est le barrage de Vouglans, justifiant son statut de « cœur » pour la gestion de l'eau de la rivière d'Ain : il est représenté huit fois, sans contraste selon le lieu de l'entretien. Quatre autres espaces sont clairement identifiés, à savoir les sources de l'Ain, les pertes de l'Ain, le barrage de Coiselet et la Confluence. Ainsi, parmi les cinq sites les plus cités sur les cartes mentales, trois sont liés à l'écoulement « naturel » de l'Ain et deux sont dus à des barrages. Conformément à la consigne donnée lors de l'entretien, la plupart des interrogés se focalisent sur le linéaire de la rivière d'Ain sans appréhender les affluents.

Les toponymes cités dans la presse au moins 130 fois permettent de confirmer le constat réalisé autour des quatre espaces délimités dans les cartes mentales (Carte 3). Si les quatre tronçons sont identiques, **la hiérarchisation des espaces n'est pas exactement la même**. Ainsi, deux espaces sont particulièrement cités, à savoir le tronçon Pont-de-Poitte barrage de Vouglans (dit le secteur b) et le périmètre du SAGE basse vallée de l'Ain (dit le secteur d). L'amont (dit le secteur a) est beaucoup

plus discret que dans les cartes mentales (Cartes 1 et 2). Comme dans les cartes mentales, le secteur dit c correspondant à la chaîne de barrage est très peu mentionné.



Carte 3. Les toponymes de l'Ain dans la presse, le reflet d'une quadripartition ? (n=1 348 741)

Sans surprise, le toponyme le plus cité dans le corpus de presse est « Ain » au sens *de rivière d'Ain* (distinguée du département de l'Ain) avec 6 696 mentions. Viennent ensuite Vouglans (2 899 reprises, sans désambiguïsation entre le lac et le barrage), le département du Jura (1 609 fois), la France (799), Pont d'Ain (688), Bellecin (615), le fleuve Rhône (507), puis le département de l'Ain (484), Priay (427), Poncin (375), Lons-le-Saunier (371), Orgelet (339), Moirans (324), Allement (314), Chambod (303)... Ainsi, *les deux départements* jouent un rôle considérable dans les discours : le poids plus fort du Jura peut s'expliquer par l'important investissement du conseil départemental autour des enjeux de la rivière d'Ain. *Les espaces de l'eau* identifiés se situent majoritairement sur le linéaire de l'Ain, notamment autour de Vouglans avec Bellecin, Mercantine et Surchauffant... L'Albarine, le Suran et la Bienne sont les trois seuls affluents avec au moins 120 citations. Les termes de « source » et de « confluence » n'apparaissent pas sur cette carte, puisqu'il ne s'agit pas de toponymes : il faut souligner qu'ils sont faiblement mentionnés, à savoir 46 fois pour la source de l'Ain et vingt-neuf pour la confluence Ain-Rhône. Enfin, aucune commune ne s'impose comme un cœur concentrant les citations, malgré des surreprésentations : *les préfectures* apparaissent comme les villes hors linéaire qui jouent un rôle certain dans l'appréhension de la rivière d'Ain, confirmant le rôle du maillage départemental.

A partir des résultats de l'enquête sur la qualité de la rivière d'Ain et de l'analyse de la presse, l'échantillonnage des entretiens a été ajusté autour **de quatre espaces différents**, à savoir *l'amont* (c'est-à-dire des sources à Pont-de-Poitte), *le lac de Vouglans* à partir de Pont-de-Poitte jusqu'au barrage, *la chaîne de barrages* et *l'aval* (entre le barrage d'Allement et la confluence Ain – Rhône, recoupant le périmètre du SAGE).

Ce constat est confirmé par une analyse du corpus sur les barrages (dit corpus a) qui comprend soixante entretiens. Elle permet d'identifier les propos surreprésentés des acteurs en fonction des quatre secteurs.

- *Le vocabulaire de l'amont* se distingue par les champs lexicaux de la pollution de l'eau (lisier, épandage), d'activités productives souvent historiques et parfois patrimonialisées (forges, papeterie, comté), de la pêche (fédé, *no-kill*, poisson, mouche, truites), par des sites emblématiques (sources, pertes, Champagnole, Syam, Sirod, Bourg-de-Sirod, Pont-du-Navoy, Blye...) et d'autres cours d'eau (Serpentine, Loue, Doubs).
- Les mots utilisés autour *de Vouglans* insistent sur les loisirs (Bellecin, Orgelet, plages, port, Mercantine, touristes, base, anneaux, jet-ski, activité, plaisance, activité, nautiques), l'histoire du site (chartreuse, Vaucluse, vallée), l'ouvrage (barrage, lac, retenue), son intérêt économique (taxe, euros, touristique, saison, développement) et sur différentes modalités de gestion (Natura 2000, Conseil Général, cote, niveau, région, communautés).
- Les termes utilisés dans *la chaîne de barrages* insistent sur les différents ouvrages (Coiselet, Cize-Bolozon, Allement), sur des affluents de la rivière d'Ain (Bienne, Oignin),

sur des paysages (lône, île), sur la faune (cygne, ablette, écrevisses) et sur les modalités de transports notamment historiques pour la traversée (barque, radeau, viaduc, pont).

- Enfin, les mots de *la basse vallée* se rattachent au thème de la vallée du Rhône (Rhône, nucléaire, autoroute), à l'hydro-géomorphologie (sédiment, débit, mètre cube, lit), aux aménagements de la rivière d'Ain (barrage, EDF, lâcher, écluse), aux écosystèmes (milieu, oxygène, peuplier, classé, naturel, espèce), aux eaux souterraines (nappes phréatiques, puits) et à l'agriculture (maïs, irrigation).

Ainsi, **des préoccupations très contrastées** se font jour.

Secteurs	Fonctions	Quelques mots spécifiques choisis ² (score supérieur à 5)
Amont	Riverains	Gardien, forges, purin, porcherie, origine, plateau...
	Acteurs du tourisme	Territoire, clients, camping, arbre, cascades, office, collectivités, loueurs, cylindres, pertes, sentiers, canoës, lecture, curiosités, interprétation, partenariat, saison, juillet, randonnée...
	Pêcheurs	Pêche, rivières, poisson(s), truite(s), comté, fédération, mouche, ombre(s), pêcher, caches, tribunal, droit, association, linéaire, système, ONEMA...
	Agriculteurs	Source, papeterie, Serpentine, épandage, pertes, normes, moulin, balade, moto, repoussé, érosion, saut, cascade, saule, cartographie...
Vouglans	Riverains	Lac, commune(s), moutons, chartreuse, taxe, base, vallée, développement, communautés, Natura 2000, construire, plage, Conseil, Vaucluse, agence, séjour, zone, urbanisme, lynx, postale(s), barrages, conflits, lotissement, portail, Adapemont, orchidées, Clairvaux, projet, territoire, réservoir...
	Acteurs du tourisme	Lac, port(s), gens, vrai, places, anneaux, saison, bateaux, vue, locaux, authenticité, plage, plaisance, baignade, mer, activité, infos, utilisatrice, ponton, risque, départ, proposer, visite, niveau...
	Pêcheurs	Retenue, cote, moules, jet-ski, écrevisses, pêche, silure, cannes, garde, nuisibles...
	Agriculteurs	Lac, terres, roche, respectueux, vivre, envie...
Chaîne	Riverains	Pont, écoulement, radeaux, photo(s), construction, gué, barrage, poteau, toboggan, clef, rocher, attentifs, ordonnance, suspendu, tuyaux...
	Acteurs du tourisme	Ile, lône, pédalos, bâtiments, viaduc, vélos, zone, recréer, poteaux, roches, loisirs...
	Pêcheurs	Pêche, pêcher, écrevisse(s), tube, barques, prédateurs, silure, ablettes, cygne(s), cormoran, sociétés, détruit, barrage, poissons, brochets, Bienne, AAPPMA, timbre, corégones, herbes...
	Agriculteurs	Préoccupation, musée, électriques, barrage, polluée, joli...
Basse vallée	Riverains	Cours, lône, famille, discours, époque, rivière, vorgine, nager, biotope, Clavel, DICRIM, marinière, passeur, terrains, savoir, puits...
	Acteurs du tourisme	Lâcher, retenir, débit, municipalité, Etat, kayak, minimum, info, mine...
	Pêcheurs	Sédiments, mètres, fréquentation, oxygène, rivière, EDF, barrages, éclusées, flotte, maïs, truites, seuils, cubes, SAGE, nappes, signe, pire, débits, marnages, études, hydroélectricité, épuration, massacre, tue, fil, piscicole, voyage, espèces, phréatiques, naturel, efforts...
	Agriculteurs	Nappe, Rhône, cubes, litres, mètres, enfoncement, irrigation, lit, millions, phréatiques, classés, militaire, gestion, syndicat, siècles, azote, digue, pompe, concept, produit, américain, CREN, piles, seconde, luzerne, protéines, réalimente, milieu, hectares, vitesse, confluent...

Tableau 2. Les mots les plus spécifiques aux différents groupes d'acteurs en fonction de l'espace dans le corpus sur les barrages dit a (scores de spécificité calculés sous TXM)

² Afin d'assurer l'anonymat des interrogés, les toponymes (notamment les communes ou les lieux-dits) et les noms de personnes ont volontairement été tus dans cette liste de mots.

Dans le corpus a, les soixante enquêtés sont identifiés en fonction de leur rôle (« P » pour pêcheurs, « T » pour acteurs du tourisme, « A » pour agriculteurs et « R » pour riverains) suivi de leur localisation (« am » pour amont, « v » pour Vouglans, « c » pour chaîne de barrages et « bv » pour la basse vallée de l'Ain). Ces deux variables permettent de rassembler les soixante entretiens en seize catégories. Une étude des mots les plus spécifiques à ces seize catégories permet de mieux comprendre leur singularité : elle montre quels mots sont surreprésentés statistiquement dans les dires de quels acteurs (Tableau 2).

Les 100 000 mots les plus cités ont fait l'objet d'une AFC sous TXM pour savoir si l'espace (indiqué par des cercles) ou le type d'acteur (mis en valeur par la couleur de la police) sont les plus structurants dans les discours.

Les entretiens du corpus a se rassemblent davantage autour **de critères spatiaux** que de critères d'appartenance à une catégorie d'acteurs (Figure 4). Seuls les acteurs du tourisme témoignent d'une proximité certaine sur le plan factoriel de l'AFC. L'amont et la chaîne de barrages présentent des discours relativement homogène, avec peu de disparités en fonction des acteurs étudiés. Toutefois, le tableau 2 permet de nuancer ce propos : si *l'espace joue un rôle déterminant*, le vocabulaire employé semble également fortement lié *au rapport des acteurs avec la rivière, et notamment aux fonctions* qu'elle assure.

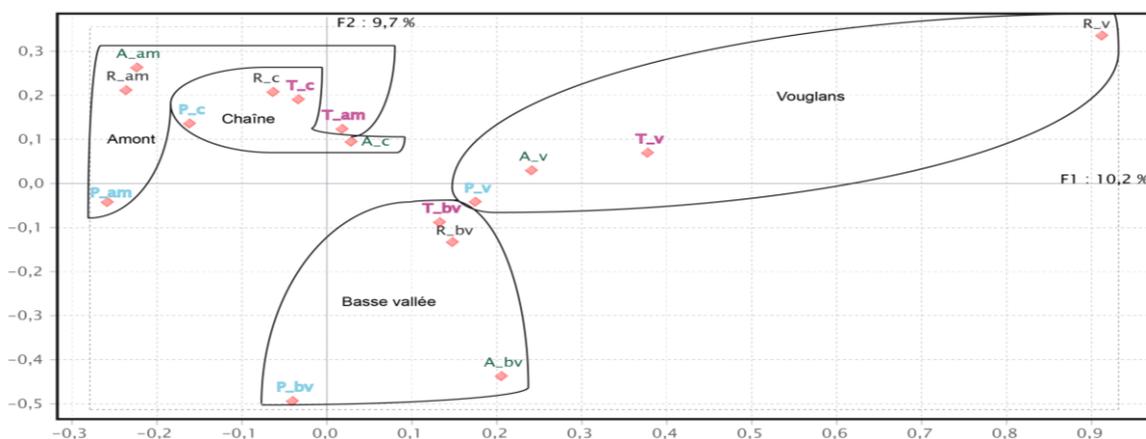


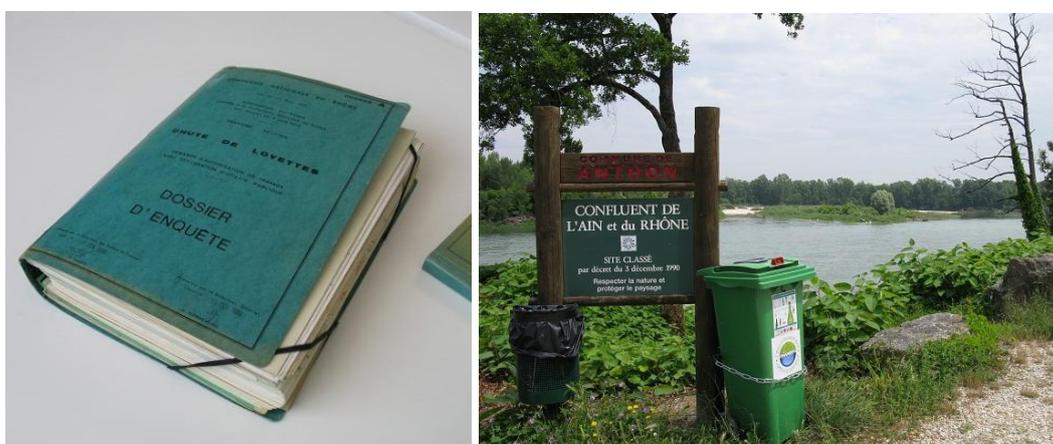
Figure 4. L'espace, critère déterminant dans l'organisation des discours (AFC réalisée sous TXM sur le corpus a)

▪ *Le tropisme rhodanien de l'Ain ou un cinquième fragment ?*

Le Rhône est le septième toponyme le plus cité dans la presse, témoignant du lien fort entre la rivière d'Ain et le fleuve. La rivière d'Ain et ses aménagements sont représentés comme permettant de soutenir les étiages estivaux du Rhône, notamment dans le cadre d'une vallée nucléarisée, d'écarter la lame d'eau lors des crues grâce au stockage offert par le barrage de Vouglans et d'offrir des habitats

potentiels à des espèces faunistiques et floristiques. Toutefois, le risque (certes faible) de rupture au niveau du barrage de Vouglans invite à une prise en compte de l'ampleur probable de conséquences.

La confluence Ain – Rhône peut être considérée comme **un cinquième espace**, appréhendé actuellement dans le cadre d'un projet de recherche OHM Vallée du Rhône dénommé « DISRUPT » et porté par Y.-F. Le Lay. En effet, la confluence apparaît dans certains discours comme un haut lieu de la défense de l'Ain. « *Elle est suffisamment aimée pour qu'il y ait des collectifs qui se montent... contre le barrage à la confluence de l'Ain et du Rhône* » (entretien c10). Ce projet de Loyettes fait la jonction entre les propos sur l'Ain et ceux sur le Rhône. « *C'est que la CNR avait trois projets pour faire des barrages à la confluence et d'ailleurs, il y a un ministre qui était venu à l'époque, Crépeau, je crois, pour classer la confluence, il ne faut pas l'oublier* » (entretien c21).



Photographies 1. Du projet de Loyettes au classement de la confluence de l'Ain et du Rhône (La photographie de gauche a été prise aux Archives départementales du Rhône en septembre 2015 et celle de droite à Anthon en juin 2015)

Certaines pratiques spécifiques à cet espace ont pu être montrées du doigt, lorsqu'elles génèrent des débris ou rendent plus complexes des activités familiales. Cet espace de la confluence témoigne d'une valorisation, illustrée par le « site classé », même si des craintes quant à des pratiques et des dégradations se manifestent.

Enfin, **le Rhône** serait synonyme d'une dégradation plus forte qui épargnerait en grande partie la rivière d'Ain. « *Je ne sais pas si je peux comparer la rivière de l'Ain au fleuve du Rhône, mais... Déjà, la rivière de l'Ain c'est un peu moins aménagé, moins développé que le Rhône* » (entretien b27). La **comparaison** tend à valoriser la petitesse qui serait garante de la qualité de la rivière d'Ain. « *Par exemple, ce n'est pas la même taille mais si on va comparer au Rhône, ou à la Seine, qui sont beaucoup plus grands, on n'a pas vraiment envie de se baigner dedans parce que l'eau, elle a une teinte un peu verdâtre voire marron parfois, alors que la rivière d'Ain, là où je vais en tout cas, elle est bleue et transparente. C'est pareil, même quand il y a du courant, elle a l'air toujours très fluide, alors que... il n'y a pas trop de vagues* » (entretien b10). Ainsi, le Rhône se présente comme un **anti-modèle**, celui à ne pas suivre, en termes d'aménagements et d'atteintes à l'écosystème. De même, par

association d'idées, le Rhône peut devenir un moyen d'évoquer la croissance de **l'agglomération lyonnaise**. « *Lyon Métropole, le nouveau statut administratif de Lyon et des environs n'aura pas de grands sentiments à l'approche de la rivière d'Ain de toute manière. Quand on voit que les poissons du Rhône sont tous assaisonnés par le PCB, non il va falloir... Il faut protéger la Dombes, il faut protéger la rivière. L'extension territoriale de Lyon Métropole et l'expansion économique de Lyon Métropole viendra forcément violenter la rivière, dans la mesure où la centrale nucléaire du Bugey est à proximité au bord du Rhône, dans la mesure où le parc industriel de la plaine de l'Ain est affamé de ressource en eau aussi, et dans la mesure où l'autoroute A42 vient se déverser quelque part sur les abords de la rivière aussi* » (entretien c24). Le développement de l'aire urbaine lyonnaise est elle aussi stigmatisée pour ses potentielles conséquences sur la rivière d'Ain³. Ce front d'urbanisation est associé au Rhône pour mettre en lumière des risques pour un cours d'eau qui apparaît comme menacé.

▪ *Une continuité historique*

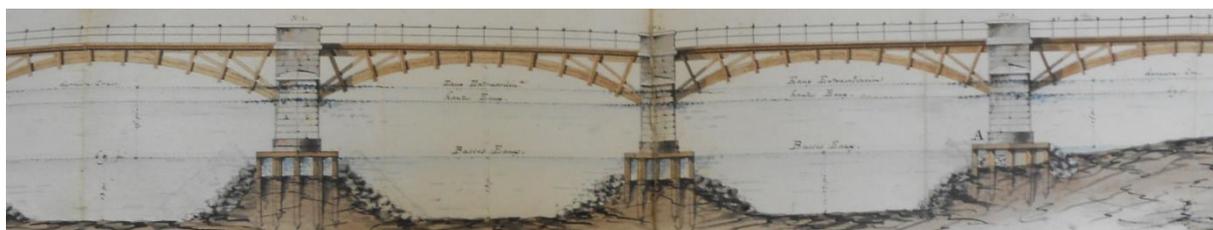
Ces différentes discontinuités sont récentes ; elles sont datées, même si leur chronologie varie, entre 200 ans et moins de trente ans. La création des départements à la fin de l'année 1789 découpe à partir des anciennes provinces de Bresse et de Bugey le département de l'Ain (Photographie 2). Les dénominations « rive de Bresse » et « rive de Bugey » restent courantes dans les textes au cours du XIX^e siècle. Les fleuves et rivières jouent un rôle essentiel dans l'identité des nouveaux départements. Bordé par la Saône et le Rhône, le département de l'Ain est amené à donner aux questions fluviales une importance prépondérante. La rivière d'Ain reçoit une attention très largement supérieure à son importance économique qui reste très inférieure à celle du Rhône et de la Saône, comme en attestent les revenus des bacs et octrois en l'An IX (1801). Le total du produit des bacs de la rivière d'Ain ne représente que 950 francs sur un total, pour le département, de 7808 francs. La rivière d'Ain sert alors à transporter essentiellement des pondéreux (bois venus du Jura, grains) jusqu'à Lyon. Pourtant les dossiers administratifs et les dépenses engagées pour la construction des ponts ou l'entretien des rives montre que la rivière d'Ain reçoit une attention politique forte, en raison du rôle central que la rivière joue dans la construction de l'unité départementale. La commune de Chazey exprime parfaitement l'argument dans un mémoire adressé à l'administration départementale en 1790 pour la réfection du pont de Chazey (Photographie 3) : la rivière joue un rôle de trait d'union, elle assure l'union entre les deux anciennes provinces de Bresse et de Bugey⁴. **Assurer son franchissement** doit permettre d'effacer les divisions de l'Ancien Régime. Les communes d'Ambérieux et de Lagnieu reprennent le même argument pour demander que le bac continue à desservir les deux rives de Bresse et de Bugey.

³ Voir aussi l'article de Roussel *et al.* (2006).

⁴ AD Ain, 2 L 244.



Photographie 2. La basse vallée de l'Ain en 1787⁵

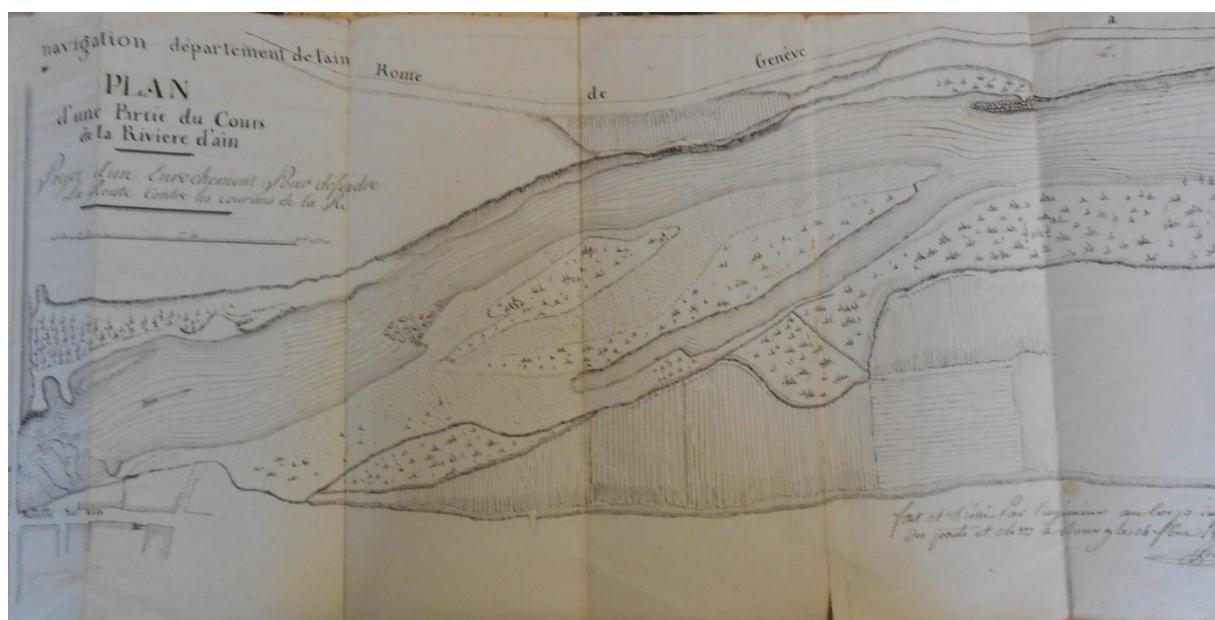


Photographie 3. Dessin du Pont de Chazey par l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées Céard (14 juin 1798)⁶

⁵ Bibliothèque nationale de France, département Arsenal, MS-6437 (113).

⁶ AD Ain, 2 L 246.

Les dépenses du pont de Chazey traduisent le double problème que pose l'aménagement de la rivière au XIX^e siècle : des changements de lit fréquents et des travaux d'endiguement coûteux et peu efficaces (Photographie 4). Un mémoire de l'inspecteur des Ponts et Chaussées sur le pont de Chazey dénonce la mauvaise gestion des fonds publics sous l'Ancien Régime : « Parmi les travaux qui ont déshonoré l'art des Ponts et Chaussées, fait le plus grand tort aux lumières du 18^e siècle et ruiné les provinces, c'est sans doute le pont de Chazey qui tient le premier rang⁷ ». Les administrateurs ont été dupés par les ingénieurs. La Révolution doit être l'occasion de rompre avec les pratiques du passé et de donner une nouvelle impulsion à la politique de la navigation. Rouyer, administrateur du département, estime dans un rapport du 22 novembre 1790, que 800 000 livres ont été dépensées depuis un demi-siècle pour lutter contre l'impétuosité des flots. Il réaffirme cependant la nécessité du pont qui « ouvre les débouchés du commerce » et « assure le débit de l'industrie ». L'importance de la route Lyon-Genève est cruciale pour les manufactures textiles. « Lorsque cette rivière est enflée (ce qui arrive souvent dans le cours de l'année), l'artère vivifiante de notre commerce est coupée, il n'y a plus de vie, toute communication est interrompue entre nous, Lyon et les districts susnommés » (St-Rambert, Belley, Montluel, Bourg; Trévoux). Le coût du nouveau pont est évalué à 145 000 livres, mais l'opération est jugée prioritaire, pour des raisons qui sont autant politiques qu'économiques.



Photographie 4. Tracé du cours de la rivière d'Ain et projet d'encrochement (service des Ponts et Chaussées, 14 septembre 1810)⁸

⁷ AD Ain, 2 L 244.

⁸ AD Ain, 3 S 215.

Dans les années 1870, d'autres projets auraient pu créer des discontinuités, comme celui visant à distraire une partie de la rivière d'Ain au profit de l'alimentation en eau de Lyon, ou de l'irrigation de la Dombes⁹.

La continuité de la rivière s'est affirmée comme **axe de transport, à la faveur de la navigation et du flottage**. « *Il semble toutefois que la rivière était déjà utilisée par les Romains pour transporter les matériaux. Le flottage vers le Rhône fut pratiqué jusqu'au début du XXe siècle* » (*Le Progrès*, 07/08/1997). La navigation sert à expédier le bois et d'autres produits du Jura, jusqu'à l'agglomération lyonnaise. Un ingénieur note ainsi, en 1887 : « Tous les transports se font à la descente et presque toutes les marchandises sont expédiées du Jura à destination de Lyon. Le port de Neuville est à peu près le seul du département de l'Ain qui donne lieu à quelque trafic. Les marchandises transportées consistent principalement en bois de construction et de chauffage, charbon de bois, poisson, mousse, caisses d'emballage en treillis de noisetier. Les gros bois sont expédiés en radeaux, les autres articles sur des bateaux ou batelets qui se rendent à Lyon¹⁰ ». Les tonnages peuvent varier d'une année sur l'autre comme le montrent les statistiques suivantes, trouvées dans les archives (Tableau 3).

Année	Nombre de bateaux chargés	Tonnage	Nb de trains de flottage	Tonnage
1882	35	44	41	1455
1883	145	104	90	2402
1884	137	102	110	3535
1885	120	80	98	2784

Tableau 3. Nombre de bateaux et de radeaux à la descente, et indication en tonnage (par an)¹¹

Les **conflits et affaires** qui produisent de l'archive permettent également d'approcher les pratiques de la rivière : en 1855, un arrêté préfectoral interdisant la navigation sur l'Ain du 1^{er} juin au 1^{er} octobre, en raison des travaux du viaduc du chemin de fer, soulève la colère des marinières, relayés par des hommes politiques du département. Cela empêcherait le flottage d'alimenter Lyon, alors même que l'essor économique et urbain de l'agglomération lyonnaise stimule l'activité en provenance du Jura. Ils ont gain de cause, l'ingénieur en chef reconnaît le bien-fondé des demandes et le préfet modifie l'arrêté pour laisser un passage sur l'Ain pendant les travaux¹². En 1884, des marchands de bois du Jura et du Haut-Bugey saisissent l'administration pour se plaindre des blocs de rocher qui émergent sur divers points du lit de la rivière. L'ingénieur des Ponts et Chaussées leur donne raison : « *le fait avancé par les pétitionnaires est exact. Par suite des changements de place du chenal de la*

⁹ AD Ain, 3S 239, 3S 304.

¹⁰ AD Ain, 3S 290, rapport de l'ingénieur ordinaire, 23 février 1887.

¹¹ *Ibid.*

¹² AD Ain, 3S 34.

navigation, qui se produisent toutes les années sur un point ou sur un autre, un certain nombre de rochers sont mis à découvert dans le nouveau lit et rendent dans ces parties la navigation très difficile »¹³.

Le flottage des pondéreux (bois, grains) est longtemps resté un enjeu important. Ces pratiques historiques sont encore très souvent rappelées dans les propos des enquêtés. « *On ne l'utilise pas de la même façon. Avant la rivière d'Ain était utilisée pour faire beaucoup de portage, y avait les radeaux, les radeliers. Donc ça c'était dans le 19^{ème} siècle, je ne sais pas quand ça s'est arrêté, début 20^{ème}, 19^{ème}. Ils faisaient du portage de troncs, enfin c'est ce qu'on appelle les radeaux avec les troncs d'arbres et ils descendaient les marchandises jusque sur Lyon* » (entretien c05).

En 1808, le préfet Bossi reconnaît **les limites de la navigabilité de la rivière** : « *La navigation de cette rivière est pénible et dangereuse à cause d'un grand nombre de blocs de pierre et de rochers détachés des montagnes, qui viennent encombrer son lit, et de quelques pointes saillantes de ses bords. Indépendamment de ces obstacles, les digues des moulins qui la traversent totalement, et les rochers qui se trouvent sous le pont de Neuville, sont autant d'écueils pour les bateaux de descente* » (Bossi 1808). Pourtant, en 1851, un rapport des Ponts et Chaussées décrit la rivière comme « *navigable de temps immémorial* ». C'est que la qualification de la rivière comme navigable ou non navigable est une prérogative de l'administration, et durant tout le 19^e siècle, préfets et ingénieurs des Ponts et Chaussées ont affirmé sans discontinuer cette navigabilité, qui permet à l'administration d'affirmer ses prérogatives sur la rivière.

Dès la première moitié du XX^e siècle, un nouvel usage de navigation apparaît : la descente sportive en canoë. Nous n'avons guère eu le temps de trouver des éléments à son sujet mais nous savons que l'itinéraire de Champagnole à Pont-D'ain était déjà recommandé en 1914¹⁴ !

▪ *La fragmentation longitudinale de la rivière d'Ain – éléments de conclusion*

Ainsi, les discontinuités longitudinales de la rivière d'Ain sont relativement récentes. Les **différents modèles spatiaux se surimposent**. Parfois, la dichotomie administrative domine, notamment à travers les services des conseils départementaux ou des directions départementales territoriales. Dans d'autres contextes, la fragmentation en trois, en quatre ou en cinq espaces de la vallée de l'Ain transparaît dans les représentations et les pratiques.

Ainsi, définir les limites de ces structures n'est pas tâche aisée et ne peut s'effectuer **qu'en contexte**. Le lac de Vouglans et l'aval de la rivière d'Ain semblent les seuls espaces dont **les limites** font consensus. *Le lac de Vouglans* correspond au remous du barrage dont la limite aval est donc le barrage et l'amont correspond dans les représentations à un paysage davantage lacustre et propice aux activités nautiques. *L'aval de la rivière* se situe à l'aval du barrage d'Allement, ce qui souligne la

¹³ AD Ain, 3S 23, rapport du 26 mai 1884.

¹⁴ *Revue du Touring-Club de France*, février 1914, p. 82.

rupture spatiale causée par la chaîne de barrages. En effet, les limites départementales ou la chaîne de barrages sont discrètes dans les représentations de l'aval. Cette délimitation témoigne d'une certaine pertinence du maillage du SBVA. Par conséquent, **l'effort actuel pour parvenir à gérer l'ensemble du linéaire de la rivière peine à aboutir.**

En outre, une autre représentation de la vallée apparaît, notamment dans les discours portés par les employés d'EDF avec un amont, une série de barrages (incluant Vouglans et la chaîne de barrage) et l'aval.

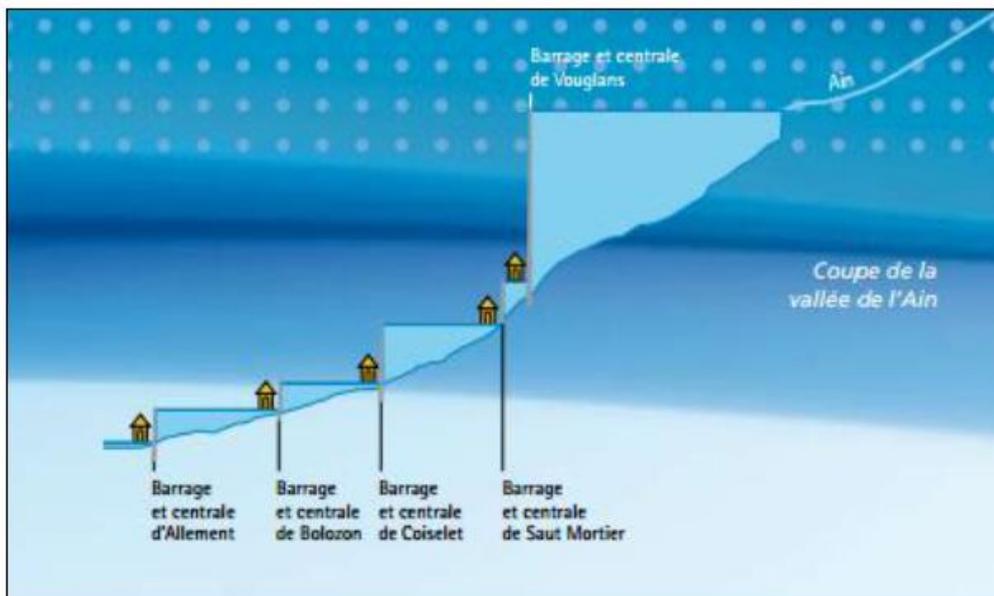


Figure 5. Représentation longitudinale de la vallée de l'Ain par EDF (© EDF 2009)

Dans cette coupe, le cœur du système repose sur l'énergie ; l'amont devient un linéaire et l'aval s'arrête quasiment tout de suite après le barrage d'Allement. Cette tripartition justifie les métaphores comme une rivière en créneau ou en escalier. Cette représentation n'est pas forcément partagée par les habitants de la rivière qui ont tendance à avoir du mal à projeter l'image d'un cours d'eau dans le lac de Vouglans. De même, les paysages de la chaîne de barrages semblent globalement méconnus ou moins appropriés par les habitants. Enfin, la limite départementale est effacée, alors qu'elle marque les pratiques de gestion de l'administration. Ainsi, le cœur énergétique nommé la « coupe de la vallée de l'Ain » par EDF témoigne d'une représentation très différente de celle des riverains.

D'autres représentations de la rivière d'Ain peuvent encore être proposées, notamment à **l'échelle individuelle**. Si la partition en quatre ou en cinq s'effectue à l'échelle du linéaire et de l'ensemble des interrogés, **des fragments** apparaissent à une échelle plus fine, dans les discours des usagers, du fait **de pratiques individuelles** souvent localisées dans des sites ponctuels, tels les sources, le plateau de Champagnole, la combe d'Ain... Ce morcellement témoigne d'une **difficulté à**

penser la rivière dans son ensemble. Différents patrons spatiaux sur la rivière d'Ain existent et sont mobilisables (indépendamment ou en même temps) par des acteurs.

Enfin, si les scansion spatiales contemporaines semblent encore marquées et déterminantes dans les discours, une approche historique permet de montrer **leur caractère récent.** Par le passé, la discontinuité de la rivière d'Ain s'exprimait dans sa dimension transversale, entre rives droite et gauche, quand la continuité longitudinale était centrale pour la navigation ou le flottage.

Synthèse des représentations autour des contrastes spatiaux de la rivière d'Ain

- a) La limite départementale joue encore un rôle certain, notamment dans les habitudes politiques et les pratiques de l'administration ou de la gestion.
- b) La fragmentation longitudinale de la rivière d'Ain révèle différents patrons spatiaux qui se superposent.
- c) Quatre tronçons principaux sont proposés.
 - L'amont de la vallée présente des sites identifiables et valorisés (notamment à portée patrimoniale), mais des tensions autour de la qualité de l'eau.
 - Le barrage de Vouglans apparaît comme une discontinuité majeure : de nombreux acteurs ne le considèrent pas comme une partie de la rivière d'Ain à cause de ses paysages lacustres. Il concentre une partie des tensions entre amont et aval.
 - La chaîne de barrages semble méconnue et moins appropriée par les personnes interrogées (l'accès à la rivière et aux belvédères restant compliqué).
 - La basse vallée de l'Ain, telle que les personnes interrogées se la représentent, correspond à celle du périmètre géré par le SBVA. Ce secteur fait l'objet de questionnements écologiques et hydro-géomorphologiques relativement spécifiques.
- d) Dans les représentations sociales, penser la rivière d'Ain s'effectue souvent au prisme du fleuve Rhône.
- e) L'échelle du bassin versant est peu mobilisée, malgré les mentions de certains affluents.

B. Une belle rivière, source de discours contrastés

▪ *La rivière d'Ain et les poissons : une valorisation historique ?*

L'Ain est LA rivière préférée des pêcheurs amateurs et professionnels dans le département éponyme, sans comparaison aucune avec le Rhône (Figure 6). Selon une source évoquée et citée par Jean-Paul Bravard (1987), une enquête statistique officielle évalue la production piscicole du Rhône, de l'Ain et des lacs de Sylans et de Nantua sur la période 1897-1901, en procédant par enquêtes auprès des pêcheurs professionnels [mais l'auteur, Tripier, 1903, reconnaît lui-même que les valeurs avancées sont très « sous-estimées » par défaut de déclaration] : les pêcheurs capturaient 3 460 kilos par an dans le Rhône et 20 916 kilos dans la rivière d'Ain à la fin du XIX^e siècle. Quelques décennies auparavant, la rivière d'Ain avait aussi fait l'objet d'essais de pisciculture, non seulement pour les pêcheurs locaux, mais pour ceux du bassin-versant du Rhône : « L'opération que nous proposons présente un caractère d'intérêt tout particulier, non seulement pour l'empoissonnage de l'Ain, mais encore pour celui du Rhône, dont la rivière d'Ain est en quelque sorte une vaste frayère naturelle »¹⁵.



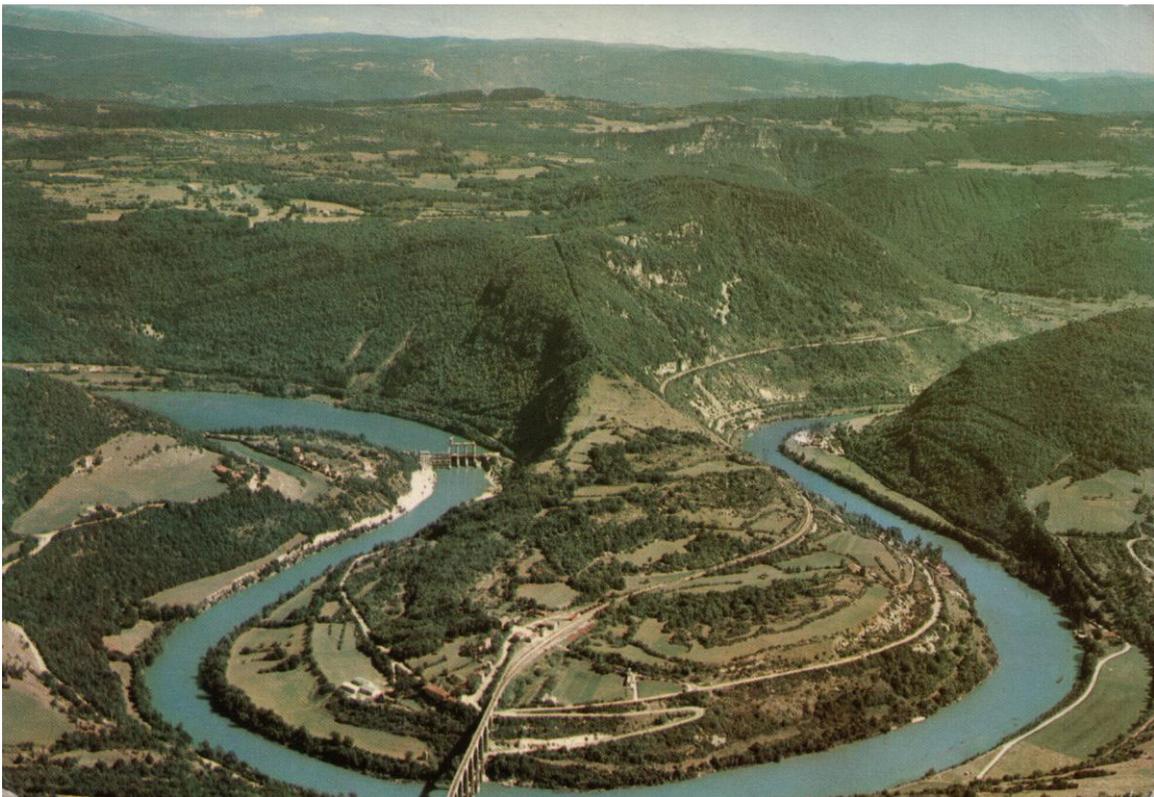
Photographie 5. Carte postale figurant un pêcheur à Pont-d'Ain (circulée, 1916)

C'est alors que s'opère un essor national du « loisir pêche », structuré par une multitude de sociétés de pêche, des revues spécialisées et un organisme national, le Fishing-Club de France (1908),

¹⁵ AD Ain, 3S 279.

réseau national d'échange d'informations dont la cotisation de 5F par an permet de capter les classes moyennes modestes. Son slogan : « L'eau pure pour tous ». D'après une enquête nationale, le département de l'Ain compte déjà quatre sociétés de pêche en 1904. On estime alors qu'il y a environ 50 000 pêcheurs affiliés à une société au niveau national.

En 1909, le Fishing-Club crée sa revue mensuelle, *La pêche illustrée*. De nombreuses enquêtes départementales dans cette revue et dans la revue *Au bord de l'eau*, sont publiées au fil des années 1920-1930. Dans l'entre-deux-guerres est mis en place au niveau national un Conseil supérieur de la pêche (1923) et des comités à l'échelle de chaque département. L'ambition de mener des enquêtes sur les cours d'eau et l'inventaire des ressources halieutiques des eaux douces président à cet effort soutenu par les pouvoirs publics. Les sociétés de pêche se multiplient, notamment dans la partie aval, entre Pont-d'Ain et Saint-Maurice de Gourdans. En 1952, un document précise que pour pêcher la rivière d'Ain, dans ce département, « les sociétés de pêche auxquelles on peut s'adresser sont : la société de pêche d'Oyonnax, à partir de Thoirette ; la Gaule Bressane à Bourg, rue du docteur Bouveret ; les sociétés de pêche de Chatillon la Palud, Poncin, Pont d'Ain, Jujurieux, Priay, Meximieux, Chazey »¹⁶.



Photographie 6. Carte postale du barrage et du viaduc de Cize-Bolozon (circulée, 1970)

¹⁶ Archives privées, fonds du Fishing-Club de France, chemise « Ain », Lettre de la Fédération départementale des associations de pêche de l'Ain, 19 mars 1952.

En 1933-1935, les pêcheurs se mobilisent contre les éclusées du barrage de Cize-Bolozon (Figure 7), susceptibles de nuire aux frayères et la Fédération départementale des sociétés de chasse et de pêche adhère au Syndicat de défense de la rivière d'Ain constitué pour l'occasion¹⁷. Le discours des pêcheurs est relayé par l'administration. Selon l'inspecteur adjoint des Eaux et Forêts R. Vibert (1939), l'éclusée « *transforme le lit, le nivelle, diminue considérablement la capacité biogénique de la rivière, comble les gîtes des poissons et, par les hausses et baisses continues qu'elle provoque, crée des conditions de vie presque impossibles pour le frai et les alevins* ». Regrettant l'expérience catastrophique faite sur l'Ain, il regrettait qu'aucun dégât n'ait été prévu en aval des ouvrages lors de la fixation de la redevance imposée à la Société *Rhône et Jura* et s'efforça d'évaluer les dommages subis par la rivière sur les 67 kilomètres qui séparent le barrage de Cize-Bolozon et le confluent : il estima que l'Ain subissait des pertes astronomiques de 100 000 francs par an.

Extrait de R. Vibert, 1939, « Répercussions piscicoles du fonctionnement par éclusées des usines hydroélectriques », Bulletin français de pisciculture, 116, p. 148.

En somme, à titre simplement indicatif, de quel ordre de grandeur peut être le tort subi actuellement par l'Ain, entre Cize et le Rhône ? Nous pouvons envisager les chiffres suivants :

1° Destruction de la valeur nutritive des rives	16 000 F.
2° Destruction de la valeur nutritive du lit en dessous des barrages	6 000 F.
3° Destruction de la valeur nutritive des bancs et « plaines »	8 000 F.
4° Diminution de la capacité biogénique par suite du nivellement du lit	16 000 F.
5° Destruction des alevins et frayères par les assèchements périodiques et parfois journaliers de 134 kilomètres de rives, et par les lâchures brusques qui les entraînent	32 000 F.
6° Gêne apportée à la pêche	2 000 F.
7° Destruction de poissons par mise à sec à l'aval des barrages	20 000 F.

L'autre grande affaire de l'époque, qui fait couler beaucoup d'encre dans les publications spécialisées, en particulier la revue nationale *Au bord de l'eau*, c'est la défense d'une certaine façon de pêche, à la mouche, face à la pêche populaire et facile dite « à l'asticot » ou « à la tirette », qui dépeuplerait la rivière, et notamment son poisson roi, l'ombre.

« *Très difficile, à cause de la pureté des eaux et de la méfiance d'un poisson très attaqué, la pêche de l'Ain a toujours exercé sur ses adeptes un irrésistible attrait. Tout ce qui a compté dans le monde de la pêche, en France et en Angleterre, a lancé la mouche sur nos eaux bleues, de Sirod à Anthon. Stewart, Maiston, Albert Petit, P. de Beaulieu, et tant d'autres notoriétés ont fréquenté notre rivière. C'est à Pont-d'Ain qu'a vécu Beau, qui fut à la pêche en France ce que Stewart a été en Ecosse* »¹⁸.

Au bord de cette rivière poissonneuse, la plus belle du monde ou de France, selon les articles, Pont-d'Ain (1 000 habitants environ, quatre hôtels conseillés aux pêcheurs en 1930) fait figure de « métropole » attirant les *fly-fishers* d'élite, professions libérales ou industrielles, qui parcourent des dizaines de kilomètres en automobile pour aller chercher des sensations en pêchant la truite ou l'ombre à la mouche.

¹⁷ BnF, *Bulletin officiel mensuel de la Fédération des Sociétés de chasse et de pêche du département de l'Ain*.

¹⁸ L. de Boisset, « Une richesse en péril. La rivière d'Ain », *Au bord de l'eau*, 15 juin 1937.

Extrait de L. de Boisset, « Une métropole de la pêche... Pont-d'Ain », *Au bord de l'eau*, 15 juin 1938

Pont-d'Ain a de nombreux hôtels où les « messieudames » de la ville viennent, le dimanche, manger des truites de pisciculture, quand elles ne sont pas de braconnage. Elle a un monument aux morts qui ne le cède en rien à tous les monuments aux morts de toutes les communes de France, une mairie dont l'architecte n'a certainement pas dû mourir d'une méningite, une gendarmerie où les gendarmes attendent, en paix, l'âge de la retraite, un percepteur, comme de juste, un receveur de l'enregistrement, et une société de pêche qui, comme dans la plupart des sociétés de pêche, est une bonne fille sans vice ni vertu et ne fait pas parler d'elle. En bref, les assises fondamentales de la civilisation dans une petite cité tranquille et respectable.

Mais – et c'est cela qui n'est pas donné à tout le monde – Pont-d'Ain a une rivière. Et quelle rivière ! ... La rivière d'Ain, tout simplement, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus splendide comme cours, comme eau, quelque chose que les snobs vont chercher bien loin quand ils l'ont à leur porte, cette rivière unique qui ne vous lâche plus une fois qu'elle vous a pris, et vers qui l'on revient toujours, irrésistiblement, même quand les rhumatismes ont raidi les genoux et que le froid des ans a glacé les artères. C'est comme les amours de jeunesse. On a beau en couper les racines, ça repousse toujours !

Inutile d'ajouter qu'avec une rivière pareille la pêche, à Pont-d'Ain, a revêtu l'aspect d'une divinité. Tout le monde pêche à Pont-d'Ain, et tous les enfants ont, dans leur berceau, une canne à pêche à côté de leur biberon. Oh ! Évidemment, on s'occupe aussi d'autre chose. Le curé dit la messe, le notaire fait des actes, le meunier – pardon ! Le minotier – écrase son blé, le quincaillier vend des casseroles et l'hôtelier des pernod, le percepteur – entreprise malaisée – cherche à percevoir, et le pharmacien – travail plus facile – débite des spécialités. Mais tout cela, c'est pour faire bouillir la marmite, ou – pour parler en style noble – l'accomplissement de la grande loi divine qui veut que l'homme gagne son pain à la sueur de son front. L'essentiel n'est pas là, mais bien de savoir si la rivière est claire, si elle monte ou baisse, si le frai des truites se fait bien, si les ombres ont donné dans la journée sur la mouche grise ou la mouche tango, et quel est le poids des truites prises à l'hélice à Oussiat ou sous le barrage Convert. Et voilà pourquoi Pont-d'Ain est un pays unique, une métropole de la pêche, dont les habitants ont un sort enviable. Je n'ai jamais demandé à M. le maire de Pont-d'Ain communication de ses registres d'état civil, mais s'il est vrai, comme le prétend l'Anglais Francis-Francis, que l'exercice de la pêche prolonge la vie humaine, on doit y vivre très vieux.

Toute une gamme de savoirs, sur les « bons coins » et les techniques de pêche se répand donc par l'oralité et par les publications imprimées, dans une époque où l'automobile donne accès aux allochtones, qui opposent parfois leur usage esthétique et sportif de la rivière, aux usages prédateurs d'autochtones pour qui la pêche est simplement une source de revenus.

- *Les discours contemporains dominants sur les préférences paysagères et les pratiques*

Les différents travaux de restauration mis en œuvre sur la rivière d'Ain restent méconnus, plus particulièrement des jeunes riverains. Des préférences paysagères et des « demandes » en termes d'accès à la rivière et aux rives sont toutefois formulées.

Cette étude s'inscrit dans la continuité de la thèse de M. Cottet (2010) pour questionner **l'appropriation patrimoniale** des lônes, dans un contexte de **restauration**. Si M. Cottet a interrogé des personnes âgées sur leurs souvenirs, l'étude menée ici se distingue en analysant les représentations des jeunes habitants des bords de la basse vallée de l'Ain. Alors que les lônes de la rivière d'Ain étaient fréquentées et appréciées par les riverains de la génération précédente, les jeunes riverains (âgés en moyenne de seize ans) de la rivière d'Ain les connaissent peu. « *Non. Je ne savais pas ce que*

c'était à la base, les lônes » (entretien b25). Sur vingt-neuf lycéens, quatre savent ce que sont les lônes ou les bras morts et cinq pensent reconnaître le paysage d'une lône quand il leur est présenté sur une photographie. Il y a une faible conscience de la spécificité de ces écosystèmes et des services que les lônes restaurées de la rivière d'Ain peuvent rendre à la société : en l'absence de connaissances ou de souvenirs à l'égard de ces milieux, ces derniers sont peu valorisés. Le faible soutien, par les sociétés riveraines, des projets de préservation ou de restauration de ces milieux est susceptible remettre en cause leur succès voire leur concrétisation. Une campagne d'information ou d'éducation environnementale gagnerait sans doute à accroître la familiarité et, par voie de conséquence, la valeur que les (jeunes ou nouveaux) riverains associent aux lônes. Ce travail a été amorcé et est présenté dans le volet « sensibilisation environnementale ».

Les jeunes riverains sont davantage friands de **paysages ouverts** traversés par **une rivière large** : parmi l'ensemble des photographies de la rivière présentées aux jeunes riverains, les photographies de lônes sont les moins appréciées. Ce choix s'explique par la **familiarité**, une **végétation abondante**, la **clarté de l'eau** et les **activités projetées**. « *L'eau, j'aime bien. Déjà, elle est claire et je ne sais pas, j'aime bien la végétation à côté. Ça fait sauvage mais sauvage propre, enfin pas sale* » (entretien b20). Si les lycéens ne connaissent pas les lônes, ils se rendent majoritairement à la rivière (Figure 8) : ils la pratiquent pour différentes activités comme la **baignade** (en mettant l'accent sur les plages), et dans une moindre mesure la **promenade**, le **canoë** ainsi que la **pêche**, majoritairement en famille ou avec leurs amis.

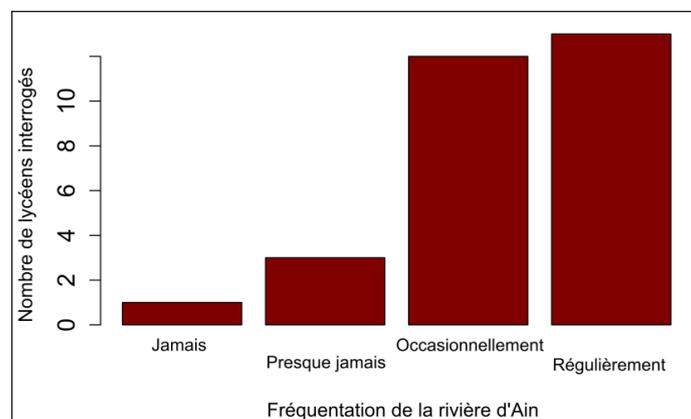


Figure 6. Les pratiques des lycéens de la basse vallée de l'Ain (n=29)

Toutefois, dans les entretiens, des acteurs témoignent d'une baignade de plus en plus rare dans la rivière d'Ain. « *Oui, il y a quand même beaucoup moins de monde qui y va, même s'il y a encore du monde, il y a quand même beaucoup moins de monde qui va à la rivière parce qu'il y a les piscines, les gens ont leurs piscines, il y a eu peut-être des périodes où il y a eu des accidents, etc., au niveau des baignades parce que c'est une baignade assez dangereuse quand même* » (entretien c10). Sur les 29 lycéens, dix mentionnent le fait de disposer d'**une piscine** comme un élément permettant de

comprendre leur relation à la rivière. « *Mais j’y vais peu parce que j’ai une piscine donc après ça ne me sert pas trop* » (entretien b12). La piscine apparaît comme un espace clos et contrôlé. « *Parce que je préfère me baigner dans une piscine en fait, que dans la rivière. C’est trop froid pour moi. Et puis non, il y a eu des accidents. Il y a quelqu’un qui est mort l’année dernière* » (entretien b6). La rivière apparaît alors comme menaçante ou *a minima* moins sûre. Toutefois, certains préfèrent se baigner dans le cours d’eau pour sa fraîcheur, son courant, l’ampleur de l’espace offert, notamment pour profiter entre amis, et ses plages. Tous s’accordent pour dire que les baignades en rivière ou en piscine ont peu en commun, ce qui permet à l’Ain de garder un attrait. « *La baignade évidemment mais de moins en moins parce qu’en prenant de la bouteille on est moins audacieux et puis on a une piscine à la maison, ce qui a tué un petit peu le charme de la baignade en rivière on va dire. Mais des deux, je préfère de loin le charme de la baignade en rivière. J’ai plutôt fait une piscine pour faire plaisir à mon entourage [...] Le développement des piscines à domicile a beaucoup fait, on se réunit chez soi, chez un copain, au bord de la piscine. On ne va plus au bord de la rivière* » (entretien c24).

La **facilité d’accès** à la rivière conditionne le **fréquentation et l’attachement** à ses espaces, tout comme la **propreté** et les **infrastructures d’accueil**. « *On peut se promener au bord de la rivière, on va là-bas, parce que c’est facile d’accès, c’est plaisant* » (entretien c19). Ainsi, des aménagements doivent permettre l’accès à la rivière, notamment en cas d’incision, et des parcours faciliter la déambulation. Par ailleurs, un des problèmes stigmatisés réside dans les débris laissés par les personnes qui fréquentent la rivière voire les abandons délibérés de déchets (qui ressemblent alors à une décharge sauvage).

- *La multifonctionnalité de la rivière dans les discours : les utilisations et les représentations contemporaines majeures*

Le dendrogramme permet de synthétiser les entretiens du « corpus c » qui questionnent les pratiques de la rivière, les perceptions et les représentations de la qualité chez différents acteurs. (Figure 9). Il s’agit de travailler sur le **commun**, le **répété** ou le **partagé** dans les différents entretiens. Les mots se distinguent entre deux polarités, à savoir les **paysages de la rivière d’Ain** (en gris, à gauche) et les **utilisations** (en rouge, à droite).

Dans les entretiens du corpus « qualité », les utilisations de la rivière d’Ain mises en lumière (en rouge) sont la **production d’hydroélectricité par EDF** (classes 1 et 2), la **pêche** (classes 5, 6 et 8). La classe 11 correspond à **différents facteurs de dégradation de la qualité de la rivière** à travers la question de l’épuration des eaux, les enjeux autour des pollutions agricoles, les algues et les questions sédimentaires. Les classes 3, 4 et 7 décrivent les **paysages de la rivière d’Ain**, quand la classe 9 porte sur les **paysages plus lacustres**. Enfin, la classe 10 insiste sur les **efforts de protection**, notamment mis en œuvre par le Conservatoire du littoral.

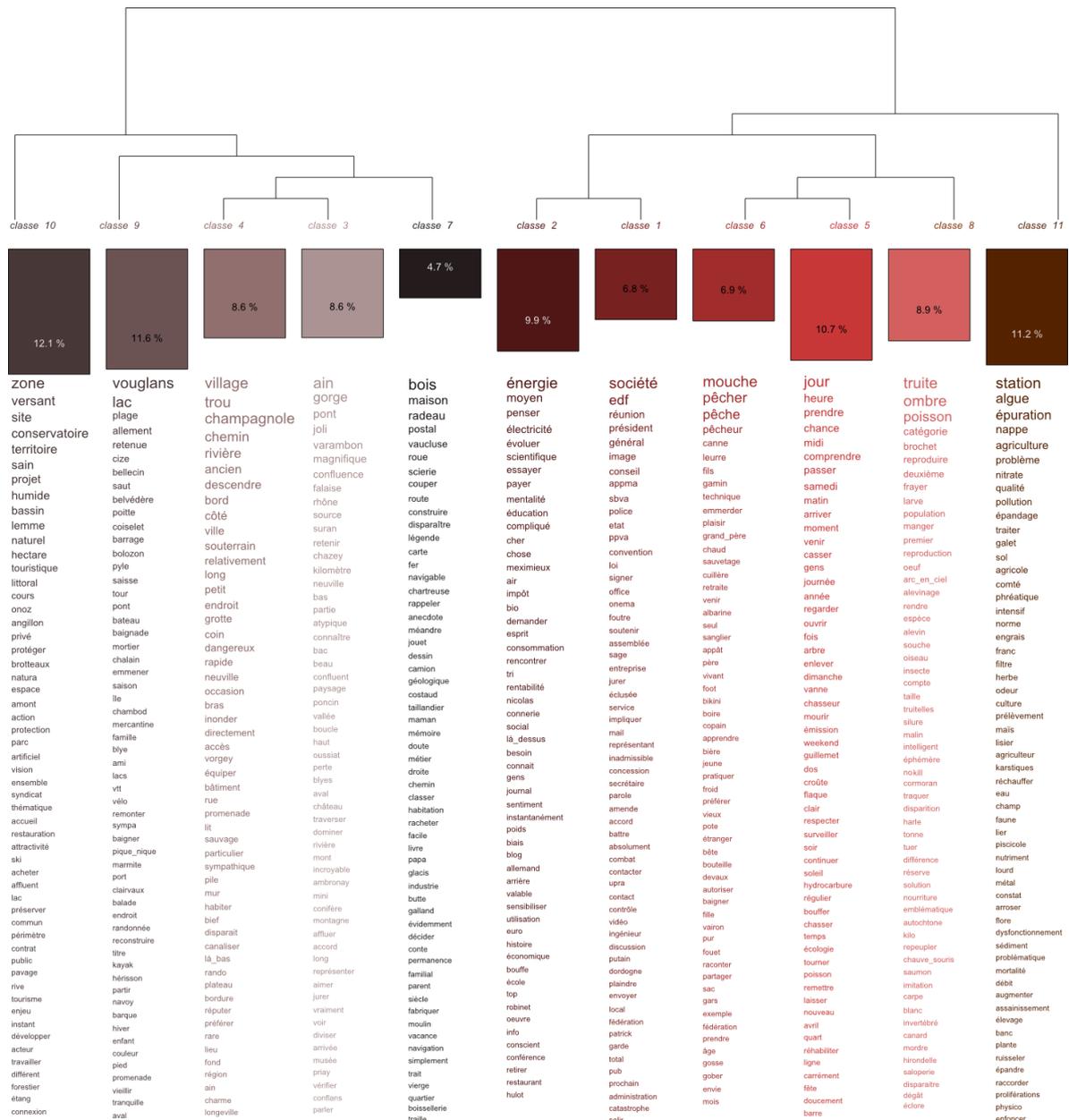


Figure 7. Quelques paysages et utilisations emblématiques de la rivière d’Ain (dendrogramme réalisé sous IRaMuTeQ sur le corpus dit « qualité »)

Concernant les représentations des barrages soit le « corpus a », le dendrogramme propose deux pôles (Figure 10) : la rivière d’Ain comme milieu et espace de loisirs et comme ressource productive.



Figure 8. La rivière d'Ain des loisirs, de la production et de l'écologie (dendrogramme réalisé sous IRaMuTeQ sur le corpus dit a « barrage »)

En rouge, les champs lexicaux se rattachent à la rivière comme **un milieu** et **certaines de ses perturbations** (classes 6 et 5) et à **ses paysages sources de loisirs mais parfois dégradés** (classes 1, 4 et 8). En marron, la rivière d'Ain comme **ressource économique** (hydroélectricité, agriculture et tourisme) (classes 2 et 7) est lue au prisme de **différents risques** (classe 3).

Le dendrogramme *IRaMuTeQ* permet d'appréhender les fonctions de la rivière décrites dans la presse (Figure 11).

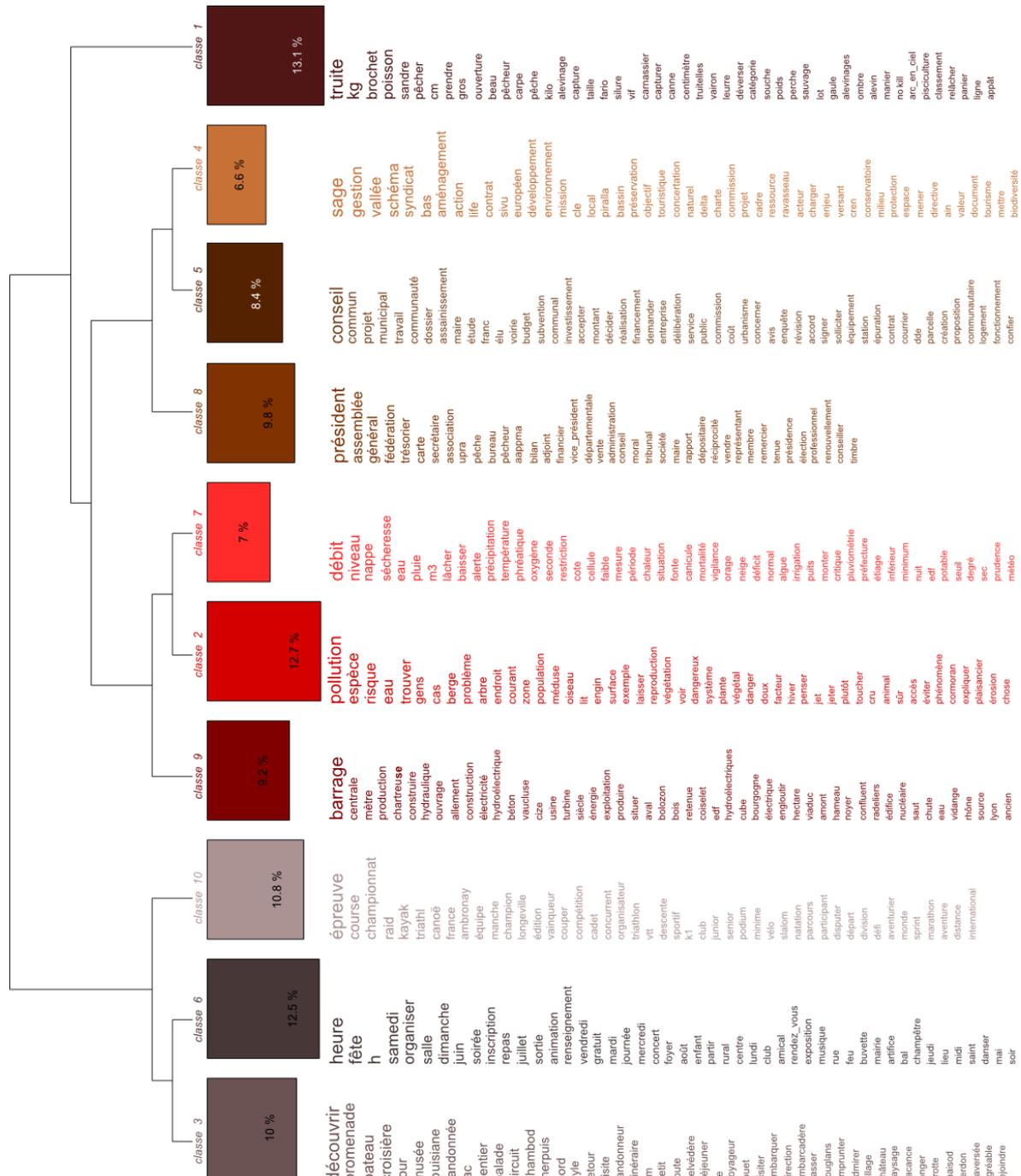


Figure 9. La rivière d’Ain entre gestion, loisirs, aménagements et dégradations dans la presse (dendrogramme réalisé sous IRAMuTeQ)

Trois pôles sont identifiables. En marron, les classes 4, 5 et 8 évoquent **la gestion de la rivière d’Ain**. En rouge les classes 2, 7 et 9 mentionnent **différentes utilisations de la rivière et des dégradations**. Ces deux premiers ensembles se réunissent ensuite avec la classe 1 sur la pêche. Enfin, le troisième pôle en gris porte sur **les loisirs et les événements** au bord de l’Ain. Dans la classe 4, le SAGE est représenté comme multithématique (développement, protection, tourisme…), en interaction avec le Conservatoire régional des espaces naturels (CREN), tout en s’appuyant sur des documents techniques. Son lien avec d’autres acteurs politiques au niveau local apparaît à travers la classe 5 qui

met en lumière le rôle du maillage communal dans certaines missions comme l'épuration. La classe 8 met au premier plan un autre acteur phare de la gestion de la rivière d'Ain, à savoir les associations et les fédérations de pêche.

En comparant ces corpus, quelques constats peuvent être dressés. Des thèmes sont partagés comme **la pêche, la gestion de la rivière, la production d'énergie et les dégradations**. La presse se fait l'écho d'une plus grande diversité de loisirs que les entretiens réalisés sur la qualité.

▪ *Des représentations de l'eau et de l'aménagement paradoxales*

La rivière d'Ain compte de nombreux barrages qui induisent un diptyque entre une eau courante et une seconde stagnante. Les représentations sont ambivalentes.

« *Mais je suis beaucoup plus rivière, faut que ça bouge quoi. Il y a un mouvement* » (entretien c21). L'**eau courante**, eau de vie, semble préférée à l'eau stagnante. « *Entre [deux tronçons de rivière], ce sont des barrages depuis trente ou quarante ans donc les gens, ils se sont habitués à pêcher dans des flaques d'eau pourries* » (entretien c23). L'absence de courant est assimilée à une dégradation de la qualité de l'eau. Toutefois, les **plans d'eau** offerts par les barrages sont appréciés pour les activités nautiques, comme le montre le nombre important de plages citées (Bellecin ou Mercantine).

Par ailleurs, si les enquêtés ne souhaitent pas forcément des aménagements qui perturbent les paysages jugés « naturels », ils reconnaissent la nécessité de la production hydroélectrique, notamment dans un contexte de transition énergétique où l'hydroélectricité peut être représentée comme une énergie verte. « *Je crois qu'il aurait fallu demander à la rivière si elle avait envie d'avoir un lac à cet endroit-là. C'est sûr qu'il faut, économiquement parlant et puis la société évolue et tout, il faut d'autres moyens, voilà* » (entretien c19). Cet exemple est emblématique **de représentations paradoxales tenues à l'égard des barrages** chez les mêmes enquêtés, entre dégradation et ressource économique nécessaire pour la production énergétique. Le barrage de Vouglans cristallise une partie significative des discours et fait figure de rupture : il est convoqué pour expliquer nombre de changements (positifs et négatifs) dans le fonctionnement de la rivière. Ce barrage est vu comme un atout pour **la production énergétique, le développement du tourisme, l'écrêtage de crues**. « *C'est vrai qu'à l'origine, le barrage a fait bouger beaucoup de chose. Mais cela a fait émerger le tourisme et permis un important développement local* » (entretien a16). Les couples entre **barrage et hydroélectricité** ainsi que **barrage et tourisme** sont les plus mobilisés pour justifier leur rôle positif dans la vallée. « *Après, ça a permis aussi de développer le tourisme, parce qu'il y a eu tous les campings qui se sont installés. Je pense que sans les lacs, il n'y aurait pas de campings, aussi. Qui dit camping dit faire bosser les artisans du coin, faire bosser plein de monde aussi, c'est tout un ensemble* » (entretien a29). Toutefois, à l'aval, d'autres aménagements peuvent être très présents dans

les discours, comme le barrage d'Allement. La chaîne de barrages est perçue de manière contrastée, tantôt comme un espace confisqué et particulièrement dégradé, tantôt comme un territoire pourvu d'aménités récréatives (via par exemple la plage de Chancia).

Par conséquent, la rivière d'Ain est appréciée pour **son mouvement et son caractère dynamique**. L'absence de courant n'est pas valorisée, exception faite **des lacs** dont les paysages ne sont pas toujours assimilés à la rivière. Un même dispositif technique fait généralement l'objet de **représentations contrastées** : les barrages apparaissent comme un compromis, même si au premier abord les réticences sont nombreuses.

La rivière d'Ain se prête à une lecture autour **du couple aménagement / ménagement**. En effet, dans les discours, elle apparaît comme une ressource économique, un écosystème, un paysage... Néanmoins, il est souvent difficile d'arbitrer entre des mises en valeur et des modalités de fréquentation différentes.

Certains acteurs ne comprennent pas les arguments donnés par l'administration et la nécessité d'adapter certaines conduites pour parvenir à **une gestion plus équilibrée de l'eau**. *« Nous, on a un pompage en rivière, un dans la lône et trois dans la nappe. Mais faut voir ce que c'est d'obtenir un pompage en rivière auprès de la DDT. [...] Mais c'est une vraie bataille pour obtenir ce droit. Et puis avec ça, ils nous accusent de prendre toute l'eau des nappes. Mais nous, l'eau de la rivière, elle nous irait très bien. C'est-à-dire qu'on n'a pas vraiment besoin d'avoir de l'eau potable pour arroser. Et puis, nous, ici, on est à quelques kilomètres de la confluence. Donc toute cette eau elle part dans le Rhône, puis après à la mer... Ce serait du gâchis de ne pas l'utiliser ici »* (entretien a12). La tension avec les actions des services départementaux se situe autour de deux éléments : le « droit » à l'eau et l'appropriation des eaux pour contrer sa libre circulation. Ces deux points gagneraient à faire l'objet d'une sensibilisation, d'une explicitation voire d'un rappel sur la réglementation ou la législation à l'œuvre.

Ces deux idées ne sont pas contradictoires, comme le montrent **les trois piliers du développement durable** : environnement, économie et social doivent être combinés. *« Et moi ce que j'aurais à donner comme conseil c'est que quel que soit le développement, bien le faire en harmonie avec la nature. Parce que c'est l'authenticité du Jura, et les gens c'est ce qu'ils recherchent surtout en lieu de vacances. Ils se ressourcent. Il faut vraiment garder cette authenticité, que les gens locaux restent les mêmes »* (entretien a1). Le tourisme jurassien se fonde sur un cadre environnemental favorable : les plages doivent être entretenues et la question de la qualité de l'eau s'avère centrale. *« L'été sur la route d'Orgelet, il nous fallait attendre trois quart d'heures tellement il y avait de voitures qui revenaient du lac de Vouglans. Ben maintenant vous passez facilement, les Hollandais ont commencé à comprendre que la rivière, que le truc correspondait plus du tout avec ce qu'ils voulaient. [...] Disons que la région a tout à gagner, à ce que la rivière soit propre, à ce qu'elle soit en bon état pour redonner goût aux pêcheurs et aux baigneurs. [...] On peut pas vendre toujours une*

image de qualité alors que ça ne correspond pas du tout à ce que les touristes sont venus chercher » (entretien c7). Ainsi, certains acteurs mettent en lumière que **le tourisme vert** promu par le Jura doit s'appuyer sur une exigence de qualité environnementale. Le modèle de communication mis en œuvre autour de l'Ain et de ses lacs repose sur un cadre verdoyant qui ne doit pas entrer en dissonance avec une réalité urbanistique, sanitaire et écologique sous peine de déstabiliser les formes de développement touristique à l'œuvre. En revanche, le Conservatoire du littoral au niveau du lac de Vouglans tente de protéger certains espaces et donc de les retirer du modèle de développement touristique. « *Si un développement existait, il faudrait qu'il soit maîtrisé, raisonné et qu'on ne bétonne pas les bords du lac. Je ne sais pas si... Il y a un acteur important qui commence à s'intéresser au lac de Vouglans, c'est le Conservatoire du littoral, qui a commencé à racheter un certain nombre de parcelles et puis qui a une logique, justement, où on va faire en sorte de préserver, de racheter un certain nombre d'endroits. Mais cela reste une question : comment valoriser ceci ?* » (entretien a41). Certains acteurs craignent donc un développement touristique déraisonné et soutiennent l'action de protection du Conservatoire.

Ainsi, la ressource constituée par la rivière d'Ain, en tant que **valorisation** notamment économique, peut porter préjudice à **la qualité des milieux**. Or cette dernière est fondamentale en termes **de levier de développement touristique**, mais aussi **d'une approche équilibrée de la ressource en eau**.

▪ *Des discours contrastés selon les pratiques de la rivière*

Chacune des catégories d'acteurs utilisent des mots qui lui sont spécifiques. Ce tableau synoptique ne distingue pas les acteurs en fonction de la localisation géographique. Il s'agit de travailler sur **des thèmes propres à chaque groupe d'acteurs** pour **mieux cerner les préoccupations de chacun**. Contrairement aux premières sous-parties, celle-ci s'érige dans **une logique contrastive**.

Dans le corpus c « qualité », trois groupes d'acteurs sont mis en regard : les gestionnaires, les pêcheurs et les riverains.

- *Les gestionnaires* appréhendent le cours d'eau comme un hydrosystème grâce à un vocabulaire technique appliqué à l'espace (bassin versant, cours, secteurs, sédimentaire, vallée, zones), un espace politique (actions, élus) avec une mise au premier plan de la multifonctionnalité (usage) à travers l'hydroélectricité (retenue, énergie), l'agriculture (terrains, parcelles, forêts) et la protection.
- *Les pêcheurs* mobilisent tout le vocabulaire de la pêche, mettent davantage en avant certaines espèces (poissons, truites, insectes), et insistent sur les ouvrages transversaux (barrage, EDF, Allement, éclusées).

- *Les riverains* racontent de nombreuses anecdotes personnelles sur les espaces fréquentés, témoignant d'un fort attachement mais rendant difficiles les montées en généralité au sujet d'une potentielle demande sociale unifiée.

Dans le corpus « barrage », quatre groupes d'acteurs sont comparés : les agriculteurs, les pêcheurs, les riverains et les acteurs du tourisme.

- *Les agriculteurs* se centrent sur une approche quantitative (mètres cubes, litres) et qualitative (azote) de l'eau, sur les ressources en termes d'irrigation entre « Rhône » et « nappes phréatiques » et sur les enjeux liés à l'« enfoncement » du « lit ».
- *Les pêcheurs* insistent sur les différentes techniques de pêche (mouche, *float tube*), sur les différentes espèces fauniques (poisson, truite, brochet, corégone, ombre, silure, écrevisse), sur leur modalité d'organisation (AAPPMA, fédération, société) et celles de contrôle (ONEMA, garde-pêche), sur la qualité des milieux (oxygène, sédiments, algue, renouée) et sur les variations de débit (éclusées, marnage).
- *Les riverains* témoignent d'une forte attention aux pratiques agricoles (porcherie, moutons, purin), aux modalités de traversée (pont, radeaux) et à l'histoire de la rivière d'Ain (époque, histoire, document, photos) souvent teintée de nostalgie (« perdu » et recours à l'imparfait).
- *Les acteurs du tourisme* se concentrent sur l'offre d'hébergement et d'accueil (camping, office du tourisme), sur les activités récréatives (places, bateau, kayak, canoë, location, randonnée, loueurs, pédalo) pour un public familial (enfants), dans le cadre d'une activité périodique (saison, juillet), sur des espaces spécifiques (Chambod, île, lônes) et sur des modalités de gestion (collectivités, gérer), dans une optique relativement positive (atout).

Un certain nombre d'habitants insistent sur le tourisme comme apport de populations exogènes. « *D'ailleurs, si on a de plus en plus de touristes, c'est bien que les gens ils viennent, ça vient de loin. Si on prend le lac de Chalain, c'est quasiment un département hollandais là-bas, on ne parle plus français mais c'est hollandais. Entre les Anglais, les Belges ... bon les Belges ils parlent français encore ça va mais les Hollandais, Allemands... Celui qui veut se former en langue il n'a pas besoin d'aller bien loin* » (entretien c5). **Ces touristes** n'ont pas fait l'objet d'enquêtes, mais ce prolongement devrait être envisagé afin de mieux comprendre leur demande qui permet d'engendrer des retombées économiques substantielles pour le territoire.

Synthèse des représentations autour des contrastes sociaux de la rivière d'Ain

a) Historiquement, une rivière poissonneuse dont la richesse halieutique a fait la réputation et a permis le développement d'activités économiques et touristiques. Les représentations d'un dépeuplement piscicole du cours d'eau, mais non daté précisément.

b) Des invariants en termes de représentations sociales :

- Une belle rivière à protéger
- Un goût pour une rivière large et des paysages ouverts, entretenus et facilement accessibles
- Des pratiques de la rivière fortes, notamment organisées autour de la baignade, de la promenade et de la pêche
- Des représentations paradoxales de la rivière et de ses aménagements
- Des enjeux principaux : la pêche, la production d'énergie, les dégradations (quantité et qualité de l'eau, questionnement autour des écosystèmes) et la gestion de la rivière

c) La pluralité des représentations et des niveaux de connaissance :

- L'âge
- Les différents groupes d'acteurs, leurs pratiques et leurs attentes

C. L'importance des constructions temporelles

▪ *L'importance des conflits d'usages*

La rivière d'Ain au XIX^e siècle présente les traits d'**une pluriactivité héritée** (Dalmaz 2006). Elle est à la fois un lieu de travail pour une série d'industries (papeteries, tanneries), une ressource énergétique pour les moulins qui servent à moudre le grain ou l'huile, et enfin un axe de transport. L'administration (préfets et Ponts et Chaussées) intervient pour arbitrer les conflits d'usage qui peuvent survenir entre usagers sédentaires et usagers mobiles, ainsi qu'entre propriétaires et puissance publique. Les archives conservent les demandes d'autorisation de particuliers qui utilisent des bateaux pour traverser la rivière et se rendre dans des bois ou des terrains qu'ils exploitent, ou pour pêcher sur l'Ain¹⁹. Ces usages locaux perpétuent la tradition des bacs, largement utilisés au début du XIX^e siècle pour se rendre d'une rive à l'autre. La loi du 6 frimaire an VII avait établi un monopole de la traversée de la rivière par un nombre limité de bacs, dont l'exploitation faisait l'objet d'une adjudication. Les agents de l'administration étaient exemptés du péage, signe de la maîtrise de la rivière par l'Etat : *« il ne sera pas exigé de droit de passage des Préfets et sous-préfets en tournée dans leur département, des Maires, des Juges, des Juges de paix, des Ingénieurs et Conducteurs des ponts et chaussées, des Employés de la Régie des Domaines, et de celle des Contributions indirectes, lorsqu'ils se transportent pour raison de leurs fonctions respectives ; des Agents de l'administration forestière, lorsqu'ils passent d'une rive à l'autre pour leurs fonctions, et qu'ils en portent les marques distinctives ; enfin, des Percepteurs des communes dans l'étendue de leur perception, lorsqu'ils seront porteurs de leurs rôles et obligés de passer les rivières pour se rendre aux lieux de perception ou pour en revenir²⁰ »*. Les bateliers ayant acquis le monopole des traversées sont également soumis à une concurrence de la part de personnes faisant passer clandestinement des passagers d'une rive à l'autre²¹.

Réglementer les usages, c'était d'abord réglementer la circulation, plus exactement **hiérarchiser les différents types de circulation** et concilier les intérêts des propriétaires riverains avec l'intérêt public. Le passage sur les rivières appartient au gouvernement, qui peut toutefois autoriser des particuliers à avoir leur bateau. Secretan, propriétaire d'un moulin à Serrière, demande ainsi le droit d'utiliser un batelet en 1807. Le rapport rendu par l'ingénieur explique que lui interdire d'utiliser le bateau pour transporter son blé au moulin serait signifier sa ruine. Il avait acheté son droit de bac sous le régime de la féodalité : *« si aujourd'hui le gouvernement est rentré dans ses droits, ce n'est pas avec l'intention de léser qui qui ce soit²² »*. La valeur de sa propriété en serait grandement diminuée. Il propose d'insérer dans le cahier des charges que les meuniers propriétaires de moulins sur

¹⁹ AD Ain, 3S 358 (pour les demandes de 1874 à 1900).

²⁰ AD Ain, 3S 276, cahier des charges, 1829.

²¹ AD Ain, 3S 23.

²² AD Ain, 3 S 257.

la rivière d'Ain seront maintenus dans l'usage d'un batelet, uniquement pour le transport des personnes et des marchandises nécessaires au service du moulin. L'exécution de la législation sur la navigation est ainsi aménagée pour respecter le droit de propriété, mais de tels aménagements deviennent de moins en moins fréquents au cours du XIX^e siècle.



Photographie 7. Carte postale figurant le passage de la rivière en bateau à Saint-Jean-de-Niost (sans date)

Des conflits fréquents surviennent également avec les propriétaires de moulins dont l'activité entrave la navigation. Le 9 octobre 1818, un rapport de l'ingénieur des Ponts et Chaussées sur les moulins de la rivière d'Ain examine les réclamations de plusieurs marchands de bois contre des écluses élevées deux mètres au-dessus du niveau du lit sans laisser de passage aux bateaux. L'ingénieur relève que les inondations que font clandestinement les meuniers pour alimenter le débit de leurs moulins se fait au préjudice de la navigation : *« les passages pour les bateaux et radeaux étant construits de la même manière que les digues ou barrages avec des pierres anguleuses et sans liaison, dont les pointes hérissent le passage, et forment autant d'obstacles qui excitent de justes plaintes de la part des patrons²³ »*. Les digues sont également un problème. Lors des basses eaux, la rivière peut quasiment être traversée à pied, d'où la nécessité de concentrer le courant par des digues pour alimenter les moulins. Les enrochements constitués par les propriétaires représentent un danger pour les bateaux. L'ingénieur recommande que les propriétaires retirent les pierres et fassent faire des plans à leur frais pour une nouvelle digue qui laisserait le tiers de la rivière libre de tout obstacle.

²³

AD Ain, 3 S 1.

« Cette proposition qui semblerait rigoureuse n'est que juste. Elle est exigée par l'urgence ; elle est commandée par la sûreté de la navigation à laquelle on doit d'autant plus de faveur qu'elle facilite le commerce et que l'on en retire des droits destinés à son amélioration ». Tout au long du XIX^e siècle, l'administration intervient donc pour faire respecter la navigabilité de la rivière. Les droits d'usage (pour les coupes d'osier dans des bras du fleuve par exemple) sont de plus en plus limités. La valeur d'usage de la rivière, liée à la navigation, est utilisée par l'administration pour affirmer ses prérogatives, face à des propriétaires accusés de négliger leurs devoirs vis-à-vis de l'intérêt général : ils sont fréquemment accusés de ne pas entretenir les rives et de faciliter l'érosion. Il faut le déclin du rôle commercial de la rivière, avec la montée du chemin de fer, pour que ce discours diminue, et que la valeur environnementale de la rivière devienne prépondérante.

▪ *Le maintien de pratiques contrastées*

Les **utilisations régulières** soulignent une valorisation locale de la rivière qui est le terrain de différentes pratiques. Le verbe « pêcher » a un poids considérable dans les corpus étudiés, comme les pêcheurs font partie du public ciblé : dans les corpus a et c il présente plus de 200 mentions. Il s'agit d'étudier quelques verbes qui décrivent des pratiques de la rivière. Parmi les plus cités :

- Dans le corpus a, les lemmes²⁴ baigner (98), visiter (55), promener (42), balader (37), nager (24)...
- Dans le corpus c, les lemmes baigner (73), visiter (28), promener (37), nager (16), balader (14)...

Ainsi, les pratiques récréatives sont nombreuses et généralement réalisées en famille ou entre amis. Les usagers de la rivière d'Ain se créent alors des souvenirs et développent un certain attachement à la rivière.

D'autres utilisations sont **plus exceptionnelles**. Parmi les événements notables, la presse se fait un fort écho de compétitions sportives comme le Triathl'Ain ou de la fête de la rivière d'Ain en 2006. De même, des expositions (notamment à portée historique ou patrimoniale), même de faible ampleur, semblent représentées comme positives.

Les pratiques au bord de la rivière d'Ain sont majoritairement permises, mais un certain nombre d'usagers se livrent à des utilisations non réglementaires de l'Ain.

Des **pratiques sont encouragées**. Le nettoyage annuel des rives est promu, même si des craintes se font entendre, quant à sa fréquentation souvent vue comme en déclin. « *Je crois que c'est le vingt mars. Il y a le nettoyage de printemps, oui. [...] La mairie, il me semble. Il y avait très peu de gens quand même, par rapport à d'habitude, oui. J'y suis allé plusieurs fois en fait, mais la dernière fois c'était il y a deux ans. Il y avait de moins en moins de monde, oui. Il y avait quelques jeunes*

²⁴ Les lemmes correspondent à l'entrée des dictionnaires (infinitif des verbes, masculin singulier des noms...).

quand même » (entretien b26). Cet événement permet de lutter contre un désagrément fortement évoqué : la présence de déchets sur les rives de la rivière d'Ain.

L'expression « **pratiques de l'informel** » évoque des utilisations de la rivière d'Ain ou de ses berges non prévues et non souhaitées originellement par le cadre réglementaire ou législatif : des détournements d'objets ou de dispositifs peuvent se produire. « *On se pose, parce que l'herbe on l'a toute tondue, on a vraiment fait ça bien donc maintenant les gens ils viennent. [...] Il y a même une bande de mecs qui sont venus l'été dernier et qui ont construit une espèce de tremplin et ils sautent en vélo* » (entretien b15). Ces pratiques sont très difficiles à quantifier, puisque ponctuelles. Seule une observation sur le terrain ou une déclaration dans des enquêtes permet de les révéler. Leur ampleur est elle-même très difficile à cerner, même si les adolescents mentionnent certaines de leurs pratiques à risque assez aisément « *On va plutôt vers Varambon parce qu'il y a des jeunes qui ont installé des cordes, des plongeurs et des choses comme ça. Sur les branches la plupart du temps, c'est un peu... Ils ont juste fait des avancées en fait, en clouant sur les branches. Des petites avancées, ça fait une sorte de promontoire d'où on peut sauter* » (entretien b19). L'appréhension de ces pratiques peut permettre de mieux communiquer sur la mise en danger, notamment les sauts dans l'eau depuis des ponts. Néanmoins, une des caractéristiques des pratiques de l'informel réside dans leur capacité à se jouer des contrôles et à se développer autour du sentiment de risque.

- *Des relations avec la rivière marquées par les changements depuis 1945*

La rivière d'Ain présente des changements historiques entre la première période étudiée (fin XIX^{ème} et début XX^{ème} siècles) et la période contemporaine. Si les barrages proposent des ruptures dans la continuité écologique longitudinale, le développement du réseau de transport, l'urbanisation ou le délaissement de certaines pratiques agricoles doivent aussi être mis en lumière.

Au sujet de l'aménagement de la rivière d'Ain, **les détenteurs des récits avant / après barrages** sont certes âgés, mais ils sont encore marqués par une certaine émotion liée à l'ennuiement. Le barrage de Vouglans est encore ponctuellement mobilisé comme un traumatisme, même si cette représentation tend à s'effacer. « *Papa ne vous en aurait pas parlé, il n'aurait pas pu, et papa avait beaucoup plus de souvenirs que nous. [...] Pour les gens qui habitaient là, ça a été rude, même si on leur a reconstruit des maisons qui a priori étaient bien plus modernes, avec tout le confort et tout, ça fait rien... Les racines sont là* » (entretien c04). Si l'utilité de ce barrage est reconnue, certains regrettent toujours son édification. « *Il y a eu des constructions qui ont été englouties, là juste en face il y a une ferme qui a aussi été ensevelie par l'eau. Toute une flore et une faune aussi qui a été perdue. Je pense que ce serait aujourd'hui, je m'engagerais pour qu'il n'y ait pas ce projet. [...] Déjà une rivière c'est une autre vie qu'un lac. Et puis, non, oui, je pense que je m'y opposerais* » (entretien

a29). Toutefois, les débats autour de la confluence et du projet de barrage de Loyettes lors des décennies 1980 et 1990 (Bravard 1982 ; Michelot 1990) sont assez peu mobilisés.

Les barrages ont généré un changement dans les orientations économiques de la vallée (Gonçalves 2010). Des utilisations historiques comme les moulins sont remplacées par une mise en valeur touristique. *« Voilà c'est quand même un joyau pour le Jura, d'un point de vue touristique, l'Ain et ses affluents donc ça a encore une grande place pour tous les habitants de la vallée de l'Ain. Après la place a peut-être changé dans le sens où on est plus axé tourisme, qu'avant c'était plus pour l'utilisation directe de la rivière d'Ain, pour tout ce qui était moulin, essentiellement »* (entretien c12). **Cette mise en tourisme** est favorisée par l'accessibilité routière de la vallée.

La construction de l'autoroute A42 aurait modifié en partie les relations entre les riverains et la rivière d'Ain. *« Il y a eu 1 m 20 d'eau ici en 1985, donc on est classé zone inondable, donc y'a un risque. On sait que ça peut craindre, après on sait aussi que avant l'autoroute n'était pas construite, et quand ils ont construit ils ont fait des drains... »* (entretien a27). Globalement, les riverains se sentent peu concernés par l'inondation qu'ils considèrent comme un risque historique que les aménagements de l'Après-Guerre ont réduit voire annulé. Ainsi, l'autoroute est mobilisée pour expliquer un risque d'inondation moindre : elle faciliterait l'urbanisation de la plaine, mais aussi son développement économique. *« L'autoroute a beaucoup modifié aussi les comportements des pêcheurs. Nous, on regarde les niveaux des rivières à l'avance et puis même comme pour le Rhône, il y a beaucoup de gens, ils ont des sympathies, donc ils connaissent des mecs, ils les appellent : "est-ce qu'elle est pêchable ou pas ?" et d'un coup d'autoroute »* (entretien c21). Ainsi, l'autoroute a modifié l'appréhension des paysages de la rivière, donnant un regard surplombant et à distance.

« Ce qui change aussi beaucoup depuis les années 70, c'est même plutôt depuis les années 80 avec la construction de l'autoroute, c'est qu'on a une modification démographique qui est très forte, avec, entre guillemets, beaucoup d'étrangers, je dis entre guillemets parce que ce sont des Lyonnais, c'est le Grand Lyon, les gens qui se déplacent, qui viennent habiter ici. On a l'autoroute, la voie ferrée nationale, enfin, on est très bien desservi d'un point de vue infrastructures de transport, entre Lyon, Ambérieu, Bourg-en-Bresse, Genève même. [...] Donc ça change automatiquement parce que ce sont plutôt des citadins qui viennent vivre ici, qui automatiquement ne consomment pas l'espace rural comme les natifs, qui plus est des natifs agriculteurs de père en fils ou de père en fille. Donc automatiquement, on n'a pas la même pratique et ça, c'est lié au fait que ce sont des gens extérieurs et qui ont un quotidien bien plus citadin. Ils n'ont pas l'habitude, ils ne sont pas chasseurs, ils ne sont pas pêcheurs, ils vont juste se promener mais ils n'osent pas trop parce qu'ils ne connaissent pas » (entretien c11). Les personnes interrogées sur la rivière d'Ain sont soit des **habitants « historiques »**, soit des **« nouveaux » habitants** (moins de vingt-cinq ans), grâce notamment à **l'accessibilité autoroutière et ferroviaire** de la vallée. Cette dichotomie est souvent affirmée dans les entretiens.

Pour les premiers, la rivière d'Ain fait partie de l'histoire familiale ; leur localisation s'explique par la continuité familiale. « *Parce que j'y ai toujours habité, je connais la rivière comme ma poche* » (entretien c28).

Beaucoup de néo-installés considèrent que la rivière d'Ain a en partie motivé leur choix d'installation. « *Elle fait partie intégrale de notre coup de cœur [...] Quand on est arrivé ici, ça a été un coup de cœur, un vrai coup de cœur de la région et de la maison évidemment. Mais oui, la rivière fait partie intégrante de ce paysage, qui est magnifique ici* » (entretien a11). La rivière semble un facteur dans l'installation résidentielle, même si l'emploi et la famille sont aussi souvent mis au cœur de l'argumentaire. « *Non, je suis pur lyonnais, je suis né à Lyon et je suis venu habiter dans l'Ain parce que je me suis intéressé à la rivière et j'ai défendu la rivière pendant des années. J'ai habité dans Lyon, autour de Lyon, et je suis venu dans l'Ain, il y a déjà une vingtaine d'années* » (entretien a30). La rivière apparaît alors comme une aménité paysagère. « *Des zones ont été abandonnées, des lotissements se construisent pour avoir la vue sur la vallée. C'est même un des objectifs des constructeurs pour donner de la valeur* » (entretien a16). La rivière d'Ain aurait alors un certain impact sur le prix du foncier et de l'immobilier, donnée qui nécessiterait une étude à part entière.

En outre, un certain nombre de constructions sont des résidences secondaires. « *Y a de plus en plus de maisons qui se font bien entendu hein, et donc c'est les stations d'épuration qui ne sont plus adaptées. Les villages, la croissance dans certains villages où... bon y'a beaucoup de secondaire également, beaucoup de maisons secondaires, donc ça fait qu'en été y'a beaucoup plus de population, qui est plus importante que le reste de l'année. Y a des lotissements, bon y'a des personnes qui habitent à l'année, ça construit ça construit, mais derrière, les stations d'épuration, ça n'évolue pas* » (entretien c05). Ainsi, l'urbanisation du bassin soulèverait des questions de qualité des eaux du fait d'un réseau d'assainissement sous-dimensionné, constat accru notamment en période touristique.

Par ailleurs, certains enquêtés soulignent **des changements en termes de pratiques agricoles**. Le nombre d'exploitations agricoles serait en baisse, conformément aux tendances nationales : « *un élevage de chèvres au-dessus de Condes, Chancia y'a personne, Vouglans y'a plus d'agriculture. Si on redescend sur Thoirette, y'a plus grand-chose, y'a pas beaucoup d'agriculteurs sur la région, ça a bien chuté, y'a plus personne* » (entretien c05). Par ailleurs, les pratiques agricoles se sont métamorphosées, notamment en faveur d'une agriculture tournée vers la grande culture céréalière irriguée à l'aval. En effet, l'agriculture est une référence constante pour montrer les contrastes entre amont et aval. « *Dans le Jura, on n'est pas du tout sur de l'agriculture intensive comme sur le bas avec le maïs, et cætera. Là, on est plutôt sur de l'élevage, production comté, morbier. Néanmoins, ils ont quand même pas mal modifié les prairies. [...] Après, c'est peut-être plus au niveau de l'agriculture où là, il y a eu vraiment une évolution, où l'usage agricole s'adapte moins que d'autres usages au fonctionnement de la rivière, peut-être* » (entretien c09). Par conséquent, tant à l'amont

(notamment avec les épandages) qu'à l'aval (à travers une agriculture intensive), les nouvelles pratiques agricoles ont des conséquences négatives sur la rivière.

La presse permet d'étudier des changements sur la période de 1997 à 2013 : trois périodes sont mises en évidence, à savoir de 1997 à 2002, de 2003 à 2010 et de 2011 à 2013 (Figure 13).

- Du côté des coordonnées positives, la rupture de 2003 peut s'expliquer par la « canicule » qui a accentué des tensions autour de la gestion de l'eau de la rivière d'Ain en période d'étiage et qui a rendu nécessaire la mise en œuvre de politiques de gestion. Elle correspond aussi à la mise en œuvre du SAGE de la basse vallée de l'Ain après une période de gestation depuis 1997.
- Le maximum sur l'axe F2 correspond à l'année 2006 qui signe la fin du programme Life et où se déroule une fête de la rivière d'Ain.
- Le basculement depuis 2011 est plus difficile à expliquer. La singularité de l'année 2013 (minimum sur l'axe F2) s'explique notamment par la vidange du barrage d'Allement.

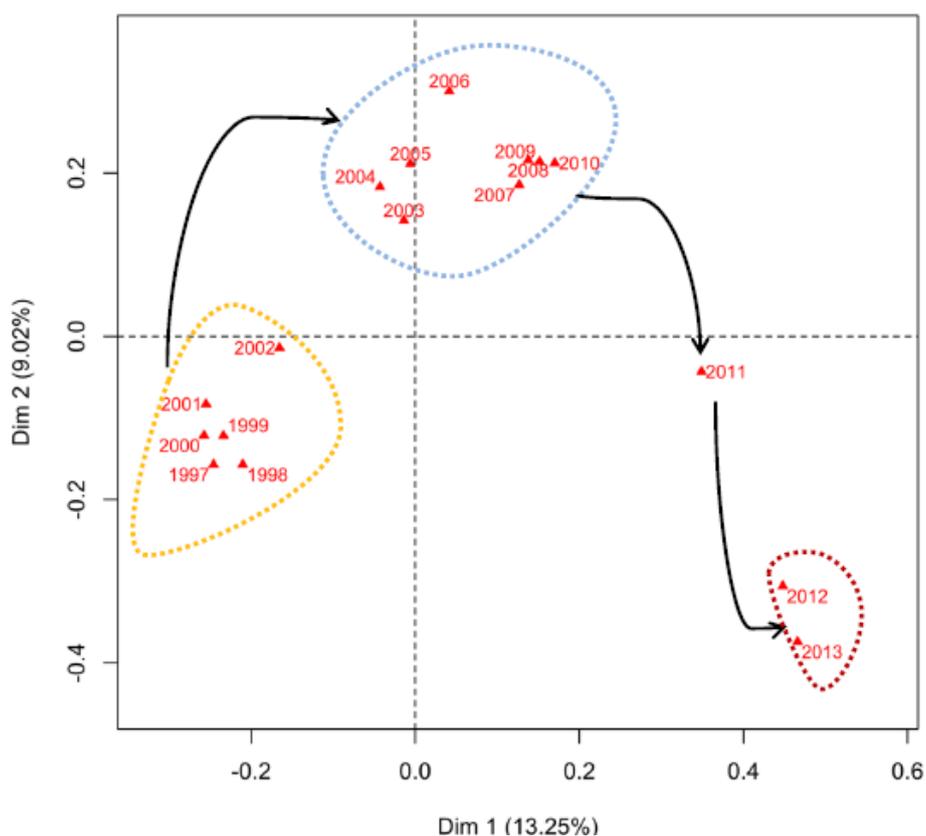


Figure 10. Trois périodes récentes dans les discours du *Progrès* sur la rivière d'Ain

Ainsi, les ruptures établies se situent essentiellement dans les décennies 1960-1970 pour les barrages voire les changements agricoles et plutôt dans les décennies 1980-1990 pour l'autoroute et les pressions foncières. Ces ruptures temporelles présentent des chronologies différentes mais leurs effets

contemporains se surimposent. Enfin, dans la période contemporaine, l'année 2003 semble une rupture forte dans les discours sur la rivière d'Ain du fait de la pénurie d'eau et de la mise en œuvre du SAGE.

▪ *Quelques problèmes contemporains de la rivière d'Ain*

Les personnes interrogées utilisent différents types d'indicateurs pour évaluer la qualité de la rivière : le premier se rapporte aux **algues**, le deuxième aux **poissons**, le troisième à **la faune hors poissons**, le quatrième au **niveau de l'eau** et le cinquième aux **détritus** (Figure 14)... Ainsi, la relation sensible à l'environnement, et notamment la vue apparaît comme primordiale pour expliquer les dégradations. Ces indicateurs sont variables selon les espaces enquêtés :

- A l'amont, les algues et la faune retiennent en priorité une forte attention.
- Sur le lac de Vouglans, les remarques portent avant tout sur les débris et la couleur.
- A l'aval, le niveau de l'eau, les algues, la faune et le transport solide sont mentionnés.

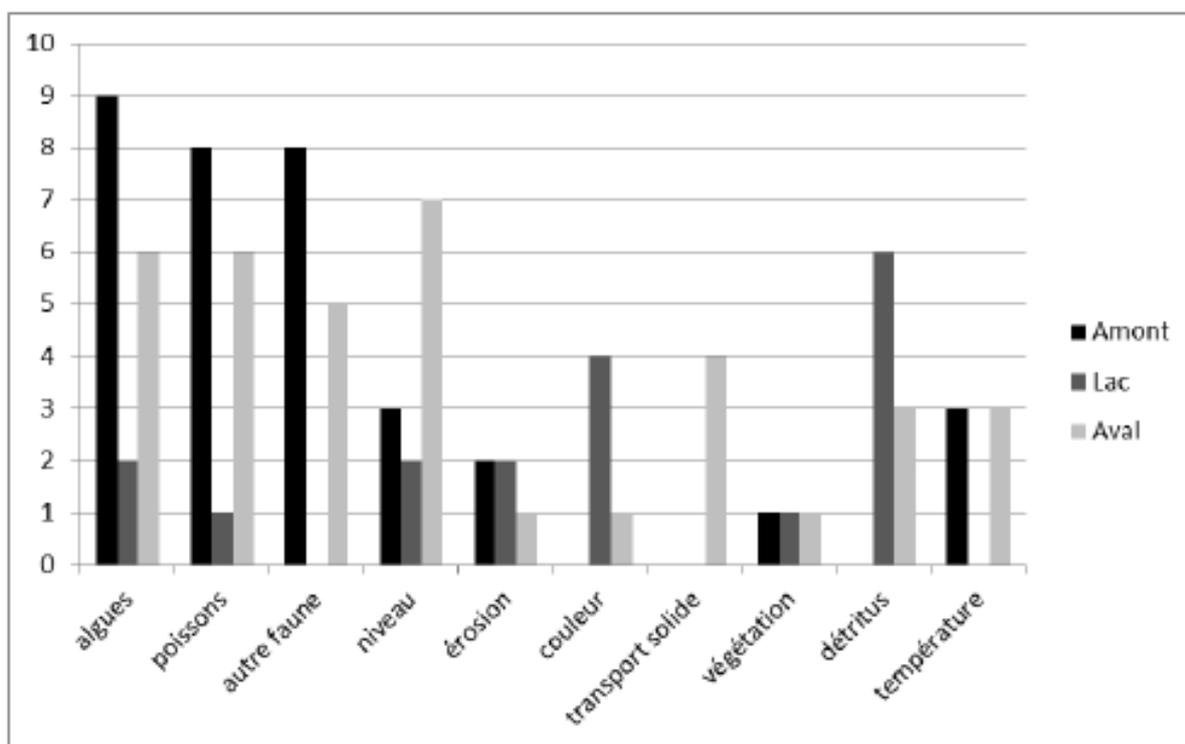


Figure 11. Les observations liées à la qualité de la rivière dans le corpus c (n=30)

Les algues suscitent au premier plan des critiques, incriminant notamment l'agriculture.

- Le lemme algues apparaît à 68 reprises dans le corpus a. Il est cooccurrent avec les mots suivants (score supérieur à 2) : filamenteuses, bizarres, substrats, pollution, vertes, élodée, refuges, problème, stagnante, dissous, chauffé, développement, phréatiques, température, phosphates, nitrates, sale, claire, chaude, plante, surface, vert, eau, brochets.
- Il est cité 44 fois dans le corpus c. Les mots ayant un score de cooccurrence supérieur à 2 sont : verte(s), développe, proliférations, recouverts, filamenteuses, développement,

phosphore, cyanobactéries, vase, dégueulasse, mousse, suivis, herbes, voyait, fond, engrais, mauvaise, santé, trop, espèces.

A partir de ces deux études, les algues apparaissent, dans les représentations des personnes interrogées, comme un indicateur du mauvais fonctionnement de la rivière (en termes de qualité, de température et de mouvement), un produit de certaines activités agricoles et une perturbation visuelle liée à la couleur dépréciée de l'eau. Une des solutions mentionnées pour lutter contre les algues réside dans les vidanges. Ainsi, celles-ci sont présentées comme une nécessité pour nettoyer le fond de la rivière, mais apparaissent aussi comme une dégradation paysagère ponctuelle. « *Cet hiver, elle a eu une sale couleur parce qu'ils ont vidangé Allement, caca d'oie, ou verdâtre, quoi* » (entretien c06). Les modalités de gestion de ce problème ne vont pas de soi : les vidanges permettent d'agir ponctuellement sur les symptômes quand la majorité des acteurs insistent sur les causes structurelles.

Concernant **la faune et plus particulièrement les poissons**, les acteurs interrogés insistent sur la réduction des populations et sur ses conséquences sociales et économiques.

« *Les jeunes n'ont pas pris le relais d'aller à la pêche. Pourquoi ? Parce qu'avant, c'était peuplé de poissons, ils y allaient, ils prenaient dix truites par jours, ils revenaient et voilà. Donc ça a peut-être dégoûté, c'est simple parce qu'ils vendaient des poissons, pendant la guerre et puis après la guerre, encore dans les années 60. Ça s'est arrêté là, en 70. Les pêcheurs pouvaient vendre le poisson à des hôteliers. Est-ce qu'il y a eu de l'abus ? Je ne pense pas que ça vienne de ça, qu'il n'y ait plus de poisson. Je ne crois pas, peut-être que ça joue un petit peu mais pour moi non. Non, c'est plutôt la pollution. On n'y voit bien partout. Et puis, il y a eu la destruction aussi, avec les remembrements : on a détruit les haies, on a fait des canaux, pour aller directement dans la rivière* » (entretien c01). Parmi les facteurs expliquant une baisse remarquable de la population piscicole, cet enquêté met l'accent sur les pratiques d'aménagement des territoires et sur ses impacts, à savoir **la pollution, la rectification des cours d'eau et les remembrements agricoles**. D'autres pêcheurs stigmatisent **certaines pratiques de pêche jugées peu respectueuses des équilibres écologiques**. « *Je comprends que le gamin, de temps en temps il ait envie de ramener sa truite à la maison, sinon, dans l'absolu, lui, ça sert à quoi qu'il aille à la pêche ? Si ça allait un peu mieux, tout le monde garderait un poisson de temps en temps, ce ne serait pas le bout du monde. Le problème, c'est que les gens ont tendance à vouloir absolument rentabiliser les 80€ de carte de pêche, et remplir le congèl'* » (entretien c06). Toutefois, bon nombre d'acteurs interrogés pratiquent le *no-kill* : des zones au bord de la rivière ont été délimitées pour inciter à ce type de pêche qui semble valorisé. Des pêcheurs insistent sur **l'importance des échelles à poissons** pour maintenir **la continuité écologique**, puisque la rivière d'Ain est scandée de barrages et de seuils. « *EDF a été obligée de faire des échelles à poissons. Tout particulier qui veut remettre en route une microcentrale où il y avait une ancienne scierie qui leur appartient, c'est un droit d'eau pour eux. Ils sont obligés de faire une échelle à poissons. [...] Ça nous avait posé un problème il y a vingt ans, vingt-cinq ans. Ça nous avait posé un problème parce que le*

débit réservé n'était pas respecté. Ah voilà. Oui, il y a des variations qui se faisaient et ça nous posait beaucoup de problèmes » (entretien c01). Ainsi, **le débit réservé** apparaît comme très important dans les représentations pour parvenir au maintien des populations piscicoles : ses variations sont ressenties comme une mise en péril des populations piscicoles.

« Alors on est très touristique ici. On est l'une des sociétés, je ne dis pas qu'on vend plus de cartes de pêche, mais proportionnellement à d'autres, cette année, on en a vendu plus que d'habitude » (entretien c01). La question du nombre de poissons peut sembler écologique au premier abord, mais les pêcheurs insistent sur son aspect économique : une partie des activités touristiques ou récréatives reposent sur la pêche. « Il y en a qui viennent pêcher l'Ain depuis Besançon, depuis Lons-le-Saunier [...] Il m'a dit qu'il avait rencontré beaucoup de gens aussi, beaucoup de Dijonnais. On a une rivière qui est assez jolie alors elle est attractive, souvent, ils viennent quelques jours même » (entretien c28). En effet, bon nombre de pêcheurs ne sont pas des riverains, mais des usagers de la rivière qui ne vivent pas sur ses rives. Cette baisse des populations piscicoles a lieu alors que **la pêche en plan d'eau** semble se répandre. « Vu que le renouvellement de la population se fait difficilement, c'est très rare de prendre des truites sauvages maintenant, alors qu'il y a seulement dix ans, tout le monde allait à l'ouverture de la pêche le long de la rivière et prenait des truites sauvages, des ombres. Ça c'est... Et puis il y a un autre phénomène qui s'est développé, ce sont les plans d'eau, qui s'ouvrent de plus en plus un peu de partout. Il y a des gens qui n'ont pas envie de prendre le permis national, ils prennent une carte de la société ou une carte à la journée et puis, ils pêchent dans les plans d'eau » (entretien c26). Ce détournement de la rivière pose des questions budgétaires pour les associations et les fédérations de pêche : une partie de l'entretien et des travaux réalisés s'appuient sur **la vente des cartes de pêche**. « Moi je suis pêcheur, je suis autochtone, je sais qu'il y a des gens qui viennent et heureusement, d'ailleurs, qu'il y a des gens qui viennent de l'extérieur pour prendre leurs cartes de pêche, ça permet à la société de pêche de tourner, de travailler, de pouvoir aleviner, de pouvoir s'occuper de la rivière aussi » (entretien c19). Malgré des incertitudes annuelles quant aux ventes des cartes de pêche, les pêcheurs insistent sur leur rôle pour maintenir une rivière agréable en termes de paysages et de fonctionnement.

Différents relais sont identifiés, comme la police de l'eau avec l'ONEMA, la police de la pêche avec la fédération de pêche, la préfecture au niveau départemental et les garde-pêches localement. Une diversité d'acteurs surveille la qualité des eaux de la rivière d'Ain : **les propriétés visuelles** de la rivière mais aussi **les poissons** servent d'indicateurs pour mieux comprendre la situation actuelle. Les pêcheurs soulignent leur rôle **de lanceurs d'alerte**.



Photographies 8. Le lac de Vouglans au printemps 2014

Deux aspects principaux témoignent de l'importance du **niveau de l'eau** : **la baisse du plan d'eau de Vouglans en période non touristique** et **le faible étiage estival à l'aval**. « *L'année dernière ils ont vidé le barrage à Vouglans, c'était très impressionnant, c'était vraiment très très bas, les berges sont pas belles quand... Déjà là vous l'avez vu maintenant, c'est pas très joli, c'est plus joli l'été, parce que ils remontent la cote pour que les gens, pour les touristes etc...* » (entretien c04). Deux paysages s'offrent alors aux usagers de Vouglans, celui de la cote touristique donnant l'image d'un lac et celui hors saison touristique où les rives sont plus raides et où le substrat apparaît (Photographies 5).

A l'amont, ces paysages lacustres, parfois lunaires, sont liés aux pratiques de production de l'hydroélectricité, avant de stocker l'eau pour la saison estivale et de satisfaire au niveau convenu pour le tourisme. Or le niveau de l'eau à l'aval pose aussi problème, généralement en saison estivale, lors des étiages. Cette question des niveaux souligne donc un contraste entre amont et aval. Ce point est plus particulièrement étudié par la suite dans le cadre de la cellule d'alerte.

Ces différents enjeux permettent de mettre en lumière **la multifonctionnalité** de la rivière d'Ain. **Des intérêts contradictoires** se manifestent, tout comme des représentations différentes de l'environnement. Ils sous-entendent **une complexité des acteurs impliqués** et rendent difficiles certaines modalités de la gestion.

Ces changements sont aussi marqués par **une forte saisonnalité** qui influence sensiblement la fréquentation de la rivière et sa gestion à l'échelle de l'année. Certains riverains évitent la rivière en période touristique, mais la majorité apprécie sa fraîcheur estivale et les espaces publics offerts par ses rives. En revanche, certains acteurs regrettent les dynamiques fluviales passées : la rivière aux débits « anthropisés » ou « fabriqués » leur apparaît comme figée ou comme trop prévisible. « *La rivière changeait de couleur, de bruit, d'odeur, au fil de journée, au fil de saisons* » (entretien c24).

Synthèse des représentations temporelles autour de la rivière d'Ain

- Au XIX^e siècle, la rivière d'Ain est marquée par la pluriactivité : un lieu de travail, une ressource énergétique et un axe de transport.
- Au XIX^e siècle, la rivière d'Ain a fait l'objet de nombreux conflits d'usages entre propriétaires et puissance publique ou entre propriétaires et usagers.
- Les pratiques peuvent être distinguées entre les utilisations permises et encouragées, les utilisations régulières ou exceptionnelles et les utilisations non règlementaires ou informelles.
- Différentes ruptures temporelles sont identifiées. Présentant des chronologies différentes, leurs conséquences se surimposent.
- Les principaux problèmes contemporains perçus en termes de qualité de la rivière d'Ain sont les algues, la faune dont les poissons, le niveau de l'eau et les détritiques.
- La multifonctionnalité de la rivière d'Ain sous-entend une diversité d'acteurs impliqués et rend complexes certaines modalités de la gestion.

III. Les intérêts opérationnels

Cette partie propose des pistes de réflexion autour des leviers potentiels pour une gestion plus intégrée de la rivière d'Ain et pour une sensibilisation environnementale qui semble nécessaire et encore trop faiblement développée.

A. Des réflexions sur la gestion intégrée pour la rivière d'Ain

L'évolution du cadre juridique français encourage une mise en œuvre de dispositifs de gestion intégrée. Bien qu'il y ait une vaste littérature scientifique sur la question, aucune définition de la gestion intégrée ne fait consensus. Elle « *décrit une approche systématique de gestion de l'eau et des ressources environnementales liées qui considère les systèmes naturels, les conditions socio-économiques et les institutions* » (National Research Council 2013, p. 19). Ces politiques prônent généralement une approche participative qui implique le public et favorise la qualité des débats (Kaika 2003), afin de parvenir à une gestion plus équilibrée des ressources sur les plans quantitatif et qualitatif (Jaspers 2003).

De même, la directive cadre sur l'eau²⁵ de 2000 (transposée dans la LEMA²⁶ en 2006) vise à parvenir au « bon état » écologique et chimique des masses d'eau, tout en s'appuyant sur des stratégies de gestion plus intégrée (Pollard et Huxham 1998 ; Hering *et al.* 2010). Cette directive « *introduit de nouveaux standards, critères, institutions et dynamiques pour gérer les eaux européennes à l'aune d'une approche fondée sur les écosystèmes* » (Kallis et Butler 2001, p. 140).

Une gestion intégrée sous-entend un apprentissage social ainsi que le développement de nouvelles représentations de l'eau, malgré les nombreuses différences d'intérêts ou de consommation d'eau (Pahl-Wostl 2002 ; Mostert *et al.* 2007). Les délibérations permettent d'accroître la légitimité de la prise de décision, en mobilisant des échelles fonctionnelles alliant temps et espaces (Matti et Sandström 2011). Enfin, la gestion intégrée doit créer des liens entre les différents échelons politiques et leurs modalités de gestion.

▪ *La gestion intégrée : approche théorique et premières applications*

Si une approche des cours d'eau proche de l'ingénierie a pu être privilégiée par le passé (appuyée notamment sur les digues, les seuils, les barrages...), les représentations portées sur les environnements (par exemple en termes de paysages, de biodiversité ou de patrimoine) connaissent

²⁵ La directive 2000/60/ CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau.

²⁶ Loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA).

d'importantes mutations (Bravard *et al.* 1999). Les défis à relever pour la gestion intégrée de l'eau sont : a) de parvenir à aborder l'environnement dans la complexité de ses dimensions, b) de créer une gouvernance polycentrique des ressources naturelles, c) de favoriser l'engagement des acteurs dans des politiques décentralisées et locales (Pahl-Wostl 2007 ; Molle 2009), et d) de faciliter le développement de compromis entre les différentes représentations de l'eau (Mostert *et al.* 2007 ; Pahl-Wostl 2007). Ce premier volet questionne les **modalités de gouvernance** (de l'eau et de la rivière), à travers un travail bibliographique sur la gestion intégrée et sa mise en regard avec les réalisations sur la vallée de l'Ain (Tableau 4).

Thématiques clés	Principes de gestion intégrée
Modalités de gestion	Approche complexe du système, nécessité des auto-apprentissages
Gouvernance	Polycentrisme, horizontalité, large participation des acteurs
Intégration sectorielle	Croisement des sujets, identification des problèmes et des différentes modalités de leur prise en compte
Echelle spatiale	Différents niveaux d'analyse et de gestion
Information	Informations partagées et ouvertes
Structures de pouvoir	Décentralisation et choix de l'échelon adéquat
Financement et risques	Diversification des sources de financement, incluant du public et du privé
Prise en compte de l'environnement	Indicateurs quantitatifs et qualitatifs de toutes les thématiques environnementales

Tableau 4. La gestion intégrée et ses principes dans la littérature scientifique

Basculer de l'action publique classique (davantage *top-down*) à la **gouvernance de l'eau** consiste à adopter des modalités d'action et de prise de décision plus interactives et plus flexibles. La gouvernance de l'eau réside dans la mise en œuvre de partenariats efficaces entre les différents acteurs. **Le bassin versant** semble l'espace de plus en plus choisi comme périmètre pertinent et adéquat pour la gestion de l'eau. Toutefois, dans la vallée de l'Ain, l'échelle choisie semble davantage de l'ordre du linéaire : différents affluents ont fait l'objet de leur propre contrat de rivière (par exemple l'Albarine, la Bienne et le Suran).

En appliquant ces principes, différentes politiques peuvent alors être mises en place : la rivière d'Ain en présente un échantillon, pouvant rendre la lisibilité de ces actions moins claire. « *La complexité de la politique de l'eau en France, c'est compliqué, même les élus, ils s'y perdent... le SAGE, et tout plein d'autres mesures. Rien n'est fait pour que le sujet rivière, il soit facilement, que ce soient les citoyens ou les élus, s'approprient facilement le sujet en fait, c'est compliqué. Tout est compliqué. Et même, sur certains points, il y a des choses qu'on ne maîtrise pas, il y a des élus qui se sentent démunis un peu* » (entretien c09). Ainsi, une sensibilisation autour des différents dispositifs existants semble nécessaire afin que les élus puissent choisir en toute connaissance de cause.

Sur la basse vallée, deux dispositifs tendent vers l'intégration : (1) la Commission locale de l'eau comme assemblée locale réunissant des acteurs emblématiques de la diversité des utilisations de l'eau d'un bassin et des gestionnaires et (2) le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) comme programme multithématique et local d'actions.

Dans la presse, **la Commission locale de l'eau ou CLE** apparaît à 131 reprises, même si ces deux formes apparaissent généralement sous la forme de doublon. 70% des mentions sont concentrées en 1997 et en 2001, montrant le rôle important de cette assemblée de l'eau dans la phase de montage du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE). De même, 10% des occurrences se situent entre 2011 et 2012, lors de la genèse du deuxième SAGE. Cette assemblée tend donc à disparaître au profit du SAGE, alors que ces deux dispositifs ne jouent pas les mêmes rôles.

Le SAGE jouit d'une attention médiatique très forte avec 238 évocations auxquelles il faut ajouter les 90 citations de « schéma d'aménagement et de gestion des eaux » : les deux formes sont quasiment toujours en doublon. Il est présent dans cinq entretiens des corpus a et c. Le SAGE est représenté comme une approche globale de l'eau qui permet notamment d'effectuer des travaux favorables à l'environnement de la rivière. « *Heureusement pour nous il y a eu le SAGE avec une vision plus globalisée des choses, des restaurations des lônes* » (entretien a30). Une ambiguïté existe entre programme et acteurs, entre SAGE et SBVA, mais qui n'empêche pas la représentation d'une politique claire et valorisée. « *Le SAGE, c'est bien aussi. Alors, je n'arrive jamais à différencier le SAGE du SBVA, je me trompe toujours un petit peu. [...] Nous, on est vraiment contents du syndicat qu'on a, du SAGE et du SBVA, on est vraiment super contents et on sent que vraiment, la dynamique, elle se crée. Ils sont de plus en plus impliqués. [...] Pour moi, au niveau local, moi, je n'ai pas à me plaindre du SBVA et du SAGE, je les trouve vraiment efficaces et investis. Souvent, ils nous soutiennent contre EDF aussi. Ça, c'est vraiment... C'est intéressant* » (entretien c23). Certes ce verdict sur cette politique n'est pas unanime, mais semble largement partagé par les acteurs interrogés.

A l'amont, la situation reste bien différente. « *Et puis, les gens du département de l'Ain, [...] ils l'ont eu, leur SAGE, avant nous. Enfin, avant nous, bien sûr puisque ... Et sans difficulté ! Et nous, on l'a pas eu, donc c'est bien une histoire de mentalité de...* » (entretien c35). A l'amont, si un SAGE semble avoir été attendu par certains acteurs, le choix s'est porté sur un contrat de rivière.

Portée par l'amont de la vallée de l'Ain, la dynamique **de contrat de rivière** est assez peu représentée, à savoir dans trois entretiens du corpus a et quatre du corpus c, ce qui peut s'expliquer par son caractère récent. Un travail de communication gagnerait à être davantage formalisé au fur et à mesure de la mise en place des actions. Toutefois, dans la presse, 90 mentions peuvent être soulignées, soulignant une certaine diffusion médiatique de ce type de dispositif. Les discours concernant cette initiative sont positifs et insistent sur la prise en compte de la multifonctionnalité. « *Le contrat de rivière du bassin Ain amont concerne 360 km de cours d'eaux et 106 communes. Celui-ci vise à améliorer la qualité de l'eau, la restauration et la préservation des milieux aquatiques, leur*

valorisation patrimoniale et touristique. Tout cela en adéquation avec le SDAGE (schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau) » (Le Progrès, 01/11/2013). En outre, d'autres contrats de rivière font l'objet d'une médiatisation : ce dispositif nouveau pour la rivière d'Ain n'est donc pas inconnu. En effet, d'autres rivières relativement proches ou des affluents en ont bénéficié : « Pour l'Albarine et le Suran, ces deux rivières vont être concernées par un contrat de rivière avec un volet piscicole qui prendra en compte les desiderata des pêcheurs et la protection des eaux » (Le Progrès, 13/01/1997).

Cette démarche est valorisée à la fois comme source de moyens économiques et comme moment de concertation pour parvenir à des compromis grâce aux commissions. « Il y a des choses où il faut faire des compromis pour que tout le monde puisse... Donc voilà je crois qu'on est vraiment... Le nouveau contrat de rivière qui se met en place est vraiment dans cet état d'esprit là, et je pense que ça peut apporter un plus énorme pour cette rivière de l'Ain. En tout cas je l'espère. C'est dans cet état d'esprit là que ça avait été évoqué jusqu'à maintenant dans les différentes commissions de travail » (entretien a 55). Ce projet s'appuie sur une hybridation des niveaux politiques, à travers une « élaboration d'un programme d'actions concerté, partagé par, à la fois les élus, les usagers de la rivière, les établissements publics, l'Etat » (entretien c09). Ce type de démarche s'apparente donc à un dispositif de gestion intégrée par ses enjeux multithématiques et la volonté de fédérer différents acteurs, ce qui est valorisé localement.

A l'amont, toutefois, face aux délais d'élaboration et de mise en œuvre, certains acteurs craignent que le contrat de rivière attendu n'aboutisse pas. « Ca s'est terminé en contrat de rivière mais je crois que le contrat de rivière, il fait comme les autres. On n'en verra pas la couleur. Quand tu arrives normalement au contrat de rivière, ça arrive aux financements. Le SAGE est fait pour voir les problèmes » (entretien a35). Si le comité d'agrément du bassin Rhône-Méditerranée a émis en juillet 2012 un avis favorable au dossier sommaire de candidature du contrat de rivière Ain Amont et si l'arrêté préfectoral arrêtant la composition des membres du Comité de rivière a été signé le 1^{er} octobre 2012, le contrat peine à être concrétisé.

Le tableau 5 met en regard les modèles théoriques et quelques exemples observés sur la rivière d'Ain. Les éléments sont classés selon leur degré d'intégration à partir du plus abouti.

Thématiques clés	Mise en œuvre d'une gestion intégrée
Indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour la prise en compte de l'environnement	<i>Atouts :</i> - Des investissements autour d'études réalisés par différents types d'acteurs - Un suivi déjà « long », notamment en géomorphologie fluviale et en écologie - Des efforts de synthèse, visibles sur certains sites Internet <i>Limites :</i> - Une meilleure connaissance de l'aval que celle de l'amont - Les volets social, économique et culturel encore faiblement étudiés

Qualité et disponibilité de l'information	<p><i>Atouts :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le développement de sites Internet (SBVA et Life) - Le rôle des acteurs individuels ou de certaines associations à travers des blogs, des expositions ou des conférences... - Le rôle d'événements : la fête de l'Ain en 2006 ou l'organisation de fêtes de la science en lien avec le programme de recherche <p><i>Limites :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas de structuration de l'information à l'échelle de la vallée - Des difficultés pour obtenir des informations sur l'amont - Pas de site de synthèse sur les actions en cours par les différentes études et recherches
Financements	<p><i>Atouts :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le SAGE comme capacité à fédérer économiquement autour de l'eau (SIVU) - Les fédérations de pêche et les revenus liés aux cartes de pêche - L'engagement de l'Agence de l'eau en lien avec le SDAGE - Une recherche en lien avec le CNRS et des universités <p><i>Limites :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - La question de l'implication du privé (montages de partenariat public privé) - Le rôle des communes et les faibles moyens alloués à certaines structures - Les temporalités entre le montage et la signature pour différents dispositifs (contrat de rivière ou SAGE)
Intégration sectorielle	<p><i>Atouts :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Des efforts en termes de recherche pour mettre en commun les approches - Les différentes actions du SAGE - La mise en œuvre du SDAGE <p><i>Limites :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le nécessaire croisement des différents enjeux de la rivière au quotidien : quid de la Convention Frayères ? La question du débit réservé et de ses adaptations - La conciliation de différents intérêts qui apparaissent peu complémentaires - Des tensions fortes et d'importants passifs, notamment en cas de pénurie
Modalités de gestion	<p><i>Atouts :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Des initiatives pour l'interactivité et la flexibilité : Cellule d'alerte, côte touristique de Vouglans, Convention Frayères - Le projet de charte interdépartementale de gestion de la vallée de l'Ain <p><i>Limites :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mille-feuille et forte complexité administrative - Méconnaissance des acteurs entre eux et absence d'une véritable structure interdépartementale - Des décisions vues comme peu concertées : la Convention Frayères en 2012
Structures de pouvoir	<p><i>Atouts :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Des structures locales bien identifiables comme le SBVA - La place des conseils départementaux et la convention interdépartementale <p><i>Limites :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Existe-t-il un projet de territoire (de type ascendant) autour de la rivière ? - L'énergie autour de l'acteur EDF semble unifier, malgré les statuts des microcentrales. D'où doit venir l'impulsion ? - Le morcellement des fédérations, associations et sociétés de pêche
Echelle spatiale	<p><i>Atouts :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet de contrat de rivière sur l'amont et le SAGE à l'aval d'Allement <p><i>Limites :</i></p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Une fragmentation très forte dans les représentations : quid de la chaîne de barrages ou de Vouglans dans les dispositifs de gestion à l'œuvre ? - Une dissociation entre lac et rivière dans les représentations et la gestion : la chaîne de barrages est-elle du ressort du lac ou de la rivière ? - Des affluents peu pris en compte : une optique centrée sur le linéaire et non sur le bassin versant
Gouvernance	<p><i>Atouts :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Des porte-paroles facilement identifiables <p><i>Limites :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Des difficultés dans la mise en œuvre d'une prise de décision horizontale : accentuer le dialogue et la concertation (à bien différencier de l'information ou de la consultation) - Pas de réelle participation large des acteurs

Tableau 5. Les éléments en (dé)faveur d'une gestion intégrée de la rivière d'Ain

▪ *Les acteurs et la gestion de l'eau*

Différents niveaux de prise de décision sont mobilisés autour de la rivière d'Ain. La gestion locale de l'eau semble s'affirmer dans les discours de presse. Ils mettent en avant le rôle important de la commune dans la gestion de l'eau. Le deuxième acteur majeur est EDF, suivi par les conseils généraux ou départementaux (Figure 15). Ce premier constat met en lumière le rôle des échelons locaux et départementaux, remarque qui peut être confirmée par la place jouée par les intercommunalités (à travers le SBVA, le SIVU ou les communautés de communes).

Le niveau national reste important : 171 mentions du lemme préfet, comme représentant décentralisé de l'Etat, ainsi que 134 occurrences de l'Etat peuvent être mises en lumière. Cet échelon semble moins médiatique que le local.

Le niveau régional est sous-représenté dans la presse, que ce soit l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ou les conseils régionaux. Toutefois, dans le corpus de presse, le CREN apparaît 35 fois comme conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels et 37 fois comme CREN : cette surreprésentation s'explique en partie par le signalement de l'acronyme après avoir développé le nom en toutes lettres. Le projet de réserve naturelle régionale semble toutefois inscrire la rivière d'Ain à cette échelle. En outre, dans le cadre d'entretiens, certains acteurs mettent en lumière le rôle de l'Agence de l'eau. « *Alors il y a le SAGE, c'est le schéma d'aménagement et de gestion des eaux dans la partie Rhône-Alpes... Alors, il y a un intervenant aussi majeur, qui est l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse...* » (entretien a15).

Dans la presse, le Conservatoire du littoral apparaît à vingt reprises. Si sa démarche d'acquisition est encore très méconnue (du fait de l'incompréhension de l'appréhension d'un lac comme un littoral), elle semble valorisée. « *Et puis le barrage de Vouglans, ça a donné quelque chose de très beau et je trouve que ce que fait le Conservatoire du Littoral... Moi au départ, je pensais que le Conservatoire du Littoral, pour moi ça ne protégeait que les bords de mer, je n'avais pas du tout*

réalisé... [...] Je ne connaissais pas bien, je ne pensais pas qu'ils protégeaient les lacs aussi. Moi je trouve qu'ils ont raison, parce que cette peinture sauvage, il faut la protéger, c'est tellement formidable » (entretien c04). Cet acteur tend à isoler Vouglans comme un lac et non comme une partie de la rivière. Centré sur le lac de Vouglans, il accentue la complexité et les difficultés de lisibilité des acteurs impliqués autour de la rivière d'Ain. Le même constat semble identifiable autour des espaces de la rivière d'Ain concernés par la charte du Parc naturel régional.

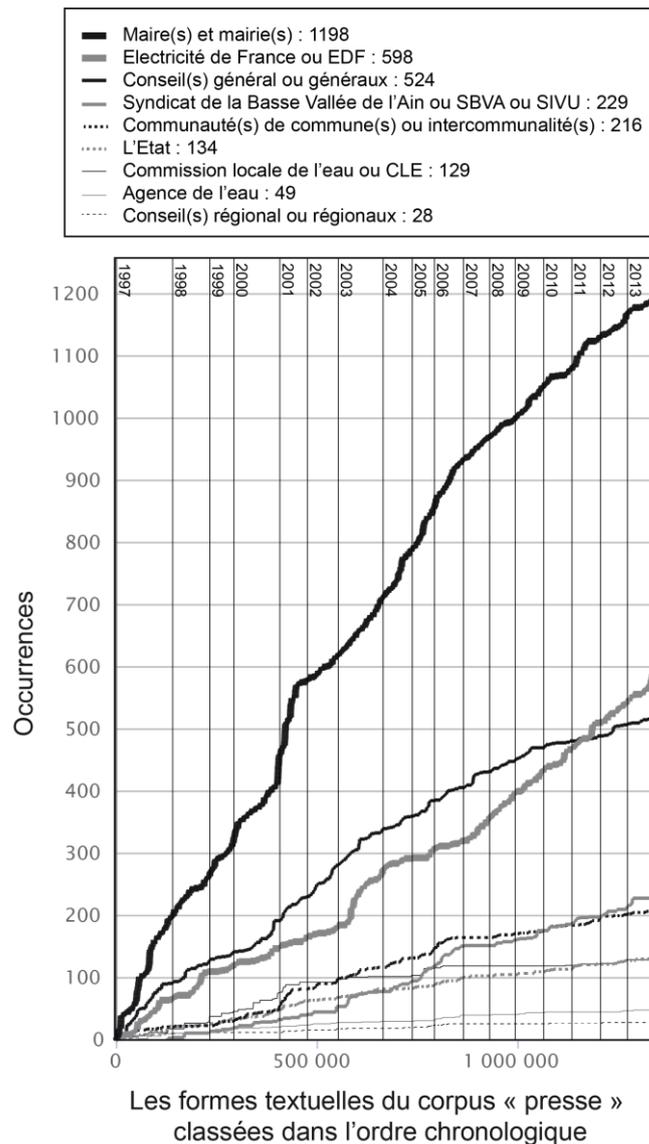


Figure 12. Les acteurs politiques de la gestion de la rivière d'Ain dans la presse

- *Les faibles débits sur la rivière d'Ain et le partage de l'eau*

A la suite de Batchelor (1999, p. 250), la gestion intégrée est définie comme « la gestion et l'aménagement coordonné de l'eau [...] pour son utilisation équitable, efficace et durable à l'échelle du bassin versant ». Cet auteur présente la gestion intégrée comme un aménagement et une gestion des

milieux aquatiques, mais aussi de la terre et des ressources environnementales, à partir des principes **d'« équitabilité », d'efficacité et de durabilité.**

La Convention Frayère est un dispositif flexible : si les débits réservés reposent sur une norme définie dans la loi, cet accord permettait d'adapter la quantité d'eau à l'étiage en lien avec les besoins spécifiques des poissons de la rivière d'Ain. Il s'agit de s'adapter au contexte local où le débit réservé ne serait pas suffisant pour maintenir une bonne qualité des milieux. Mise en œuvre depuis la décennie 1990, entre le 1^{er} décembre et le 31 mai, elle vise à assurer 28 m³/s pour favoriser la reproduction piscicole.

Cette convention rappelle que les débits de l'Ain dans la basse vallée sont fabriqués par les barrages et montre la nécessité d'échanger avec EDF : un compromis doit être trouvé entre stress piscicole, production énergétique (et niveau du lac de Vouglans). *« Il y avait une action historique, qui était la convention frayère, le maintien d'un débit... A vingt-huit mètres cubes/seconde pendant la période de frai, qui a été rediscutée. Là, il y a des nouvelles modalités qui sont mises en place, donc sur les périodes de reproduction des poissons, c'est lié aux variations des débits »* (entretien c10). Toutefois, peu d'acteurs évoquent la Convention Frayères lors des entretiens : ils appartiennent à un **public informé de gestionnaires ou de pêcheurs**. De même, dans la presse, ces mentions sont peu nombreuses, mais la convention y est **valorisée**. *« À EDF, Fabrice Beignon assure que le dialogue n'est pas rompu avec les pêcheurs, mais ne veut pas rentrer dans la polémique. "Là, on est conforme. Mais c'est vrai qu'on doit trouver des solutions pérennes pour les salmonidés, c'est un sujet assez complexe. On est en discussion autour de la convention frayères qui arrive à échéance." Bref, le dialogue n'est pas rompu, mais cette rivière d'Ain n'a pas fini de susciter débats et tensions. Entre pêcheurs et EDF, mais aussi avec les agriculteurs, quand arriveront enfin les beaux jours »* (*Le Progrès*, 21/04/2012). **Cette période des étiages est donc source de tensions entre différents usages de l'eau difficilement conciliables.**

La fin de la Convention Frayères est dénoncée par certains acteurs. *« Ce n'est pas flagrant, vous voyez on a eu des marnages là cette année, ces quelques derniers mois qui étaient affolants parce que cette convention Frayères... Vous en avez entendu parler ? Oui elle a été dénoncée, elle n'a pas été signée, on ne l'a pas signée, là il y a cette étude en cours mais en attendant il y a eu des marnages de folie que l'on n'avait pas avant »* (entretien a09). Un flou réside sur l'avenir de cette convention et sa nouvelle mouture. *« Il y a des négociations particulières. Là, il y a une convention frayère qui est en discussion avec eux pour justement des lâchers d'eau particuliers, des débits particuliers... Enfin non, convention salmonidés, ils l'appellent, maintenant, je ne sais plus, donc il y a EDF »* (entretien c11). De plus, **la Convention salmonidés** n'a jamais été citée dans les corpus étudiés, malgré le dépouillement de l'année 2013 dans *Le Progrès* et des campagnes d'entretiens réalisés entre 2013 et 2015. Cette politique présente donc une très faible lisibilité. Certains ne connaissent pas le nouveau dispositif, mais témoignent d'une déception quant à la fin de la

Convention Frayères. *« Il y avait une espèce d'accord qui avait été signé, une convention qui avait été signée il y a très longtemps, il y a une vingtaine d'années et ils ont voulu nous refaire signer une convention il y a deux ans. Ça a mis deux ans d'étude et en fait, cette convention, il n'y avait plus rien dedans, mais ils avaient... Vous savez, ce sont des gens qui communiquent beaucoup, EDF... »* (entretien c26). Toutefois, en cette fin de projet, les représentations sur ce dispositif semblent plutôt négatives. *« Dans ce contexte, les AAPPMA de la basse Vallée de l'Ain ont dénoncé la convention des frayères de salmonidés avec EDF. "On nous a pris pour des charlots" »* (Le Progrès, 16/02/2015).

Cette question du frai est certes plutôt localisée à l'aval, mais elle marque durablement les représentations. En effet, elle met en interaction EDF avec des acteurs qui vivent à l'aval du barrage d'Allement et peut facilement générer des tensions ou des points de blocages.

De même, le rôle de **la cellule d'alerte** est considérable en été. Si la question se pose essentiellement pour l'aval, cette cellule met en relation différents acteurs de l'amont et de l'aval. Mise en place en 1987, elle vise à trouver un compromis entre la cote touristique de Vouglans, les besoins en eau (quantitatifs et thermiques) pour les écosystèmes à l'aval de la chaîne de barrages et une potentielle production énergétique. En outre, elle pose des enjeux récréatifs en entraînant un rafraîchissement de la température de l'eau et une montée des débits.

L'été est la saison la plus tendue sur la rivière d'Ain. *« Il y a la cellule d'alerte qui a un rôle important, en été, comme son nom l'indique, plus sur de l'alerte et des actions curatives. On essaie, avec tous les partenaires de la cellule d'alerte depuis quelques années, d'être plus sur du préventif, de pouvoir faire des actions un peu préventives en été, plutôt qu'une fois qu'on a constaté une mortalité, de faire des actions »* (entretien c10). Ainsi, la cellule d'alerte dans les discours est rattachée à l'été, alors que les principes qui président à son action semblent louables tout au long de l'année.

Ce dispositif est mentionné directement dans trois entretiens du corpus c et dans deux du corpus a, ce qui est plutôt faible. Il est beaucoup plus médiatisé, avec 91 mentions dans la presse autour des termes « cellule (départementale) d'alerte », « cellule sécheresse », « cellule environnement », « cellule vigilance » ou simplement de « cellule ». Les discours de presse mettent l'accent sur **les différents acteurs impliqués et sur l'immédiateté de la décision en termes de débits**. *« Aussi la cellule départementale d'alerte composée des divers partenaires compétents dans ce domaine (Services de l'Etat, EDF, associations de pêcheurs et scientifiques) après s'être réunie hier a-t-elle proposée de réaliser un lâcher d'eau sur la rivière d'Ain. Une opération demandée donc par le préfet de l'Ain à EDF afin de prévenir les risques de mortalité des poissons. Ce lâcher, selon les services de la Préfecture "respectera les règles habituelles d'écoulement des eaux et de sécurité en faisant passer la rivière d'Ain du débit d'étiage au débit moyen". Des services qui tiennent tout particulièrement à attirer l'attention des usagers de la rivière "sur les risques de fréquentation du lit du cours d'eau à toute heure du jour et de la nuit" »* (Le Progrès, 13/08/1998). Cette action demande donc une certaine prudence des usagers de la rivière à cause de la montée des eaux.

Ce dispositif est très valorisé pour **son interactivité et la concertation** à l'œuvre. « *Mais on doit reconnaître qu'EDF fait des efforts. Sur la rivière d'Ain, il y a une cellule dite d'alerte qui a été mise en place il y a une quinzaine d'années, suite à des mortalités. Il y a beaucoup de sociétés en France qui nous l'envient. Ça ne règle pas tout, mais on arrive à se parler* » (entretien a04). Ainsi, cette démarche permet à EDF de travailler sur son image, tout en apaisant certaines tensions. La cellule d'alerte rassemble et fait dialoguer des acteurs qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble et qui défendent des intérêts contrastés dus à des localisations ou à des utilisations différentes de la rivière. Ce principe génère donc des difficultés, mais des relations jusque-là inexistantes s'esquissent progressivement, comme le montre la participation du conseil départemental du Jura à la cellule d'alerte (depuis 2003).

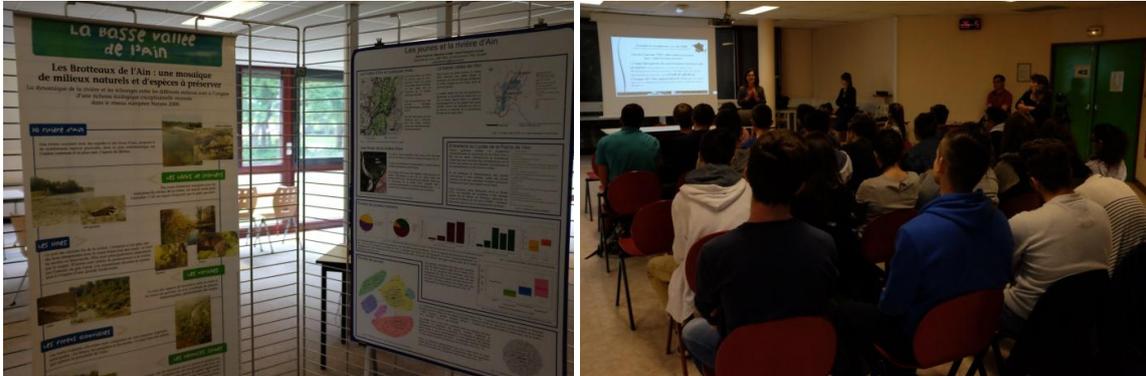
Par ailleurs, cette cellule apparaît comme **un dispositif efficace** qui permet de mieux prendre en compte les besoins des écosystèmes. « *On leur demande aussi en cas de sécheresse d'obtenir un lâcher estival pour rafraîchir l'eau justement parce qu'ils ont la capacité de nous fournir une eau qui est glaciale. [...] Et l'été ils n'acceptent même pas de nous faire un lâcher de temps en temps. Il faut que l'on soit en cellule d'alerte, que le préfet organise, pour leur imposer un lâcher d'eau qui est vital pour la rivière. [...] On est amené à les rencontrer en réunion très régulièrement pour essayer de leur apporter des choses, lors des cellules d'alertes, tu sais en période de sécheresse aussi, pour que l'on obtienne des lâchers d'eau* » (entretien c23). Ainsi, la cellule d'alerte apparaît comme une solution de dernier recours dans ce propos, tout en étant la seule capable de faire évoluer rapidement le système. Elle permet de donner une lisibilité à la prise de décision, en identifiant des acteurs déterminants.

Ainsi, ces deux initiatives illustrent la volonté de penser la continuité de la rivière d'Ain, de faire dialoguer différents acteurs impliqués et informés, de trouver des compromis face à des intérêts opposés, de penser localement des crises et de favoriser une prise de décision relativement rapide. Ils répondent donc à bon nombre de critères de la gestion intégrée. Toutefois, l'avenir de la Convention Frayères semble s'orienter dans une nouvelle direction qui ne satisfait pas certains acteurs dont les attentes semblaient mieux écoutées dans le passé.

B. Une implication dans la sensibilisation environnementale

Afin d'enquêter auprès d'un échantillon représentatif des adolescents de la rivière d'Ain, des relations étroites ont été tissées avec *le lycée de la Plaine de l'Ain* et notamment avec un professeur d'histoire et de géographie. Suite aux entretiens, l'enquêtrice pouvait répondre aux questions des Lycéens. Une **exposition au Centre de documentation et d'information du lycée** a eu lieu en mai 2014 ainsi qu'une **restitution de l'enquête** le 26 mai 2014. Réalisées en partenariat avec le SBVA, ces actions ont permis de communiquer sur les travaux scientifiques en cours (et notamment les

premiers résultats de l'enquête à laquelle les lycéens avaient participé) mais aussi de rappeler des éléments plus généraux sur la rivière d'Ain (Photographies 6). Ces deux modalités de communication ont contribué à la sensibilisation des lycéens à un environnement familier mais dont ils connaissent relativement mal les enjeux environnementaux.



Photographies 9. La sensibilisation auprès des lycéens : une exposition et des exposés

En outre, lors **des fêtes de la science** 2014 et 2015, l'équipe a été représentée sur les bords de l'Ain, afin d'expliquer les recherches en cours et de sensibiliser aux fonctions et aux atouts de la rivière. Ces deux événements permettent de souligner un intérêt du public qui répond présent, mais aussi d'une méconnaissance des phénomènes environnementaux à l'œuvre.

En 2014, la manifestation s'était tenue à Gévrioux autour de trois ateliers : (a) « Traquer le regard : qu'est-ce que tu regardes face à la rivière ? » présentant les dispositifs scientifiques de l'oculométrie, (b) « Ça chauffe : pourquoi cette couleur ? » autour des images thermiques et des enjeux liés à la température de la rivière et (c) « Pêche scientifique : c'est quoi cette bête ? » décrivant les modalités de la pêche électrique et permettant d'approcher différents poissons. L'accueil s'effectuait autour de stands et présentait l'avantage de décrire trois des composantes des recherches scientifiques en cours sur la rivière d'Ain.

En 2015, le format choisi était différent : organisé par le SBVA en lien avec le comité des fêtes de la commune de Priay, la formule reposait sur un jeu de société intégrant les différents travaux scientifiques autour de la rivière d'Ain. Cette entrée ludique permettait de sensibiliser les présents à l'ensemble des composantes de la rivière pendant 1h30 (Figure 16). Deux créneaux étaient proposés avec des inscriptions au préalable auprès du SBVA. Un autre stand était proposé par le CREN sur les invertébrés.



Figure 13. Le jeu de la rivière d'Ain pour la fête de la science 2015

C. D'un terrain méconnu à une « bancarisation » des données

Cette troisième entrée insiste sur l'importance des données recueillies en sciences humaines et sociales (SHS) et questionne leur pérennité.

Un important travail de **défrichage** a eu lieu à travers une campagne d'entretiens ambitieuse, un dépouillement de nombreuses archives et la mise en place d'un corpus de presse diachronique. En effet, les études en SHS sur la rivière d'Ain étaient marquées par leur rareté.

Afin d'assurer la **pérennité de cette étude**, les métadonnées sont en cours de « **bancarisation** » sous EIViS, tout en respectant l'anonymat des interlocuteurs. Par ailleurs, après le

programme, **la mise à jour des corpus** devrait être assurée pour mieux comprendre les évolutions contemporaines à l'œuvre.

Synthèse des intérêts opérationnels

- La gestion intégrée, certes promue, semble difficile à définir. Différents critères sont proposés à la lumière de la littérature internationale.
- Des dispositifs de gestion intégrée semblent attendus et valorisés sur les rives de la rivière d'Ain. Les démarches en ce sens doivent être soutenues. La fin d'une politique de gestion intégrée peut être mal perçue.
- La rivière d'Ain propose une grande diversité de dispositifs favorisant des formes d'intégration. Toutefois, ces dispositifs ne permettent pas une réelle appréhension de l'ensemble du linéaire. Leurs différences ne sont pas toujours bien comprises.
- Les prises de décision locales semblent être les plus médiatisées.
- Les habitants sont demandeurs d'événements autour de la rivière d'Ain pour mieux la cerner.
- Une certaine méconnaissance de la rivière et des travaux en cours doit être soulignée chez les habitants.
- Une sensibilisation environnementale et une communication sur le long terme autour de la rivière d'Ain doivent être pensées.
- Les données récoltées ont été bancarisées. Leur mise à jour doit faire l'objet de réflexions.

Conclusion générale et perspectives

L'étude présente l'originalité d'étudier l'ensemble du linéaire. Des groupes d'acteurs variés ont été analysés afin de mettre en lumière la diversité des usages, des pratiques et des représentations de la rivière d'Ain. En outre, il s'agissait de comprendre différents moments et différentes ruptures dans la trajectoire socio-environnementale de la rivière d'Ain, en se focalisant sur la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle et sur la période 1997-2013.

Le premier objectif vise à étudier **les variations spatiales des enjeux**. Cinq patrons spatiaux sont proposés : leurs effets s'ajoutent et se manifestent en fonction des thématiques et des acteurs impliqués. En termes de gestion, le modèle binaire amont/aval présente une pertinence du fait de la discontinuité départementale et du rôle joué par Vouglans. Le modèle ternaire insiste sur les paysages lacustres et les pratiques spécifiques réalisées autour du lac : lac et rivière semblent souvent dissociés dans les discours. Le modèle en quatre portions insiste sur la méconnaissance d'un espace, la chaîne des barrages, qui est exclu du SAGE, tout en se situant dans la définition classique de l'aval. Enfin, le modèle en cinq tronçons positionne l'Ain dans son statut d'affluent du Rhône et permet de mettre en lumière des représentations sur l'aménagement et d'autres types d'usagers.

Le deuxième objectif porte sur **la pluralité des représentations de la rivière d'Ain**. Différents groupes d'acteurs ont été enquêtés afin de mieux comprendre les pratiques et les attentes de chacun. Si le rapport à la rivière semble fondamental pour comprendre la diversité des représentations, ces recherches mettent aussi en lumière le rôle de l'âge. Il s'agit de mieux prendre en compte les représentations des jeunes habitants qui apprécient la rivière, mais la connaissent relativement mal.

Enfin, le dernier objectif vise à appréhender **les évolutions temporelles** des usages et des représentations de la rivière d'Ain. L'Ain au XIX^e est loin d'être « la rivière la mieux aménagée de France ». Son potentiel pour la navigation reste faible. Les travaux d'aménagement pour canaliser un cours d'eau capricieux restent importants et l'Ain est presque une rivière qui vit au-dessus de ses moyens, tant par le coût des travaux d'aménagement que par l'abondant contentieux suscité par l'application de la législation sur la navigation. Le dernier tiers du XIX^e siècle dessine de nouveaux usages. La fonction de voie de communication diminue tandis que l'activité de pêche est valorisée. L'Ain n'est plus une rivière à aménager pour unifier le département, mais un atout patrimonial dont la richesse naturelle doit être préservée. L'automobile, en donnant accès plus facilement aux rives de l'Ain à des bourgeois férus de pêche, participe à l'appropriation de la rivière par une élite sociale qui y trouve une rivière poissonneuse, dans un cadre « pittoresque ». L'usage « pêche » sert aussi à fédérer des collectifs d'acteurs différents, des sociétés locales de pêche à des sociétés lyonnaises, dans l'objectif de préserver le capital halieutique de la rivière d'Ain : le barrage de Cize-Bolozon, dans les années 1930, sert d'épouvantail qui facilite cette mobilisation. Si les détenteurs des récits avant/après sur les barrages deviennent moins nombreux, les acteurs mettent l'accent sur différentes ruptures

récentes, notamment la place de l'urbanisation, le rôle des transports, les nouveaux rapports aux espaces de loisirs...

En termes de perspectives, différents enjeux pourraient faire l'objet **d'approfondissements en termes de recueil de données** :

- Comment la construction des différents barrages a-t-elle été reçue dans les populations locales, régionales et nationales ? Quels usages de la rivière ont alors été amenés à évoluer ? Cette étude pourrait porter sur un travail d'archives, en s'appuyant sur des sources entre les années 1930 et 1980²⁷.
- Comment les touristes pratiquent et se représentent la rivière d'Ain à travers une étude des touristes régionaux, nationaux et internationaux ? La compréhension de ces attentes permettraient de mieux comprendre les modalités de valorisation d'une rivière anthropisée et contrôlée par des barrages.
- Comment les habitants habitent différemment la rivière en fonction de leur ancienneté sur le territoire ? Cette variable n'était pas directement étudiée dans les entretiens, mais il semble que les relations à la rivière sont influencées par les trajectoires de vie individuelles des habitants.

Un des enjeux réside dans **la mise à jour** des corpus de presse, notamment en ajoutant les années 2014 et 2015. Ces corpus peuvent en effet servir d'observatoires pour comprendre si le système s'inscrit dans une continuité ou dans une nouvelle trajectoire. Les dix-sept ans recueillis lors du programme de recherche offre une base relativement solide pour comprendre de potentielles ruptures ou ajustements en termes d'enjeux mis au premier plan. Des ruptures récentes, comme les années 2003, 2006 et 2011, ont ainsi pu être identifiées.

De même, le début **des opérations de sensibilisation environnementale** souligne l'existence d'attentes de certains habitants à travers une forte mobilisation. Ainsi, des usagers ont déjà demandé quand et où aurait lieu la prochaine fête de la science. L'attachement et l'intérêt à la rivière rendent possibles la circulation de messages : les événements deviennent alors des moyens probants pour informer les habitants, leur permettre de mieux comprendre leur environnement et peut-être faire infléchir certaines pratiques.

²⁷ Depuis septembre 2014, Silvia Flaminio (ENS de Lyon) travaille sur une thèse intitulée *(Se) représenter les barrages : (a)ménagement, concessions et controverses en France et en Australie* et dirigée par Hervé Piégay et Yves-François Le Lay.

Bibliographie

- Batchelor Charles. 1999. "Improving Water Use Efficiency as Part of Integrated Catchment Management." *Agricultural Water Management* 40 (2): 249–263.
- Berelson Bernard. 1952. *Content Analysis in Communication Research*. New York : Free Press.
- Boholm Max. 2009. "Risk and Causality in Newspaper Reporting." *Risk Analysis* 29 (11): 1566–1577.
- Bossi Joseph Aurèle Charles de. 1808. *Statistique générale de la France : département de l'Ain*. Paris : Testu.
- Bravard Jean-Paul. 1987. *Le Rhône du Léman à Lyon*. Lyon : La Manufacture.
- . 1982. « Le barrage de Loyettes, nature ou énergie de pointe ? ». *Revue de géographie de Lyon* 57 : 287-290.
- Bravard Jean-Paul, Landon Norbert, Peiry Jean-Luc et Piégay Hervé. 1999. "Principles of Engineering Geomorphology for Managing Channel Erosion and Bedload Transport, Examples from French Rivers." *Geomorphology* 31 (1–4): 291–311.
- Brocard Maurice. 1993. *L'Ain des Grands Ponts*. Lyon : Editions de la Tour Gile.
- Cottet Marylise. 2010. *La perception des bras morts fluviaux : le paysage, un médiateur pour l'action dans le cadre de l'ingénierie de la restauration. Approche conceptuelle et méthodologique appliquée aux cas de l'Ain et du Rhône*. Thèse de doctorat de l'Université Jean Moulin - Lyon 3.
- Dalmaz Patrick. 2006. « Le peuple de l'eau. Contribution à l'histoire des relations entre les populations riveraines et la basse vallée de l'Ain ». *Cahiers René de Lucinge* 39 :12-24.
- EDF. 2010. *Caractérisation de l'hydrosystème « Vallée de l'Ain ». Etat des connaissances et propositions d'étude*. Lyon, rapport d'étude.
- Fairclough Norman. 1995. *Media Discourse*. Londres : Hodder Education.
- . 2010. *Critical Discourse Analysis. The Critical Study of Language*. Londres : Longman Applied Linguistic.
- Favre Elisabeth et Faverot Pascal. 2006. *Les brotteaux de la rivière d'Ain*. Vourles : Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels.
- Gonçalves Steve. 2010. *Du barrage au tourisme : l'exemple de Vouglans (1956-2010)*. Mémoire de master en Histoire, Université Jean Moulin Lyon 3.
- Giroud Matthieu. 2008. *Résister en habitant ? Renouveau urbain et continuités populaires en centre ancien (Berriat Saint-Bruno à Grenoble et Alcântara à Lisbonne)*. Thèse de doctorat en géographie de l'Université de Poitiers.
- Guichard Paul. 1997. *Connaissance des pays de l'Ain*. Saint-Just : Editions Bonavitacola.
- Hering Daniel, Borja Angel, Carstensen Jacob, Carvalho Laurence, Elliott Mike, Feld Christian K., Heiskanen Anna-Stiina, et al. 2010. "The European Water Framework Directive at the Age of 10: A Critical Review of the Achievements with Recommendations for the Future." *Science of The Total Environment* 408 (19): 4007–4019.

- Kaika Maria. 2003. "The Water Framework Directive: A New Directive for a Changing Social, Political and Economic European Framework." *European Planning Studies* 11 (3): 299–316.
- Kallis Giorgos et Butler David. 2001. "The EU Water Framework Directive: Measures and Implications." *Water Policy* 3 (2): 125–142.
- Le Lay Yves-François. 2013. « Editorial. Encrener les eaux courantes : la géographie prise au mot ». *Géocarrefour*, 88 (1): 3-13.
- National Research Council. 2013. *Delta Waters: Research to Support Integrated Water and Environmental Management in the Lower Mississippi River*. Washington, D.C. : The National Academies Press.
- Matti Simon et Sandström Annica. 2011. "The Rationale Determining Advocacy Coalitions: Examining Coordination Networks and Corresponding Beliefs." *Policy Studies Journal* 39 (3): 385–410.
- Michelot Jean-Louis. 1990. « Les conflits pour l'aménagement de l'espace au confluent Ain-Rhône ». *Annales de Géographie* 555 : 513-530.
- Molle François. 2009. "River-Basin Planning and Management: The Social Life of a Concept." *Geoforum* 40 (3): 484–494.
- Moodie D.W. 1971. "Content Analysis: A Method for Historical Geography." *Area* 3 (3): 146–149.
- Mostert Erik, Pahl-Wostl Claudia, Rees Yvonne, Searle Brad, Tabara David et Tipett Joanne. 2007. "Social Learning in European River-Basin Management: Barriers and Fostering Mechanisms from 10 River Basins." *Ecology and Society* 12 (1). URL: <http://www.ecologyandsociety.org/vol12/iss1/art19/>.
- Pahl-Wostl Claudia. 2002. "Towards Sustainability in the Water Sector – The Importance of Human Actors and Processes of Social Learning." *Aquatic Sciences* 64 (4): 394–411.
- . 2007. "Transitions towards Adaptive Management of Water Facing Climate and Global Change." *Water Resources Management* 21 (1): 49–62.
- Pollard Peter et Huxham Mark. 1998. "The European Water Framework Directive: A New Era in the Management of Aquatic Ecosystem Health?" *Aquatic Conservation: Marine and Freshwater Ecosystems* 8 (6): 773–792.
- Roussel Isabelle, Charles Lionel et Dewailly Jean-Michel. 2006. « La basse vallée de l'Ain entre sanctuaire naturel et base de loisirs ». *Cahiers René de Lucinge* 39 : 25-34.
- Stock Mathis. 2004. « L'habiter comme pratique des lieux géographiques. » *EspaceTemps.net* [<http://www.espacetemps.net/articles/habiter-comme-pratique-des-lieux-geographiques/>, consulté le 24/11/2015].
- Vibert Richard. 1939. « Répercussions piscicoles du fonctionnement par éclusées des usines hydro-électriques ». *Bulletin français de pisciculture* 116 : 109-115 et 117 : 137-155.

Inventaire des archives consultées

Archives départementales de l'Ain

2 L 244 à 246 pont de Chazey sur l'Ain

3 S 1 Ponts et Chaussées. Réglementation

3 S 2 à 4 Correspondance an XII-1927

3 S 5 à 10 Bacs et bateaux.

3S 23 Rapports d'ingénieurs – rivière d'Ain 1814-1822, 1829, 1854-1855, 1861, 1884, 1888, 1896

3S 31 extraction de sables et de graviers: demandes d'autorisation, rapports de subdivisionnaires, arrêtés préfectoraux, affiches, correspondance (1828, 1834, 1839-1841, 1863, 1920-1926)

3S 32 délimitation du lit des rivières avec les riverains (Ain 1867-1876, 1883, 1893)

3S 34 Rapports d'ingénieurs sur le transport fluvial : L'Ain, 1855

3S 239 Dérivation des eaux de la rivière d'Ain destinée à l'alimentation d'eau potable dans la ville de Lyon: rapports d'ingénieurs, délibération du conseil municipal, correspondance (1874-1897). Dérivation des eaux de la rivière d'Ain à Pont-d'Ain destinée à la mise en mouvement d'une scierie: rapports, règlements d'eau, pv de récolement, correspondance (1877-1884)

3S 246 Bacs sur la rivière d'Ain

3S 276 : Adjudication de la ferme des bacs : devis, cahiers des charges, délibérations des conseils municipaux, affiches, plans, correspondance (1829-1856)

3S 279 : Pêche : délits et contraventions. Rapports mensuels et police de la pêche. Pisciculture, rapports d'ingénieurs, arrêtés préfectoraux, procès-verbaux de reconnaissance, note, correspondance (1855-1880).

3S 290 : Mouvement de la navigation sur l'Ain: relevés des bateaux chargés, états mensuels de la navigation, 1882-1889

3S 304 : projet de dérivation des eaux de l'Ain pour irrigation des prairies de la Bresse: rapports d'ingénieurs, arrêtés préfectoraux, correspondance (1862-1877). Projet de canal de dérivation partielle de la rivière d'Ain destiné à arroser la plaine de la Valbonne et l'amélioration du service des eaux à Lyon: rapports d'ingénieurs, plans, correspondance (1872-1896); Projet de dérivation pour l'arrosage des plaines de Loyettes: rapports d'ingénieurs, arrêtés préfectoraux, plans, correspondance (1898-1901).

3S 358 : bateaux particuliers: demandes d'autorisation pour la navigation, arrêtés préfectoraux 1874-1900

Archives privées

Fonds du Fishing-Club de France (collectionneur particulier, dans le Gers) : une chemise, « Ain ».

Périodiques imprimés

Au bord de l'Eau

Bulletin officiel mensuel de la Fédération des Sociétés de chasse et de pêche du département de l'Ain

Annexes

Liste des publications et des valorisations

Cette liste est provisoire : des publications sous la forme d'articles scientifiques sont en cours.

- **Deux communications en colloques (inter)nationaux**

S. Flaminio, A.-L. Boyer, M. Cottet, Y.-F. Le Lay, L. Ottini, 2015, *Les discours de la rupture sur une rivière aménagée (Ain, France)*, Communication orale au colloque I.S. Rivers à Lyon, URL : <http://www.graie.org/ISRivers/docs/papers/2A31-49461LEL.pdf>

S. Flaminio, Y.-F. Le Lay et H. Piégay, 2015, *Le territoire pris au mot : l'observation territoriale au filtre de la presse*, Communication orale au colloque Théo Quant à Besançon.

- **Deux posters scientifiques**

S. Flaminio, Y.-F. Le Lay et M. Cottet, 2014, *Water as a reflection of society: Public perception and evaluation of dammed river landscapes (Ain River, France)*, Poster présenté au colloque international « Eau et énergie – Préserver le flux de la vie » à Lyon.

S. Flaminio, M. Cottet et Y.-F. Le Lay, 2014, *Les jeunes et la rivière d'Ain*, Poster présenté au Lycée de la Plaine de l'Ain à Ambérieu-en-Bugey.

- **Trois travaux universitaires diffusables**

S. Flaminio, 2014, *Synthèse et résultats de l'enquête « Quelle appropriation patrimoniale de la rivière d'Ain par ses habitants ? »*, rapport, ENS de Lyon, 27 p.

A.-L. Boyer, 2014, *La qualité de la rivière d'Ain. Quelles représentations chez les riverains, les acteurs et les usagers ?*, mémoire de M1, ENS de Lyon, 135 p.

L. Ottini, 2013, *Etude des représentations des habitants de la rivière d'Ain à l'égard des barrages hydroélectriques*, Mémoire de M1, ENS de Lyon, 84 p.

- **Trois interventions orales de vulgarisation**

S. Flaminio, M. Cottet, Y.-F. Le Lay et C. Thicoïpé, 2014. *Les jeunes et la rivière d'Ain*, Restitution orale au Lycée de la Plaine de l'Ain à Ambérieu-en-Bugey

A.-L. Boyer, 2014, *L'exemple de la Rivière d'Ain : quelles représentations de sa qualité chez les acteurs, les usagers et les riverains ?* au Lycée du Parc de Lyon.

M. Cottet et J.-B. Chémery, 2014, *L'eau à la bouche. Les rivières, un enjeu citoyen ?*, Communication orale au Café Géo de Lyon, URL : <http://cafe-geo.net/l-eau-a-la-bouche-les-rivieres-un-enjeu-citoyen/>

La thèse de S. Flaminio, débutée en septembre 2014, devrait offrir des éclairages plus complets sur la question des barrages. Une étude sur la controverse autour du barrage de Loyettes et du confluent Ain-Rhône est soutenue par l'OHM Vallée du Rhône « DISRUPT » en 2015 sous le pilotage d'Y.-F. Le Lay et fait l'objet d'un projet d'article et d'une intervention en colloque à Limoges en novembre 2015.

Liste des recrutements

- Ottini L. (stagiaire), 2013.
- Boyer A.-L. (stagiaire), 2014.
- Flaminio S. (ingénieure d'étude), 2013-2014.
- Vacances pour la transcription des fichiers audio des entretiens semi-directifs, 2013-2016.
- Comby E. (ingénieure d'étude), 2015.

Tables

Table des figures

Figure 1. La structuration spatiale de la rivière d’Ain dans sa dimension longitudinale : différents patrons spatiaux à prendre en compte	11
Figure 2. La surreprésentation de l’aval et de Vouglans à l’échelle des articles de presse (n=3 843) ..	14
Figure 3. Une différenciation entre lac et rivière (AFC menée sous <i>TXM</i> sur le corpus de presse).....	15
Figure 4. L’espace, critère déterminant dans l’organisation des discours (AFC réalisée sous <i>TXM</i> sur le corpus a)	22
Figure 5. Représentation longitudinale de la vallée de l’Ain par EDF (© EDF 2009)	29
Figure 6. Les pratiques des lycéens de la basse vallée de l’Ain (n=29)	37
Figure 7. Quelques paysages et utilisations emblématiques de la rivière d’Ain (dendrogramme réalisé sous <i>IRaMuTeQ</i> sur le corpus dit c « qualité »)	39
Figure 8. La rivière d’Ain des loisirs, de la production et de l’écologie (dendrogramme réalisé sous <i>IRaMuTeQ</i> sur le corpus dit a « barrage »).....	40
Figure 9. La rivière d’Ain entre gestion, loisirs, aménagements et dégradations dans la presse (dendrogramme réalisé sous <i>IRaMuTeQ</i>).....	41
Figure 10. Trois périodes récentes dans les discours du <i>Progrès</i> sur la rivière d’Ain	53
Figure 11. Les observations liées à la qualité de la rivière dans le corpus c (n=30)	54
Figure 12. Les acteurs politiques de la gestion de la rivière d’Ain dans la presse	65
Figure 13. Le jeu de la rivière d’Ain pour la fête de la science 2015.....	70

Table des cartes

Cartes 1. Les contrastes entre les représentations de l’espace dans les cartes mentales (n=20).....	16
Carte 2. Quatre tronçons de la rivière d’Ain d’après les cartes mentales (n=20).....	18
Carte 3. Les toponymes de l’Ain dans la presse, le reflet d’une quadripartition ? (n=1 348 741)	19

Table des photographies

Photographies 1. Du projet de Loyettes au classement de la confluence de l’Ain et du Rhône (La photographie de gauche a été prise aux Archives départementales du Rhône en septembre 2015 et celle de droite à Anthon en juin 2015).....	23
Photographie 2. La basse vallée de l’Ain en 1787	25

Photographie 3. Dessin du Pont de Chazey par l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées Céard (14 juin 1798)	25
Photographie 4. Tracé du cours de la rivière d'Ain et projet d'encrochement (service des Ponts et Chaussées, 14 septembre 1810).....	26
Photographie 5. Carte postale figurant un pêcheur à Pont-d'Ain (circulée, 1916).....	33
Photographie 6. Carte postale du barrage et du viaduc de Cize-Bolozon (circulée, 1970)	34
Photographie 7. Carte postale figurant le passage de la rivière en bateau à Saint-Jean-de-Niost (sans date).....	48
Photographies 8. Le lac de Vouglans au printemps 2014.....	57
Photographies 9. La sensibilisation auprès des lycéens : une exposition et des exposés	69

Table des tableaux

Tableau 1. Synthèse des données recueillies en lien avec les objectifs.....	7
Tableau 2. Les mots les plus spécifiques aux différents groupes d'acteurs en fonction de l'espace dans le corpus sur les barrages dit a (scores de spécificité calculés sous <i>TXM</i>)	21
Tableau 3. Nombre de bateaux et de radeaux à la descente, et indication en tonnage (par an).....	27
Tableau 4. La gestion intégrée et ses principes dans la littérature scientifique	60
Tableau 5. Les éléments en (dé)faveur d'une gestion intégrée de la rivière d'Ain	64

Table des matières

PRESENTATION DE L'EQUIPE	1
INTRODUCTION.....	3
I. LES OBJECTIFS ET LEUR MISE EN ŒUVRE.....	5
A. DES OBJECTIFS AU RECUEIL DE DONNEES	5
B. LES METHODES DEVELOPPEES	7
II. LES PRINCIPAUX RESULTATS ET DES ELEMENTS DE DISCUSSION.....	11
A. LA RIVIERE D'AIN FRAGMENTEE	11
<i>Une rivière coupée en deux ?</i>	<i>12</i>
<i>La rivière d'Ain : du trois en un ?</i>	<i>14</i>
<i>La rivière d'Ain fragmentée en quatre</i>	<i>18</i>
<i>Le tropisme rhodanien de l'Ain ou un cinquième fragment ?</i>	<i>22</i>
<i>Une continuité historique</i>	<i>24</i>
<i>La fragmentation longitudinale de la rivière d'Ain – éléments de conclusion</i>	<i>28</i>
B. UNE BELLE RIVIERE, SOURCE DE DISCOURS CONTRASTES	33
<i>La rivière d'Ain et les poissons : une valorisation historique ?</i>	<i>33</i>
<i>Les discours contemporains dominants sur les préférences paysagères et les pratiques</i>	<i>36</i>
<i>La multifonctionnalité de la rivière dans les discours : les utilisations et les représentations contemporaines majeures</i>	<i>38</i>
<i>Des représentations de l'eau et de l'aménagement paradoxales</i>	<i>42</i>
<i>Des discours contrastés selon les pratiques de la rivière</i>	<i>44</i>
C. L'IMPORTANCE DES CONSTRUCTIONS TEMPORELLES	47
<i>L'importance des conflits d'usages</i>	<i>47</i>
<i>Le maintien de pratiques contrastées</i>	<i>49</i>
<i>Des relations avec la rivière marquées par les changements depuis 1945</i>	<i>50</i>
<i>Quelques problèmes contemporains de la rivière d'Ain.....</i>	<i>54</i>
III. LES INTERETS OPERATIONNELS	59
A. DES REFLEXIONS SUR LA GESTION INTEGREE POUR LA RIVIERE D'AIN.....	59
<i>La gestion intégrée : approche théorique et premières applications</i>	<i>59</i>
<i>Les acteurs et la gestion de l'eau</i>	<i>64</i>
<i>Les faibles débits sur la rivière d'Ain et le partage de l'eau.....</i>	<i>65</i>
B. UNE IMPLICATION DANS LA SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE	68
C. D'UN TERRAIN MECONNU A UNE « BANCARISATION » DES DONNEES.....	70
CONCLUSION GENERALE ET PERSPECTIVES	73
BIBLIOGRAPHIE.....	75

INVENTAIRE DES ARCHIVES CONSULTEES.....	77
ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE L'AIN	77
ARCHIVES PRIVEES	77
PERIODIQUES IMPRIMES.....	77
ANNEXES	79
LISTE DES PUBLICATIONS ET DES VALORISATIONS.....	79
LISTE DES RECRUTEMENTS	80
TABLES.....	81
TABLE DES FIGURES.....	81
TABLE DES CARTES.....	81
TABLE DES PHOTOGRAPHIES.....	81
TABLE DES TABLEAUX.....	82
TABLE DES MATIERES	83